T. XXXIV — N° 3 25 Mars 1935

La Vie Intellectuelle

REVUE BIMENSUELLE

QUESTIONS RELIGIEUSES

CHRISTIANUS. *Les conditions d'une œuvre commune.*

A.-J. FESTUGIÈRE. O. P. *Saint Paul à Athènes et la I^re^ Épître aux Corinthiens.*

Le remarquable commentaire du P. Allo sur la *Première Épître aux Corinthiens* vient de paraître. Il appartenait à l'auteur de *L'Idéal religieux chez les Grecs* et de *Socrate* de nous en parler. Il nous rappelle, en une évocation éblouissante, quelle fut la réaction de l'Apôtre des Gentils au contact d'Athènes, la ville trop riche en ces biens de l'esprit « plus rares infiniment que l'or », et comment, à cette abondance de discours et de sagesses humaines, il n'opposa plus désormais qu'un fait : *Jésus-Christ, et Jésus crucifié.*

H.-D. BÉCHAUX. O. P. *La situation du catholicisme dans les pays scandinaves.*

Qu'en est-il de l'Église en ces pays où Luther domine depuis le XVI^e^ siècle? Voici une rapide esquisse de la disparition puis de la restauration du catholicisme en ces régions. Notes écrites par l'un de ceux qui travaillent depuis longtemps à l'unité chrétienne.

M. VIVEYROL. *La résistance chrétienne en Allemagne.*

Catholiques et protestants en face du nazisme.

HENRI POURRAT. *Albert de Mun*

vu par Robert Garric.

A travers les revues : Religion et vie.

Billet de Christianus

Les conditions d'une œuvre commune

« Lorsque certains nous convient à la rénovation politique et morale et qu'ils font justement appel aux forces spirituelles, pour dominer la crise du matérialisme, a déclaré M. Flandin à la fin du discours qu'il prononçait à Lyon le 10 mars dernier, qu'ils songent que la vraie liberté vient du pain quotidien gagné sans doute, mais garanti aux hommes de bonne volonté. »

Si nous comprenons bien cette phrase un peu obscure, M. Flandin n'entend pas blâmer cet appel aux forces spirituelles, et il accorde volontiers que ces forces ne sont pas seulement un facteur important, mais l'un des buts du redressement même auquel il nous convie. Il nous rappelle simplement qu'il serait illusoire de négliger, pour ces valeurs suprêmes, une réalité d'apparence plus modeste : le pain de chaque jour.

Nous nous garderons bien de protester.

Nous avons appris dès l'enfance, sur les bancs du catéchisme, que l'on ne devait point séparer l'âme et le corps. Lorsque, plus âgés, nous avons demandé aux théologiens de nous faire pénétrer dans le mystère de leur union, ils nous ont enseigné que l'âme est la forme de notre corps, et l'Eglise n'a pas trouvé d'analogie plus éclairante pour nous faire saisir que notre esprit était pétri dans la chair.

Il n'est plus pour nous de liberté — cette première condition de la vie de notre âme — si notre misère physique est trop grande. Ainsi dès que nous avons su balbutier une prière, après avoir achevé notre liberté dans la liberté divine

(Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel), *nous avons ajouté aussitôt :* Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour.

Nous voilà donc d'accord avec M. le Président du Conseil : la vie spirituelle la plus haute et la vie matérielle sont liées.

D'où vient cependant qu'il tient si peu compte — dans ses actes — *de cette vérité ?*

Si nous en croyons ceux qui l'approchent, il n'est aucun projet qui lui tienne plus à cœur que celui des accords professionnels obligatoires.

Voilà certes une œuvre qui intéresse au premier chef la vie matérielle des travailleurs. Croit-on pourtant qu'on la réalisera plus facilement en négligeant de faire appel à leurs énergies spirituelles ? Bien plus, en froissant certains d'entre eux dans leurs convictions les plus profondes ?

Pourquoi donc n'a-t-on appelé que la C.G.T. à faire entendre sa voix ?

Nul n'ignore que la C.G.T. ne représente pas à elle seule la totalité des travailleurs français. Ni même la majorité. Qui ne sait qu'après elle — et à courte distance — c'est la C.F.T.C. (Confédération Française des Travailleurs Chrétiens) qui groupe le plus d'ouvriers de notre pays ? Pourquoi l'a-t-on exclue ? Ses principes religieux l'auraient-ils rendue indésirable aux yeux de certains qui touchent de près au gouvernement ?

Cet ostracisme est prometteur d'autres injustices, et si nous ne protestons pas, soyez sûrs que l'erreur se répétera souvent. C'est à CHRISTIANUS *qu'il appartient de faire entendre sa voix, car ce qui est là en jeu ce sont précisément ces rapports, dont nous parlait M. Flandin, entre les forces spirituelles de notre pays et sa vie matérielle.*

Il faut qu'on le voie nettement : l'action efficace d'un homme l'engage tout entier, puisqu'elle procède de son intelligence et de sa volonté. Le chrétien ne peut rien faire où il ne laisse l'empreinte de sa foi et de sa charité.

Ignorer délibérément l'une et l'autre quand on fait appel à son action civique, c'est sottise.

Nous savons bien que la construction de la Cité est une œuvre qui a ses lois propres et ses techniques spécifiques. Elle n'en est pas moins l'œuvre d'hommes qui s'y dévouent avec toute leur intelligence et leur volonté, et aussi, dans le cas présent, avec leur foi chrétienne. On les exclut précisément à raison de cette foi qui est leur plus haute dignité, leur force invincible dans la recherche de la Justice.

La sagesse ne commande-t-elle pas, quand on demande à tous de s'atteler à une même besogne, de respecter les convictions personnelles de chacun ? Et de ne pas jeter l'exclusive sur certains, simplement parce que leurs convictions religieuses, qui seraient d'un grand secours pour l'intérêt général, déplaisent ?

L'un des hommes par qui j'ai vu accomplir le plus de bien était un incroyant dont la fierté était d'avoir fait appel pour la fondation de ses hôpitaux au concours de religieuses ; il savait, pour les avoir vues à l'œuvre, leur compétence et leur dévouement, et il aimait à redire la formule même de leur contrat : « Les mêmes enfants que vous soignerez par esprit de foi et par charité, je m'efforcerai de les guérir au nom de mon humanité... »

Si nous voulons que la France vive et que la Chrétienté continue, nous pourrions peut-être prendre modèle sur un pareil accord.

M. le Président du Conseil nous avoue qu'il a trouvé sur son chemin, pour s'opposer à ses desseins, des égoïsmes forcés : comment en triomphera-t-il s'il refuse de faire appel à ceux qu'anime une foi capable plus que toute autre de vaincre ces égoïsmes ?

Que les catholiques du moins comprennent combien le rayonnement de leur foi doit contribuer au redressement moral de notre pays. Qu'ils s'organisent en conséquence et qu'ils ne laissent pas le Pouvoir se passer bien imprudemment de leurs services.

Une fois de plus la réalisation de l'Ordre catholique se manifeste comme l'œuvre la plus urgente pour la construction de la Cité.

CHRISTIANUS.

Saint Paul à Athènes et la Ire Épître aux Corinthiens (1)

Vers 50 ou 51 (2), venant d'Athènes sans doute par Cenchrées, saint Paul entrait à Corinthe. La ville aux violettes l'avait découragé. « Au milieu de l'Aréopage (3) », il avait essayé d'attirer ses auditeurs en s'appuyant sur les notions les plus communes de la théologie

(1) Ces réflexions sont inspirées par le très important Commentaire du R. P. E.-B. Allo sur la *Première Epître aux Corinthiens*, Paris, Gabalda (Etudes Bibliques), 1935, 100 fr.

(2) La date du séjour à Corinthe a été fixée par l'inscription delphique, Dittenberger, *Sylloge*[3], 801 D (52 après J.-C). La seule difficulté concerne *Act.*, xviii, 11 : « un an et six mois ». Faut-il les placer avant la comparution de Paul devant Gallion, ou cette rencontre eut-elle lieu durant ce laps de temps ?

(3) C'est-à-dire dans l'une des salles de réunion du Conseil, probablement le Portique Royal qui bordait l'Agora. C'est là que quelques Epicuriens et Stoïciens entraînent l'Apôtre pour l'écouter plus commodément que dans la cohue de l'Agora. Il n'est évidemment pas question de la colline. Ramsay (*Paul the traveller*[10], 1908, pp. 243 ss. et p. 260) pensait au Conseil lui-même, et il est très vrai que Ἄρειος Πάγος, au temps de saint Paul, servait à le désigner, Cic., *ad Att.*, I, 14, 5 ; *Nat. deor.*, II, 29, 74 ; *Rep.*, I, 27, 43, Cavvadias, *Fouilles d'Epidaure*, I, p. 68, n° 206 (50-100 après Jésus-Christ) : Ἄρειος Πάγος ἐν Ἐλευσῖνι λόγους ἀποήσατο. Il est vrai encore que l'Aréopage avait mission de veiller sur l'Université, comme sur l'éphébie et l'éducation en général. C'est ce Conseil qui, selon Cicéron, invite le péripatéticien Cratippe à enseigner à Athènes. On aurait donc pris l'Apôtre pour un candidat au professorat et on l'aurait conduit devant l'Aréopage en vue d'un examen (*test*). Cela paraît peu probable. L'explication locale est bien plus naturelle. Il y a foule sur l'Agora. On ne s'entend pas. On entraîne Paul sous le Portique pour lui permettre de s'expliquer tout à son aise.

stoïcienne. On l'avait arrêté au mot *anastasis*. L'idée d'une résurrection corporelle n'avait rien que d'absurde pour un disciple d'Épicure ou du Portique. Il est possible aussi qu'on prît *Anastasis* pour une divinité nouvelle (XVII, 18). Athènes en avait assez d'autres. On se moqua doucement du spermologue (1).

Corinthe était une colonie romaine, une ville neuve, le siège de la province sénatoriale d'Achaïe. De la glorieuse cité grecque, il ne restait que de rares vestiges : la fontaine Pirène et ce beau temple d'Apollon dont les six colonnes brillent encore telle une Idée platonicienne, immuables, indestructibles, au-dessus de la plaine morte où fut Corinthe. Colonie romaine, centre de la province, la ville avait son Capitole visité par Pausanias, ses temples des dieux capitolins, ses palais gouvernementaux, un théâtre transformé au I^er^ siècle en arène pour les jeux romains, un amphithéâtre, des portiques, bains, gymnases, marchés, etc., tout cela neuf, riche, sans caractère. C'est à Corinthe (2) que résidait le proconsul. C'est là qu'en 67, Néron devait proclamer l'autonomie de la Grèce. Pas plus que les monuments, les habitants n'étaient purement grecs. Athènes et Corinthe faisaient à peu près le même contraste qu'Oxford et Marseille aujourd'hui. Grand port marchand, la ville était pleine de Juifs, de trafiquants et

(1) *Spermologos* était un mot de l'argot distingué d'Athènes pour désigner un ignorant qui emploie de grands mots (références dans BAUER, *s. v.*).

(2) Et non pas à Athènes, ville autonome et seulement *alliée* à Rome par un traité, *civitas foederata*. Parmi les cités grecques, c'était le cas d'Athènes, de Rhodes et de Marseille. Athènes était donc, politiquement, *en dehors de* la province d'Achaïe et le gouverneur n'avait pas à y résider. Elle n'était pas soumise à l'autorité du proconsul, ne payait pas de tribut à Rome, jouissait du droit plénier de justice sur ses propres citoyens et sans doute aussi, dans les causes civiles, sur les citoyens romains demeurant sur son territoire. Rectifier en ce sens ALLO, p. XI, l. 2-3.

d'esclaves d'Alexandrie et du Levant. Hormis le monde officiel, l'élément romain n'était même pas des plus sains. La majorité des colons de César se composait d'affranchis, gens de négoce, sans scrupules. Corinthe était célèbre pour ses courtisanes dont quelques-unes vendaient leurs charmes un haut prix. Cette gloire remontait loin. Dès le Ve siècle, *corinthiazein* (Aristophane), c'est vivre en gourgandine. Dans la Nouvelle Comédie, le sobriquet *Corinthiastès* désigne un maquereau. Saint Paul lui-même a quelques mots assez vifs sur les putains (1). Et, dans la vie d'Apollonius de Thyane (fin Ier siècle), on lit une étrange histoire sur la manière dont l'une des Phéniciennes qui grouillaient dans les faubourgs mal famés de Corinthe (2) aurait ensorcelé un jeune homme « si bien bâti qu'on l'eût pris pour un bel athlète et un vrai gentleman (3) ». C'est à cette Marseille antique que l'Apôtre allait prêcher Jésus crucifié. Il réussit. Le christianisme prit mieux racine dans ces populations mêlées et tarées de Corinthe, d'Éphèse, de Rome (4), qu'il n'avait fait à Athènes.

Ce n'est pas qu'Athènes n'offrît un public capable d'entendre une parole de réforme. Bien au contraire. Là se

(1) VI, 12-20. *Porné*, en grec, n'est pas moins brutal.

(2) Corinthe avait depuis longtemps un culte de l'Aphrodite syro-phénicienne (son petit temple a été mis au jour sur l'Acrocorinthe) desservi par un grand nombre d'hiérodules (un millier, dit-on) qui faisaient métier de leurs corps. Tout ce peuple se tassait dans certains quartiers suburbains, cf. Hambourg, Marseille, tous les grands ports.

(3) PHILOSTR., IV, 25. Il s'agirait, au vrai, d'un vampire pour donner lieu à un « miracle » d'Apollonius. Mais si cette fioriture, dont on voit bien comment elle est née, est une trouvaille, médiocre, de Philostrate, le fond du récit n'a rien que de très naturel et qui ne s'accorde aux conditions réelles. Sur la courtisane vampire, cf. ARISTOPH., *Ecclesiaz.*, 1056-1057.

(4) Où les chrétiens, en 64, sont *ingens multitudo*.

rendaient les jeunes nobles d'Italie, de Thrace, d'Asie Mineure ou de Syrie pour parfaire leur éducation : et les philosophes chargés de cet office insistaient, depuis trois siècles, sur le rôle moral de la sagesse. L'éphébie attique n'était plus alors le corps des jeunes citoyens en armes. C'était une sorte de club aristocratique largement ouvert aux étrangers ; les dépenses étaient fournies par les éphèbes eux-mêmes ; on se réunissait aux cours des philosophes (1) et aux gymnases ; on participait en groupe aux fêtes vénérables de la cité et aux jeux nouveaux institués en l'honneur des princes ; on jouissait d'une bibliothèque commune enrichie au cours des ans par des donations ; sous la direction du cosmète qui appartenait, en ce temps, à la plus authentique noblesse du pays, aidé du pédotribe qui veillait au bien des corps, de maîtres divers préposés à l'instruction littéraire, musicale, physique, et de nombreux serviteurs, on trouvait là une organisation toute prête, comme un collège d'Oxford. Ces adolescents bien nés, de bonnes manières, étaient certainement la fleur du monde antique. Une page exquise de la vie d'Apollonius (2) nous les montre un jour d'automne, environ le temps de saint Paul. Le sage ayant débarqué au Pirée se dirige à pied vers la ville. En chemin, près de la plage du nouveau Phalère, il rencontre un groupe d'étudiants : « les uns, nus, prenaient un bain de soleil, car l'automne est chaud à Athènes ; d'autres étudiaient dans leurs livres ; d'autres s'exerçaient à la parole ; et d'autres disputaient ». Toute cette jeunesse l'entoure, lui fait fête comme à un maître de grand renom ; dans l'excès bien juvénile de leur courtoisie, dix d'entre eux vont jusqu'à

(1) Académie, Lycée, Portique. L'école du Jardin n'a jamais fait partie, officiellement, de l'Université. Quant aux Cyniques, on leur laissait les carrefours.

(2) PHILOSTR., IV, 17.

dire, tendant la main vers l'Acropole : « Par cette Athéna qui est là-haut, justement nous allions nous embarquer au Pirée pour vous rejoindre en Ionie. » Cela prouve au moins qu'ils ont des loisirs.

La direction morale que recevaient ces jouvenceaux n'était pas en soi mauvaise. Membres de la *gentry* d'Athènes, hommes graves et d'âge mûr, leurs cosmètes ont laissé la réputation d'honnêtes gens : et ce sont en effet d'honnêtes visages qu'on voit à leurs portraits, au musée d'Athènes. Du fait de leur naissance même, ils étaient pieux, particulièrement attachés aux vieux cultes dont ils gardaient, par droit d'hérédité, le ministère. Le bon Plutarque représente assez bien ce milieu. Les écoles philosophiques s'accordaient à prêcher un certain nombre de vertus naturelles qui sont restées le patrimoine de toute sagesse. Cornutus, qui fut à Rome le maître du jeune Perse, est une figure très respectable. Quant à Apollonius, tout en rejetant les miracles qu'on lui attribuait et en le ramenant à des proportions humaines, Eusèbe ne faisait pas difficulté d'admettre qu'il fût un sage. Et le fragment sur la pureté des sacrifices dus à Dieu, sans rien de très original, dénote une idée assez haute de la Divinité. Ces jeunes gens enfin n'étaient pas plus austères que ne l'est aucune jeunesse. Mais il y avait, à Athènes, une tradition de bonne tenue, d'*eucosmie*, qui les préservait des actions viles. Toute la morale antique est fondée sur un concept de *beauté* : ordre, mesure, harmonie, tout gravite autour de ce centre. Cela ne va pas au fond : notre misère n'est pas guérie. Mais il reste quelque chose de *gentlemanlike* qui n'est point à mépriser. Telle était la vie que dut mener le fils de Cicéron, et tant d'autres de ces jeunes Romains dont l'image nous charme encore. Ce sont d'admirables têtes, fermes, sérieuses, avec, parfois, une pointe d'ascèse ou de mélancolie. L'Octavien de

Londres (1), le Tibère de Boston, le Caius Caesar (2) de Rome, et surtout l'émouvant visage de Gaius adolescent à Copenhague (3) décèlent tout ce qu'il y avait de qualités natives dans l'une de ces familles patriciennes, celle qui fournit la première dynastie impériale. Les pires empereurs julio-claudiens, Gaius, Néron, parurent, dans le début, princes charmants, dociles à leurs conseillers, au Sénat, désireux de bien faire, assidus à leur tâche. Avant la maladie dont il se releva fou, Gaius était adoré. Or, tous ces jeunes gens sortaient, plus ou moins, des mains des philosophes. Cette éducation se révéla insuffisante — mais aussi quels tempéraments, et quelles tentations ! — : elle n'était pas condamnable.

On ne peut dire non plus que l'échec de Paul à Athènes ait eu pour cause de l'intolérance. L'intolérance religieuse, au sens strict, est un vice que l'antiquité n'a pas connu. Témoin l'attitude précisément de Gallion à Corinthe, quand les Juifs traînèrent l'Apôtre à son tribunal. La réponse du proconsul est typique. Conscient de ses devoirs — il est frère de stoïcien, mais d'abord et avant tout Romain —, il sait ce qui revient au chef : maintenir la justice. Or il n'est, dans le cas présent, nulle injustice (*adikèma*), nul délit : rien que des querelles touchant le sens de la Loi (juive). « Voyez donc vous-mêmes. Je ne veux pas, quant à moi, juger de ces choses-là (4). »

Au vrai, le refus d'Athènes ne donnerait même pas lieu à un problème si l'on s'en tenait au récit des *Actes*. Paul

(1) Il a de seize à dix-sept ans.

(2) Fils d'Agrippa et de Julie, petit-fils d'Auguste.

(3) Gaius Caligula, le futur empereur. On songe aussi au petit prince de New York, peut-être Lucius Caesar ou, plutôt, Nero Drusus, fils de Livie, frère cadet de Tibère, le futur vainqueur des Germains, d'où le surnom *Germanicus*.

(4) *Act.*, XVIII, 15.

n'a fait qu'y passer. Et il n'était pas assez novice pour croire qu'un seul discours y changerait les esprits (1). A Corinthe il restera deux ans, à Éphèse trois, à Rome deux. Cependant l'on sait par ailleurs que l' « église » d'Athènes ne fut jamais très florissante. On peut donc parler d'un refus, et il s'agit de l'expliquer.

L'essence du débat n'est pas *anastasis* ou quoi que ce soit de tel. Ce n'est pas un détail de doctrine qui arrêta les sages ou leurs disciples. C'est le fond même de leurs âmes qui les empêchait d'accepter. Car l'Évangile ne peut entrer que dans des âmes vides, démunies ; dans des âmes qui ont, d'abord, le sentiment de leur mal et qui, dès lors, attendent, appellent un guérisseur. Or tous les tenants de la sagesse croyaient posséder le remède. En sorte qu'ils écoutaient en dilettantes, curieux sans doute, prêts d'avance à s'amuser, non pas en hommes de désir. Paul, à leurs yeux, pouvait bien apporter *une* sagesse de plus : belle matière à disputes, rien au delà. Ce n'était pas *la* sagesse, l'unique réponse, le Salut. Les cœurs des portefaix de Corinthe ou d'Éphèse étaient plus rudes et, sans doute, plus souillés, mais aussi plus neufs. Ce qui s'offrait à ces misérables était entièrement inouï. D'un coup, on leur annonçait un avenir plus sublime que tout ce que pouvaient proposer les philosophes. Aucun d'eux n'était tenté de dire : « nous connaissons cela déjà ». Ils ne songeaient pas à comparer, à ergoter, à ratiociner. Nulle résistance. L'âme se donnait toute dans un seul élan de foi.

L'échec d'Athènes eut pour l'Apôtre une conséquence incalculable. Il nous le dit lui-même dans sa lettre. Entre

(1) Encore sa prédication n'y fut-elle pas toute vaine puisqu'il gagna un personnage, Dionysos, membre de l'Aréopage, une femme, d'autres encore (XVII, 34). Pourquoi cette fuite ? C'est le secret de Dieu. Paul était seul, malade, sans amis. Où est l'apôtre, où est le saint qui n'a connu ces heures de détresse ?

tant de merveilles, c'est la seule qu'on veuille ici mettre en lumière. Aussi bien est-ce, à nos yeux, la principale. Jusqu'alors, à plusieurs reprises, Paul avait utilisé dans sa prédication aux Gentils la méthode bien connue qui consiste à relier le christianisme aux croyances et au tour d'esprit qu'on suppose dans l'auditeur. Ainsi à Lystres, à Athènes. Cette méthode est parfaitement raisonnable et légitime. Elle va du connu à l'inconnu. Elle fait des avances. Elle insiste sur les ressemblances plutôt que sur les obstacles. Elle cherche à aplanir la voie plutôt qu'à la barrer. Tous les apologètes grecs et latins l'emploieront. Les Pères grecs en feront leur instrument singulier qui répètent, à satiété, que le christianisme est, lui aussi, une sagesse, une philosophie, une *paidéia*. La fameuse théorie de la déification en partie vient de là. Car c'est un concept essentiellement grec, cher à toutes les écoles de mystique philosophique. Dans cette outre on versera un vin nouveau (1). Mais l'outre est vieille, classique si l'on peut dire. Saint Paul, à Athènes, crut devoir adopter cette méthode-là. On le voit au discours des *Actes*, qui n'est évidemment qu'un schème, mais dont l'esprit se discerne aisément. Paul échoua. Il changea de méthode. Ce changement nous vaut quelques-uns des éclairs qui traversent notre longue nuit.

« Christ m'a envoyé porter la Bonne Nouvelle, mais non pas dans une sagesse de *discours* (2). Il ne faut pas *vider* (3) la Croix du Christ. Oui, le discours de la Croix, pour ceux qui se perdent, est folie. Mais pour ceux qui se

(1) Où la croix est, parfois, quelque peu *vidée*, cf. *I Cor.*, I, 17.

(2) λόγος est le *discours* au sens technique, *discursus* : c'est le discours raisonné, la suite des arguments que chaque école philosophique met à la base de son évangile, *canonique* d'Épicure, etc.

(3) Vidée de sa substance, et par suite rendue vaine, annihilée, *anéantie* (κενωθῇ = ἐκένωσεν, *Phil.*, II, 7), cf. infra.

sauvent, pour nous, il est puissance de Dieu. N'est-il pas écrit : « Je vais détruire la sagesse des sages. Hors du chemin (1) l'habileté des habiles » ? Où est le sage? Où est le lettré? Où le disputeur (2) de ce monde? Dieu ne l'a-t-il pas rendue folle, la sagesse du monde? Car voici comme Il en a décidé dans Sa sagesse. Ah, le monde, par sa sagesse (à lui, monde), n'a pas reconnu Dieu? Eh bien donc, il a plu à Dieu, par la folie de la Proclamation (3), de sauver ceux qui croient. Ah, les Juifs veulent des signes, et les Grecs réclament la sagesse? Eh bien, nous, nous proclamons Christ crucifié, scandale pour les Juifs, folie pour les païens, mais pour les appelés, Juifs et Grecs, Christ, puissance de Dieu, sagesse de Dieu (4). » Cri éternel! Tout l'artifice d'un Dion, d'un Aristide et de leurs émules s'évanouit comme fumées quand un grand vent secoue les toits. Chercher ici, avec Blass, des trucs de rhétorique, c'est pédantisme, mais d'un bon helléniste. Y reconnaître je ne sais quels récitatifs de Bédouins, un « style oral », comme on dit, de sauvages « verbomoteurs », c'est niaiserie barbare : *athétèsô*, hors du chemin! Si l'on veut trouver à Paul un parallèle, qu'on songe

(1) L'image est d'un caillou qu'on rejette, du pied, hors du chemin.

(2) συζητητής. συζητεῖν, c'est proprement la méthode de recherche en commun (συν) par questions et réponses (διαλέγεσθαι), instituée par Socrate, définie par Platon, d'où sortira la *disputatio* du Moyen Age. Pour le mot dans ce sens technique, cf. PLAT, *Crat.*, 384 c., *Mén.*, 90 b. C'est ici évidemment un souvenir des disputeurs d'Athènes, cf. PHILOSTR., *V. Ap.*, IV, 17 : οἱ δὲ ἤριζον.

(3) Toutes les fêtes grecques — et non pas seulement celles d'Eleusis — étaient « proclamées » par un héraut, cf. DITTENBERGER, IV (index), s. v. κῆρυξ, κηρύσσω. Par suite, les prédicateurs ambulants, cyniques et autres, se donnent comme les *hérauts* d'une doctrine de salut, cf. Epictète, *Hermetica*, etc.

(4) *I Cor.*, I, 17 b-24. Et le sens et le mouvement exigent une virgule après Χριστόν, au v. 24.

à Démosthène, et à lui seul (1) : au Démosthène des *Philippiques* et de certaines pages du *de Corona* (2). C'est la même phrase, heurtée, hachée, avec ses arrêts, ses reprises, son torrent. La même phrase, parce que la même ardeur. Enfin, voici un homme. Mais ces quelques lignes ne libèrent pas seulement l'éloquence. Elles purifient d'avance notre foi de toute exégèse humaniste.

Le christianisme une sagesse? Non, un fait. Tout le salut est dans ce fait : le Fils de Dieu en croix. « Il ne faut pas vider la Croix du Christ. » Ce n'est pas un système, une suite de raisons, un *logos*; quelque sagesse parmi d'autres; matière à comparaison, à « dispute » (συζήτησις); chose qui se démontre, est conclue. Ce n'est pas une philosophie : « non dans une sagesse de *discours* ». Cela ne vient pas au terme d'un argument. La Croix ne se démontre pas. C'est folie par conséquent. Non seulement parce qu'il est fou d' « anéantir (3) » un dieu, beau, libre, sublime par essence, dans cette abjection d'esclave. C'est folie en tant que *fait*, dans une suite liée d'idées. Cela brise la chaîne. *Môria* (folie) est synonyme d'*alogia* (4).

L'Évangile est la Croix, et la Croix seule, la Croix en opposition à une sagesse de *logos*; toute la substance du Salut est dans cette Croix; et il ne faut pas *vider* la Croix de cette substance en assimilant l'Évangile à un système quelconque : cela ne va pas sans conséquences.

« Quand je vous annonçai le témoignage de Dieu, je ne me fondai point, frères, sur une supériorité de *discours*

(1) Non pas au Platon du *Phèdre* : étrange erreur d'un homme de goût (Norden).

(2) Admise, sans doute, la différence de langage : attique et *Koinè* (encore Démosthène n'est-il pas si pur!).

(3) ἐκένωσεν, *Phil.*, II, 7.

(4) *Epinomis*, 983 e. Le sens d'ἀλογία est ici tout technique, cf. 883 d : ἀναλαβεῖν χρή, πότερον ἔχει λόγον ὁ λόγος.

ou de sagesse. Non, je décidai de n'avoir à vos yeux qu'une science : Jésus-Christ, et Jésus crucifié. Mon *discours*, à moi, ma proclamation, n'était point dans une persuasion de sagesse (1), mais dans une manifestation visible (2) d'Esprit et de puissance pour que votre foi prît appui non sur une sagesse d'hommes, mais sur la puissance de Dieu (3). » Voilà établi, d'un mot, le fondement surnaturel de la foi. Laissons ce point.

« Nous sommes, nous, fous, à cause du Christ... On nous méprise. Jusqu'à cette heure nous souffrons faim et soif. Nous sommes nus, on nous bat. Nous sommes des vagabonds, nous trimons de nos propres mains... Nous voici devenus comme l'ordure du monde, les rognures de l'humanité jusqu'à ce jour (4). » Qu'on voie là, sans doute,

(1) ἐν πειθοῖ σοφίας paraît, sans conteste, meilleur : toute la suite des idées l'indique.

(2) ἀπόδειξις n'a rien à voir ici avec le sens logique commun depuis Aristote (Bauer encore s'y est trompé). Il ne faut pas songer non plus au mode officiel de l'élection par lequel on désignait publiquement les magistrats ou condamnait les criminels (ce qui est le sens, par contre, de IV, 9). Le mot est constant pour indiquer une manifestation publique, un témoignage visible des talents ou des vertus que l'on possède (ἀπόδ. ἀρετῆς, καλοκαγαθίας, φιλοτιμίας), du zèle que l'on montre (μελέτη, en parlant des éphèbes au sujet de processions rituelles), des sentiments de bienveillance (αἵρεσις, εὔνοια), que l'on éprouve à l'égard d'une cité, d'une association, d'une nation, cf. *Syll.*, 545 l. 20 (décret des Amphictyons en faveur d'un hiéromnémon qui a manifesté publiquement sa bienveillance par des sacrifices, des services cultuels, etc.); 629 II 2-3 (décret des Etoliens en faveur d'Eumène II : πολλὰς καὶ μεγάλας ἀπόδειξεις ποιούμενος τᾶς ἐν τὸ ἔθνος εὐνοίας), et *index*, s. v. ἀπόδειξις (a), ἀποδείκνυμι *med.* (c) et (d). De même, en parlant de manifestations *divines* de puissance ou de bonté à l'égard des hommes, *Pap. Oxyrh.*, XI (1915), 1380, 168 (Isis); 1381, 88 (Asclèpios). C'est d'ailleurs le sens originel.

(3) II, 1-5.

(4) IV, 10-13. Pour les souffrances de Paul lui-même, cf. *II Cor.*, XI. On peut hésiter sur le sens de περικάθαρμα et περίψημα, mais je crois, comme le P. Allo, que saint Paul insiste plutôt sur l'idée d'objection que sur celle de *piaculum*.

quelque ironie pour rabaisser la vanité naïve des néophytes corinthiens. L'initiation était un privilège. C'est à Corinthe précisément qu'un initié d'Isis s'entend dire par la déesse : « Sous ma tutelle tu vivras glorieux (1) ». Mais cet entier dénuement n'en est pas moins le vrai visage du christianisme. « Nous sommes fous à cause du Christ. » A cause de Lui, mais après Lui. Tout disciple porte ce stigmate. C'est le fond du mystère. Il n'est pas d'enseignement plus capital dans l'Épître aux Corinthiens.

L'essence de l'Évangile est un fait, un fait scandaleux : Jésus crucifié. Accepter l'Évangile, c'est accepter la Croix. C'est dire la souffrance, l'abjection. Or, si l'Évangile est cela, cela d'abord, essentiellement — et l'Apôtre proclame cette infamie avec une sorte de fureur triomphante —, cette marque originelle détermine un partage, dès le principe. Les petits, les souffrants, verront dans le Christ un frère. Ils n'ont pas à apprendre la misère : elle est leur mère et nourrice. Ils n'ont pas à déchoir pour se rendre à Jésus : d'emblée, il est le Sauveur. Mais les autres? Les sages, les raffinés d'Athènes? Ces éphèbes couronnés de fleurs?

« Or Jésus, l'ayant regardé, l'aima. Il lui dit : « Une seule chose te manque. Va, vends tout ce que tu as. Puis viens, suis-moi. » Et le jeune homme s'en alla triste, car il avait de grands biens. » Athènes aussi était riche. Elle avait de grands biens : plus rares infiniment que l'or, sa lumière pure et légère, ses temples, ses violettes, et la beauté de ses enfants, toutes les grâces des mœurs, tous les sourires de l'esprit, mieux encore, fixés dans le marbre, inscrits au flanc des vases ou sur le parchemin, une musi-

(1) APUL., *Métam.*, XI, 6; cf. l'arétalogie de Cymé d'Eolide, v. 55, 56, 40.

que charmeresse et le visage, grave et doux, de la Pensée. « Or, moi, je vous proclame Christ Crucifié. »

Le jeune homme s'en alla. Athènes se refuse. Après dix-neuf siècles, l'expérience de l'Évangile confirme la portée singulière de ce refus et des suites qu'en tira la méditation de l'Apôtre. Nul n'embrasse l'Homme de Douleur qui n'ait été déchiré. Vois cet extrême de tristesse où la Croix est le seul refuge. Mais peut-être n'est-elle entièrement comprise, pleinement intelligible, qu'à ces heures-là. Il faut avoir tout perdu pour agripper ce bois saignant, ce corps cloué : épave éternellement dressée pour les naufragés du monde (1).

A.-J. FESTUGIÈRE, O. P.

(1) Il est impossible de noter toutes les suggestions intéressantes de ce Commentaire. J'ai dit ailleurs ce que je pense du *pneuma* paulinien (ALLO, exc. V), et l'auteur veut bien le rappeler. L'une des « nouveautés » les plus remarquables concerne la glossolalie (exc. XV, pp. 374 ss.). Voici enfin l'exégèse catholique *revenue* (car saint Jean Chrysostome avait vu juste) à la bonne voie, simplement en appliquant la bonne méthode, qui est de recourir au cadre historique et au contexte philologique. Les convertis de Corinthe, naguère, étaient païens. Tout naturellement ils sont inclinés à introduire dans les réunions chrétiennes les usages d'autres mystères. Pour ces usages, cf. par exemple, touchant les mystères bacchiques (que j'étudierai dans deux articles de la *Rev. Bibl.*, avril et juillet 1935), T. LIV., XXXIX, 13 : *viros, velut mente capta* (cf. *I Cor.*, XII, 2 : ἀπαγόμενοι, que le P. Allo traduit très exactement, voy. *Idéal*, p. 139, n. 5 : *Cur rapitur sacerdos Cereris*), *cum jactatione fanatica corporis vaticinari* (où *vaticinari* ne signifie pas « annoncer l'avenir », ni même « prophétiser » au sens strict, mais désigne un phénomène extatique analogue à la glossolalie), et aussi l'inscription des Iobacchoi d'Athènes, *Syll.*, 1109, ll. 107 ss. : μηδεὶς δ' ἔπος φωνείτω μὴ ἐπιτρέψαντος τοῦ ἱερέως ἢ τοῦ ἀνθιερέως ἢ ὑπεύθυνος ἔστω κτλ., et enfin CELSE, *Alèthès Logos* (éd. Glöckner, 1924), VII, 9-11 (p. 55, ll. 11, 20-26); VIII, 45 (p. 67, ll. 1-3), etc. Sur les désordres aux « repas du Seigneur », on eût pu citer aussi cette inscription des Iobacchoi qui offre un parallèle intéressant.

NOTES ET RÉFLEXIONS

La situation du catholicisme dans les pays scandinaves

Les pays scandinaves ne sont pas seulement le Danemark, la Norvège et la Suède ; il faut ajouter à l'est la Finlande et à l'ouest l'Islande et les îles Féroë.

Les pays scandinaves sont protestants luthériens.

Sur une population de plus de 16.000.000 d'habitants, il y a environ 34.000 catholiques.

Voici, en les arrondissant, les chiffres officiels au 1er janvier 1934 :

	Habitants	*Catholiques*
Danemark. . .	3.575.000	25.000
Norvège	2.815.000	3.000
Suède	6.190.000	4.000
Finlande. . . .	3.720.000	1.700
Islande.	111.000	300
Féroë.	24.000	0
	16.435.000	34.000

Nous expliquerons brièvement la disparition du catholicisme, puis sa restauration. Ce ne sont que des notes.

La disparition du catholicisme

Le catholicisme a totalement disparu des pays scandinaves au cours du seizième siècle devant le protestantisme. Pour l'expliquer on doit se rappeler une des erreurs fondamentales de Luther, la conception qu'il avait de l'Église.

L'idée d'Église est une des premières qui s'obscurcirent dans l'esprit de Luther tant à cause des difficultés de sa vie religieuse intérieure que de ses conflits avec les théologiens ou avec l'autorité ecclésiastique.

Le mystère qu'est l'Église, avec son contenu divin qui élève la société chrétienne au-dessus des pouvoirs politiques comme des frontières nationales, devint étranger à Luther.

Il rêva d'une Église purement spirituelle et invisible qui n'était pas, qui ne pouvait pas être la société chrétienne visible et concrète de la terre.

La plus haute autorité de l'Église, la papauté, avait perdu de son prestige pour suite du séjour à Avignon, du grand schisme, des papes politiques ou de vie privée peu recommandable.

Et Luther trouva ses meilleurs alliés dans les rois et les princes : grâce à lui ils triomphaient enfin dans leur longue lutte contre l'autorité de l'Église et grâce à lui aussi devenaient maîtres des biens de l'Église.

Ces rois et princes possédaient maintenant de par Luther et l'autorité temporelle et l'autorité spirituelle : ils furent les véritables agents de la Réforme. Car l'enthousiasme du peuple pour Luther n'avait pas duré longtemps. Il fut bientôt trop évident que la Réforme, au lieu de simplement détruire les abus, aboutissait à une rupture totale avec l'Église.

Ce fut l'amitié des rois et des princes qui sauva l'œuvre de Luther en Allemagne. Dans les pays scandinaves aussi.

Deux noms sont à retenir : Gustave Vasa, roi de Suède, Christian III, roi de Danemark et Norvège.

Ils introduisirent la Réforme avec l'appui de la noblesse, en vertu du pouvoir qu'ils avaient reçu de Luther de mettre ordre aux affaires ecclésiastiques, chacun dans son royaume, et en vertu du principe nullement évangélique, mais authentiquement païen : *cujus regio, illius religio,* la religion du prince doit être la religion du pays.

Les historiens modernes, à quelque confession religieuse qu'ils appartiennent, sont unanimes à l'affirmer : le protestantisme a été implanté dans les pays scandinaves pour

des raisons d'ordre politique, et il le fut différemment dans les différents pays scandinaves. La manière de Gustave Vasa ne fut pas celle de Christian III, et la manière de Christian III ne fut la même en Danemark et en Norvège. Mais en Suède comme en Danemark et en Norvège la Réforme a été implantée de par la volonté du roi.

Mais, dira-t-on, le peuple chrétien s'est donc laissé faire, les évêques n'ont pas résisté, il n'y a pas eu de martyrs.

Il faudrait pour répondre pleinement à ces questions entrer dans une étude approfondie du seizième siècle scandinave.

Qu'il suffise de dire que depuis l'Union de Calmar scellée en 1397 le roi de Danemark était en même temps roi de Norvège et de Suède.

Christian II, qui monta sur le trône en 1513, à l'âge de trente ans, était souverain des trois royaumes. En Suède, il avait des adversaires puissants. Pour les réduire, il essaya de la manière forte et procéda, le 28 novembre 1520, à l'exécution arbitraire de quatre-vingt-deux notables, dont deux évêques et treize conseillers royaux : ce massacre de Stockholm porte dans l'histoire le nom de « bain de sang ». Cet événement détacha définitivement la Suède de l'Union de Calmar, déjà branlante depuis plusieurs années. Gustave Vasa souleva la Dalécarlie d'abord, puis tout le pays, et en 1523 il était élu roi de Suède, tandis que Christian II perdait encore les deux autres royaumes l'année suivante. En 1524 son oncle Frédéric de Schleswig-Holstein était élu roi de Danemark et Norvège, et Christian III, son fils, lui succédait en 1533.

Or Gustave Vasa comme Frédéric et Christian III étaient gagnés aux idées religieuses nouvelles qui leur permettaient de s'emparer en toute sécurité de conscience de l'autorité politique détenue par les évêques et des biens que possédait l'Église.

L'ordonnance royale prise par Gustave Vasa lors de la Diète de Vesterâs, en 1527, est la charte officielle de la Réforme en Suède, comme le rescrit signé par Christian III à

Copenhague le 30 octobre 1536 est la charte officielle de la Réforme pour le Danemark et la Norvège.

Ce qui explique le peu d'opposition que rencontra Gustave Vasa à la Diète de Vesterâs, c'est qu'à ce moment quatre des sept sièges épiscopaux de Suède étaient vacants depuis plusieurs années, Rome tardant à confirmer les élections faites par les chapitres à cause des difficultés entre les partisans de Gustave Vasa et de l'ancien roi Christian II. Des trois évêques restants, l'un était très âgé et malade, les deux autres résistèrent : Gustave Vasa exila le premier et maintint le second jusqu'à sa mort sous la surveillance d'un fonctionnaire luthérien.

Il y eut parmi le peuple cinq révoltes causées par le désir de restaurer la religion catholique. Gustave Vasa en triompha par la force. En 1593, la Confession d'Augsbourg était officiellement reconnue; les prêtres catholiques ne pouvaient rester en Suède sous peine de mort, et tout Suédois qui voulait être catholique devait renoncer à vivre dans sa patrie. Ainsi durent s'exiler la reine Christine, fille de Gustave-Adolphe, le sénateur Nils Bielke, et combien d'autres!

Des martyrs, il y en eut certainement. Mais les documents historiques font défaut. Et puis ce furent des luttes politiques autant que religieuses.

La Finlande faisait alors partie de la Suède, et le catholicisme y subit le même sort.

Le Danemark montra moins de résistance que la Suède. Il y avait huit évêques. Un fut décapité; un autre jeté en prison où il demeura huit ans, jusqu'à sa mort; un troisième passa au protestantisme; les cinq autres observèrent un silence prudent et obtinrent ainsi de garder leur liberté et leurs biens. La majorité des prêtres, gagnés aux idées nouvelles, demeurèrent dans leurs paroisses et se marièrent. Les fidèles les suivirent dans leur attachement au « pur évangile ».

L'introduction de la Réforme au Danemark est une des pages les plus tristes de l'histoire de l'Église : *testimonium paupertatis spiritualis*, m'écrivait récemment un pasteur protestant qui s'est converti au catholicisme.

Il y eut pourtant des persécutés et probablement des martyrs. Le premier surintendant et évêque luthérien à Sjælland, Peder Palladius, a écrit dans son fameux journal, si remarquable du point de vue historique bien qu'il ne respire que haine du catholicisme : « Vingt prêtres ont maintenant quitté le pays, et les autres ont été pendus. » Ne l'avaient-ils pas été en haine de la foi et ne sont-ils pas des martyrs ?

En Norvège le protestantisme fut implanté d'une tout autre manière. La Norvège avait longtemps hésité entre Christian II et Frédéric I^er^. Finalement elle soutint Christian II. Or ce fut Frédéric I^er^ qui l'emporta. Par ordonnance du 17 juin 1537, Christian III, fils de Frédéric I^er^, étendit à la Norvège le rescrit du 30 octobre 1536 qui avait imposé le luthéranisme au Danemark, mais il en recommandait une application « modérée et conciliante ».

Il y avait cinq évêques : l'un fut contraint de s'exiler, deux furent emprisonnés jusqu'à leur mort, un autre passa au protestantisme, le cinquième récemment élu n'était pas encore sacré. Les curés n'étaient pas inquiétés, mais quand ils vieillissaient et mouraient, ils n'étaient pas remplacés. Et sous peine de mort, l'entrée du royaume était interdite à tout prêtre catholique.

Aux îles Feroë l'introduction du protestantisme se fit comme en Norvège, sans violence.

Par contre, l'Islande montra une vive résistance. L'un des deux évêques fut admirable de vaillance et mourut à son poste. L'autre, récemment élu, était luthérien de cœur mais avait caché son jeu jusqu'au lendemain de son sacre. Le protestantisme s'établit en Islande grâce à sa félonie et aux soldats de Christian III.

A la fin du seizième siècle le catholicisme avait disparu de toute la Scandinavie. Cependant des catholiques étrangers durent y résider de par leur fonction diplomatique ou consulaire. C'est par eux, et pendant de longues années exclusivement pour eux, que le catholicisme revint dans les pays du Nord. Puis la législation se fit plus libérale, l'Église

catholique en bénéficia au même titre que les cultes dissidents et il y eut de nouveau en Scandinavie des Scandinaves catholiques.

La restauration du catholicisme

Suède

L'édit de tolérance de 1783, sous Gustave III, permet aux étrangers de pratiquer le catholicisme. Vers la même époque un prêtre du diocèse de Metz, Nicolas Oster, est nommé Vicaire apostolique, mais le ministère lui est rendu pratiquement impossible.

En 1823 arrive avec la princesse Joséphine de Leuchtenberg son aumônier Laurent Studach, prêtre suisse du canton de Saint-Gall. La princesse sera toujours fervente catholique, et quand son mari montera sur le trône en 1844 sous le nom d'Oscar Ier, son influence se fera sentir en Suède et en Norvège. L'abbé Studach est nommé vicaire apostolique en 1833, évêque en 1862, il meurt en 1873. Trois églises sont construites à Stockholm en 1837, à Gothenbourg en 1865, à Malmö en 1872, mais dans les premiers temps uniquement pour les étrangers. Six dames suédoises sont encore exilées en 1859, parce qu'elles sont devenues catholiques. A partir de 1870 la législation se fait plus tolérante.

Le Vicariat apostolique de Suède compte aujourd'hui 10 paroisses et 21 prêtres, dont deux sont d'origine suédoise. 4 prêtres appartiennent au clergé séculier, 17 au clergé régulier. Il y a environ 4000 catholiques.

Finlande

Au point de vue politique, la Finlande avait toujours oscillé entre la Suède et la Russie. Au début du seizième siècle elle dépendait de la Suède et le catholicisme y avait disparu comme en Suède. Il y revint pour les soldats polonais de l'armée russe en 1799.

En 1860, l'église d'Helsingfors fut bâtie pour eux aussi.

Depuis 1900 on avait commencé à organiser le ministère pour la population civile. Mais ce ne fut qu'après la grande guerre, lorsque la Finlande devint indépendante, qu'un vicariat apostolique fut érigé, en 1920. Il y a 4 paroisses avec 8 prêtres, dont deux Finlandais. On compte de 1500 à 2000 catholiques.

Norvège

La première messe fut célébrée en 1842 dans le salon du Consulat de France à Christiania : un prêtre était venu de Stockholm pour baptiser la petite-fille du consul. Mais ce fut en 1845 que la loi sur les cultes dissidents reconnut au catholicisme une existence officielle.

Comme la Norvège relevait alors de la couronne de Suède, elle fit partie, tout entière, du Vicariat apostolique du Suède. Mais quand la Préfecture apostolique du Pôle Nord fut créée en 1855, l'Extrême-Nord de la Norvège y fut rattaché.

En 1869 cette Préfecture apostolique du Pôle-Nord cessa d'exister, et une Préfecture apostolique de Norvège fut fondée, qui s'étendait à tout le pays.

En 1891 fut érigé le Vicariat apostolique de Norvège.

Depuis 1931 la Norvège est divisée en trois circonscriptions ecclésiastiques indépendantes : le district septentrional (Tromsö), le district central (Trondheim), et le Vicariat apostolique d'Oslo.

Il y a 19 stations paroissiales avec 23 églises ou chapelles publiques. Le clergé séculier comprend 19 prêtres, et le clergé régulier 23. 5 prêtres séculiers sont norvégiens.

On compte environ 3000 catholiques, très dispersés.

Danemark

En 1849 la liberté est reconnue au culte catholique. En 1869 fut érigée la Préfecture apostolique de Danemark, qui devint Vicariat apostolique en 1892. Jusqu'en 1923 l'autorité

du Vicaire apostolique s'étendit à l'Islande, qui relève politiquement du roi de Danemark.

Il y a 40 stations paroissiales avec 75 églises ou chapelles publiques, et 90 prêtres, dont 27 appartiennent au clergé séculier et 63 au clergé régulier; 20 prêtres ou religieux sont danois.

On compte un peu plus de 25.000 catholiques.

Islande

Le Saint-Siège avait créé en 1855 une préfecture apostolique du Pôle-Nord, dont le territoire devait comprendre l'Extrême-Nord de la Norvège, l'Islande, les Feroë. Dès 1857 deux prêtres français vinrent en Islande, mais leur ministère se bornait aux pêcheurs étrangers. La liberté de conscience ne fut reconnue en Islande qu'en 1874, bien qu'elle existât au Danemark depuis 1849.

En 1875 le seul prêtre qui était encore en Islande dut rentrer en France pour raison de santé.

En 1895, deux prêtres furent envoyés par le Vicaire apostolique de Danemark. Une Préfecture apostolique fut érigée en 1923, qui est devenue Vicariat apostolique en 1929.

Il y a 3 stations paroissiales, et, outre l'évêque, 5 prêtres dont un est islandais.

On compte environ 300 catholiques.

Iles Féroë

Un missionnaire y avait été détaché de la Préfecture apostolique du Pôle-Nord en 1856, il y resta jusqu'en 1869. A cette date fut érigée la Préfecture apostolique du Danemark et deux prêtres y vinrent, qui repartirent en 1872 : ils n'avaient pas dix paroissiens. Un prêtre vint désormais une fois l'an au temps de Pâques. Il n'y eut bientôt plus de catholiques : ils étaient morts ou avaient émigré.

En 1923 le Cardinal Van Rossum, se rendant de Norvège

en Islande, fit escale aux îles Féroë, visita les antiques souvenirs catholiques, résolut de les faire revivre.

En 1931 deux jeunes prêtres du Collège de la Propagande débarquèrent à Torshaven avec des sœurs franciscaines de Marie. Une église et une école ont été construites. Les enfants y viennent nombreux. Quatre adultes ont demandé l'instruction religieuse.

Les Féroë sont un merveilleux exemple de la vitalité de l'Église et de la force incoercible qui la pousse, fidèle qu'elle veut être au commandement de Jésus : Allez, enseignez toutes les nations.

Les prêtres catholiques dans les pays scandinaves ne sont pas missionnaires au sens strict du mot : on est missionnaire chez les païens, les Scandinaves sont des chrétiens, et de plus ils ont eux-mêmes des missions florissantes parmi les infidèles.

Les prêtres catholiques dans les pays scandinaves ont cependant une mission à remplir, et elle est triple :

détruire les préjugés amoncelés par quatre siècles d'ignorance ;

créer un milieu pour les catholiques qui, même s'ils ne sont pas dispersés, demeurent toujours isolés ;

contribuer pour leur modeste part à préparer l'unité du monde chrétien.

Cette dernière mission n'est pas la moindre.

La grande œuvre de l'avenir, c'est l'unité religieuse du monde, elle doit commencer par l'unité du monde chrétien. Tous les vrais croyants, dans le monde protestant comme dans le monde catholique, y aspirent. Pour tous il est clair que le christianisme que nous avons sous les yeux ne répond pas à la prière du Christ : « Père, que tous soient un comme nous sommes un ! »

L'une des causes pour lesquelles le christianisme ne possède pas aux yeux des peuples non chrétiens la force spirituelle qui ferait éclater sa supériorité sur les autres religions

est la multiplicité des confessions chrétiennes. Et dans les pays christianisés la désunion n'a engendré que faiblesse et a fait que la doctrine du Christ est dépouillée de la vigueur ennoblissante qui seule peut assurer le bien de chaque nation et l'entente entre toutes les nations.

Comment restaurer l'unité parmi les chrétiens?

En minimisant les dogmes? En faisant des compromis? En discutant à l'infini sur les points qui séparent? Non. En prenant comme point de départ la foi qui est commune à tous les vrais chrétiens (les autres ne le sont que de nom), la foi en Jésus-Christ, Fils de Dieu.

De même qu'il n'y a possibilité d'union entre les nations que si l'on est d'accord sur la personne humaine, de même il n'y aura d'accord entre les chrétiens que lorsqu'ils s'entendront sur la personne divine.

C'est un mystère que la personne de Jésus,

c'est un mystère que son Église,

c'est un mystère que l'infaillibilité du successeur de Pierre.

Unissons-nous dans le premier mystère, puisque les autres nous séparent encore. Car serons-nous pleinement et efficacement convaincus de la divinité de Jésus, alors sa charité nous pénétrera, nous nous comprendrons, nous voudrons nous comprendre. Il y a des signes de cette plus grande compréhension. On les rencontre surtout chez ceux qui croient intensément à la divinité du Christ. Nous croyons à l'unité du monde chrétien, si lente qu'elle doive être à se réaliser, parce que nous croyons à la prière de Jésus et à son sang divin rédempteur. Et tel protestant connu de Norvège s'est converti parce que, il l'a dit : « Je ne pouvais rester dans une Église où l'on discute la divinité de Jésus-Christ. »

Oslo.

H.-D. Béchaux, O. P.

La résistance chrétienne en Allemagne

Il est certain que le danger croissant du néo-paganisme, non moins que l'asservissement d'une partie de l'Église luthérienne, ont suscité chez les meilleurs Protestants d'Allemagne un mouvement de réaction qui ne pouvait que les rapprocher, dans des conjectures difficiles, de leurs compatriotes catholiques. Il reste pourtant, dans les milieux « évangéliques », de tels et de si anciens préjugés contre Rome qu'on ne pouvait guère espérer voir disparaître du jour au lendemain de la presse protestante des insinuations et des querelles traditionnelles.

Nous nous rendons mal compte en France à quel point la séparation de la Réforme a marqué ici les cœurs et les esprits. Même tiède et à peine croyant, l'Allemand de tradition catholique a reçu une empreinte profonde et son attitude, à l'heure des grandes décisions, se révèle presque toujours assez différente de celle du Protestant. Évidemment, ils portent ensemble dans l'urne des plébiscites le même bulletin approbateur. Ils font ensemble au Lustgarten le même serment de fidélité à leur conducteur Adolphe Hitler. Il semble bien pourtant qu'en fait leur adhésion soit rarement de même nature. J'ai rencontré des catholiques qui passent pour Nazis convaincus. Ou bien on sent en eux les traces d'une évidente « mauvaise conscience », qui les pousse à exagérer les positions du Parti et qui les désigne, — comme l'anticléricalisme affecté de certains prêtres renégats, — à la méfiance ou au mépris de leurs nouveaux amis. Ou bien ce sont des gens très simples qui, par crainte du pire et pour sauver certaines positions essentielles, font, comme on dit, « la part du feu ».

En fait, il semble bien que les meilleurs Nazis, les seuls

qui adhèrent au *credo* national-socialiste sans réserves de conscience, soient en grande majorité d'éducation protestante. Il est vrai que cette éducation a perdu depuis longtemps la plus grande partie de sa saveur chrétienne. Au cours d'instruction religieuse, ils ont appris un peu d'histoire, un déisme assez vague et presque uniquement moral, l'idée enfin que Luther est le type même de l'homme germanique dans la mesure où il a rompu avec l'idéal monastique et faussement « universaliste » d'un Moyen Age enténébré. Qu'un tel terrain favorise l'idolâtrie du *Deutschtum*, personne ne peut s'en étonner, et, moins que personne, ceux-là, parmi les Protestants allemands, qui, pour retrouver à travers les Réformateurs l'exigeante pureté du Christianisme primitif, ont dû secouer d'abord les cendres accumulées du libéralisme, du moralisme, de l'historicisme...

A ceux-là même d'ailleurs, — et c'est au fond bien naturel, — il arrive parfois d'user à l'égard du Catholicisme d'un ton condescendant ou persifleur qui provoque des répliques et risque d'aboutir à des polémiques stériles. C'est ainsi que l'hebdomadaire protestant, le *Reichsbote*, organe berlinois de la résistance « évangélique », après avoir mené de concert avec les feuilles catholiques le bon combat contre le nouveau mythe de Witikind, s'était permis il y a deux ou trois semaines quelques insinuations sur le « double jeu » de Rome dans « le combat de la Sarre ». L'article fut aussitôt relevé avec quelque vivacité dans la *Germania*, qui a échappé, dit-on, aux mains hésitantes de M. von Papen et qui tâche aujourd'hui, par un jeu de pointes allusives semées de grosses flatteries, de retrouver l'audience des Catholiques berlinois sans déplaire ouvertement au ministère de la Propagande...

Au lieu de répondre sur le même ton, le *Reichsbote* (numéro du 24 février) a invoqué aussitôt un « malentendu ». Sans insister sur le détail des faits litigieux, le journal protestant souligne avec force que le 13 janvier Catholiques et Protestants ont marché la main dans la main, qu'ils ont refusé la solution tortueuse d'un « patriotisme conditionnel » et qu'il

s'agit maintenant pour eux, à l'intérieur de la Patrie unifiée, dans la lutte commune pour la défense de leur foi, d'éviter les polémiques irritantes et de chercher au contraire, avec le maximum de bonne volonté, tout ce qui est commun aux meilleurs combattants des deux confessions.

Le dernier numéro du même journal (3 mars) nous donne de cette « bonne volonté » un exemple touchant et dont on appréciera la valeur. Il s'agit de la diffusion officielle, dans les campagnes allemandes, d'un « Calendrier paysan », édité par le *Reichsnährstand*, et dont il existe, paraît-il, plusieurs tirages suivant les régions. Le calendrier bavarois contient le nom des fêtes chrétiennes et s'abstient de toute attaque directe contre le « cléricalisme ». Dans les campagnes saxonnes, on répand au contraire, sous la même couverture, une édition purement païenne, où Noël fait place au solstice d'hiver, — mais en ayant bien soin de flatter les préjugés anti-romains par des histoires affreuses de pures et nobles jeunes filles allemandes brûlées par les moines sous le prétexte de sorcellerie.

A ce piège grossier, il est possible que bien des lecteurs simples se soient facilement laissés prendre. Un « paysan » anonyme écrit à la *Reichswart* du 24 février que lui et sa femme ont été « entièrement enthousiasmés » par ce calendrier uniquement paysan : « En tant que Chrétien évangélique, ajoute-t-il candidement, je n'y ai rien trouvé qui fût de nature à me choquer. » Le rédacteur du *Reichsbote* qui rapporte ces lignes s'étonne et s'indigne en même temps de cette naïveté. A ses yeux de Chrétien convaincu, il ne suffit pas, pour mériter brevet d' « évangélisme », de « polémiser contre le culte des saints » ou de rouvrir le triste chapitre des épidémies médiévales de sorcellerie. Ce qu'il faut voir, c'est que toutes ces histoires, d'ailleurs fort déplacées dans un calendrier qui se donne comme technique, ne peuvent que discréditer en bloc, dans l'esprit du lecteur moyen, sans distinction de temps ou de confession, l'essence même du Christianisme. Comment ignorerait-on d'ailleurs la propagande qui est faite ouvertement, dans l'entourage du ministre

Darré, en faveur du néo-paganisme? on l'a vue s'étaler à Berlin même, sous le prétexte de biologie et d'histoire, dans les halls du *Kaiserdamm*, à la *Grüne Woche*.

Nous comprenons très bien que les Protestants du *Reichsbote* se sentent touchés au vif en constatant que dans le Nord de l'Allemagne les propagandistes du nouveau culte prennent moins de précaution qu'en Bade ou qu'en Bavière et qu'ils se jettent plus hardiment à l'assaut des consciences dans les campagnes de formation « évangélique ». N'est-ce pas reconnaître implicitement, tout à la fois que l'éducation luthérienne prépare mieux le terrain au néo-paganisme, et d'autre part que c'est un avantage certain pour les Catholiques que d'être épaulés par toute la hiérarchie et d'avoir su sauvegarder par la promulgation d'un Concordat en règle leurs plus essentielles libertés? Mais nous nous en voudrions de paraître polémiser. Il nous plaît surtout de noter, comme un syptôme heureux, les dispositions iréniques du *Reichsbote*. Autant un *Front chrétien* qui prendrait figure politique nous paraît inefficace ou même dangereux, autant le soin fraternel et attentif, de chaque côté des frontières confessionnelles, de tout ce qui peut sauvegarder la pureté du nom chrétien, doit contribuer aujourd'hui à rendre au peuple allemand le sens du spirituel.

MARTIAL VIVEYROL.

Albert de Mun

Il est bien que le Robert Garric qui a écrit *Belleville*, Robert Garric des Équipes Sociales, vienne parler de celui qui, précisément à Belleville, un jour de mai 71, reçut le choc qui l'ébranla à jamais, de celui qui comprit qu'il y avait une question sociale, et que la société avait failli à son devoir envers la classe populaire (1). Comment Garric pourrait-il être mieux lui-même qu'en s'occupant d'Albert de Mun? L'admiration, la compréhension, l'amitié, le respect, tout vient ici doubler son être. Aussi a-t-il écrit un livre chaud et montant, comme une harangue. Ce pourrait être un reproche : il montre moins un homme sous divers éclairages, qu'un chef de file, debout dans le soleil, et une idée s'emparant de ce chef, et le menant vers ce qui a fait sa grandeur. Oui, ce pourrait être un reproche, et c'est un éloge. On a passé en grand air, un peu au-dessus de la littérature et de la psychologie.

Il le fallait. Les géants sont ceux qui savent reprendre force simplement en touchant terre. Albert de Mun est grand parce qu'il est simple, donné à une grande idée. L'ancien officier de 1870 et de 1871, le lieutenant de chasseurs d'Afrique, le jeune aristocrate, est l'homme d'un renouveau. Celui qui a compris que le christianisme devait faire retour à sa loi profonde, reprendre feu au charbon ardent de l'autel, c'est-à-dire à la charité, humaine et divine. Religieux, social, c'est presque le même mot : l'idée de lien est là, l'idée d'amitié. Il n'y a sur tous les plans qu'une loi de vie : la loi d'amour. Il n'y a qu'une vérité et qu'une voie : pour que la France vive, il faut qu'elle soit chrétienne de cœur; et elle ne sera chrétienne que si elle se donne mieux à l'amitié de tous, qu'elle fasse davantage pour ceux qui n'ont rien, d'abord.

On ne lira pas ce livre plein de vent dans les voiles sans se sentir embarqué, soulevé. Quel plus bel éloge? Telles paroles, telles formules, et cette présence d'une grande figure, sont faites pour nous mettre en plus haut climat. Reconnaissance à Robert Garric.

HENRI POURRAT.

(1) Chez Flammarion, collection : *Chefs de file.*

A TRAVERS LES REVUES

Religion et Vie

A propos du livre de Rademacher, dont nous avons parlé ici même, le R. P. Huby nous montre, dans les **Études** du 5 mars, comment le christianisme doit animer toute notre humanité. Car si notre foi est libre vis-à-vis de chaque civilisation, c'est elle cependant qui les féconde toutes :

Le christianisme, par essence, n'est solidaire ni d'une civilisation déterminée, orientale ou occidentale, ni d'un stade donné d'une de ces civilisations. Religion pure, il s'adresse à tout homme dans ce qu'il y a de plus profond et de plus universel, par-dessus toutes les barrières que peuvent dresser les castes, les races, les nations. Il prétend atteindre le civilisé qui a fait ses études classiques, comme le sauvage qui ne sait lire ni écrire. Devant Dieu et son Christ, il n'est d'autre aristocratie que celle de la sainteté, de la simplicité et de la droiture du cœur... : la noblesse chrétienne d'une Jeanne d'Arc n'a pas de commune mesure avec la médiocrité de bien des savants. Ce qui exclut du royaume de Dieu, ce n'est pas l'ignorance des sciences humaines et de leurs merveilleuses inventions, mais la bassesse et la vilenie, prenant corps dans le péché.

Mais si le royaume de Dieu déborde et transcende les formes variées de civilisation, de sorte qu'il n'est rivé nécessairement à aucune, cette indépendance n'est pas exclusion. Au contraire, comme la parabole du levain nous l'enseigne, l'Église doit les élever et les féconder toutes.

Mais ce n'est plus uniquement par la fondation ou par le développement de Congrégations et d'Ordres de clercs que l'Église répondra au besoin de notre temps. Ces ordres sont plus que jamais nécessaires. Cependant, il faut autre chose : c'est dans la vie laïque, dans la famille, dans la cité, dans le métier, que la vie religieuse doit se prolonger :

A une époque où l'unité de la foi est brisée, où les esprits sont

divisés sur les questions les plus fondamentales, ce n'est plus seulement dans des associations ecclésiastiques ou religieuses, mais dans les professions séculières que doivent se recruter des chrétiens en qui se compénètrent l'amour des valeurs créées et l'aspiration spirituelle, un humanisme ouvert au monde et la sainteté de la vie, le goût joyeux de l'action et le don total du cœur à Dieu. C'est par ce témoignage que les meilleurs seront attirés : rien n'égale, pour transformer une vie, la rencontre d'un idéal spirituel, incarné dans une amitié.

Mais n'est-ce pas là contradiction? Est-il possible d'être à la fois tout à Dieu et cordialement voué à des tâches terrestres? La question se pose déjà pour l'apôtre proprement dit, occupé au ministère des âmes, prédicateur ou éducateur chrétien; et elle n'est pas si facile à résoudre. Pour l'éclairer, le P. Léonce de Grandmaison a déployé dans ses *Écrits spirituels* tous les dons de sa psychologie pénétrante et de sa spirituelle sagesse. Et pourtant, il s'agit là d'œuvres que baigne une atmosphère religieuse. Combien le problème apparaît-il plus aigu quand l'activité s'exerce dans des professions séculières : ouvriers, employés, commerçants, industriels, ingénieurs, hommes de lettres, savants!...

Contradiction? demandions-nous. Non, mais certainement paradoxe, si l'on définit ce mot, avec M. Jean Schlumberger, « une vérité en équilibre instable ». L'harmonie réalisée n'est jamais ici-bas définitive et il faut toujours s'efforcer à un plus parfait accomplissement : « loi de tension », dit le Dr Rademacher, l'âme étant sollicitée par deux forces opposées et cependant apparentées, comme par deux pôles d'électricité contraire, Dieu et le monde.

Cette action de notre temps, nos lecteurs savent son nom : c'est l'Action catholique sur laquelle Notre Saint-Père le Pape veille avec sollicitude. C'est elle que réalisent les jeunes de la J.O.C., de la J.E.C., de la J.M.C. et d'ailleurs, c'est celle dont nous essayons ici même d'élaborer la doctrine.

QUESTIONS SOCIALES ET POLITIQUES

CIVIS. *La réalité et les systèmes.*

●

RENAISSANCE CORPORATIVE

GEORGES VIANCE. *La leçon des événements.*

M. Georges Viance avait publié ici même l'an dernier (*La Vie Intellectuelle*, 10 et 25 avril 1934) une étude sur les corporations professionnelles. Il nous apporte aujourd'hui le résultat de ses nouvelles réflexions, réfutant les objections qui lui avaient été adressées et marquant avec netteté les conditions d'une véritable renaissance corporative.

L'intérêt de cet article s'accroît du fait qu'il reflète les tendances d'un groupe d'économistes qui se sont essayés à dresser un plan général de « renaissance corporative ». Nous publions en annexe, et à titre de documents, les études de ce groupe.

DOCUMENTS

I. Le travail et sa superstructure capitaliste.
II. Les entreprises.
III. Les deux régimes d'entreprises.
IV. Les banques.
V. Les bourses de valeurs.
VI. Principes d'une assurance-crédit intercorporative.
VII. Ébauche d'une charte de l'Économie française.

●

A.-D. TOLÉDANO. *L'Angleterre prend ses précautions.*

Ces réflexions étaient écrites le 12 mars. Depuis, l'Allemagne a démasqué ouvertement sa volonté de réarmer. Qu'en résultera-t-il pour demain?

LOUIS DIMIER. *Pierre et César.*

En visitant l'Algérie, M. Régnier, Ministre de l'Intérieur, n'aurait-il rien eu à apprendre de nos évêques africains?

Billet de Civis

La réalité et les systèmes

« *Le président du conseil, nous dit le* Temps, *a proclamé son intention de préparer le retour à la liberté et de n'intervenir que pour rétablir le jeu normal des forces économiques. Nous sommes donc surpris de voir le gouvernement proposer, pour combattre le chômage, des réglementations qui entraveraient l'activité des entreprises.* »

Étrange! toutes les entreprises, à l'exception d'une minorité, sont entravées. Le jeu normal des forces économiques fait penser au rouleau compresseur; son effet principal est l'écrasement lent avec la faillite au bout. Il se trouve encore cependant des esprits — ou des intérêts — pour qui la fin des fins est de laisser faire. Tant de faillites : tant de concurrents éliminés; tant de chômeurs nouveaux aussi, mais le chômeur ne compte pas que l'État entretient. Liberté, liberté complète dans l'ordre économique; il convient que les forces s'opposent, se heurtent, se brisent et que des hommes en soient broyés. En même temps, on réclame la réforme de l'État, le relèvement de l'autorité, l'ordre politique préconçu, construit, peu à peu réalisé et maintenu contre les forces hostiles.

Et voici l'autre absurdité, la contradiction inverse : chez ceux qui règlent l'économie selon un plan, la dirigent à leur gré, l'inclinent à leurs conceptions ou préjugés, la nationalisent ici et la réglementent là, et veulent au-dessus le désordre

établi des opinions divergentes, opposées, irréconciliables ; mise à l'encan du bien commun, pour la satisfaction d'idéologies insuffisantes puisque chacune d'elles repose sur une part de vérité, séparée de la part voisine par un fatras de systèmes. Qu'on évalue le poids d'encre utilisée, de salive dépensée au cours du siècle écoulé pour défendre les idéologies socialistes, à l'heure où elles reculent partout et où nous pouvons évaluer le résidu de vérité et de services effectivement rendus. Que de temps, de paroles et d'actes dissipés !

Mais, dans la crise profonde qui ébranle le monde, et l'Europe plus que les autres continents, les nécessités et les impossibilités sont plus fortes que les systèmes, les préjugés et les aveuglements. Pendant un siècle et demi, à ne retenir qu'un exemple qui nous concerne, tout ordre corporatif a été donné comme un souvenir historique, irrémédiablement passé; ceux mêmes qui comprenaient encore son bienfait et sa nécessité n'osaient pas, le plus souvent, en prononcer le nom. Aujourd'hui encore le gouvernement français s'en défend comme d'une erreur redoutable. Et cependant...

Nous allons aux ententes professionnelles obligatoires. Le Sénat adopte une loi instaurant l'ordre corporatif des médecins. Un règlement d'administration publique, du 25 février dernier, coordonne le rail et la route, instituant des comités corporatifs de coordination dans chaque département. Au principe égalitaire de la semaine de 40 heures, un nouveau projet tend à substituer la possibilité, dans une profession et dans une région, de fixer le temps réduit du travail qui paraîtra conforme aux réalités du métier et à sa situation économique. Tout le commerce extérieur est rigoureusement réglementé, dirigé ou endigué. A l'idéologie libérale, à ses abstractions irréelles, les réalités se substituent durement, mais impérieusement. Il faudra bien y ajuster la politique, et la crise de l'État (nous pourrions dire la crise des États) n'a d'autre cause foncière que la faillite d'une mauvaise philosophie, la même qui inspirait les économistes libéraux et les politiciens.

Nous revenons au réel, à l'homme, à ses activités vitales,

aux fonctions qu'il assume dans la cité, aux ordres, aux corps qu'elles appellent, à l'exacte représentation enfin de ces fonctions. Or, disait La Tour du Pin, « pour représenter une fonction il faut la connaître : une opinion, il suffit de la partager »... ou de la dire. Nous retrouverons ainsi les véritables autorités humaines responsables, celles qui ne se partagent pas mais se limitent. Car, dit encore La Tour du Pin, « le partage, c'est le conflit organisé; la limitation, c'est l'ordre ». Ainsi parlerons-nous moins des opinions et des intérêts, des forces économiques, de l'argent et de ses ombres, pour mieux entendre les libertés et les droits, les hommes, leurs travaux et leurs foyers. On ne guérit pas la misère avec des discours.

CIVIS.

La leçon des événements

On n'a sans doute jamais autant parlé de *corporations* que de nos jours, tout en limitant le mot aux seules corporations professionnelles et entendant par là certaines institutions qui, dans une profession ou une branche de l'activité économique, sont ordonnées à la régulation de cette activité, grâce à son pouvoir propre, plus ou moins uni à l'autorité civile, jusqu'à n'être parfois qu'une délégation sans autonomie de cette autorité. La corporation n'est rien en effet si elle ne revêt la forme d'une institution de droit public, mais elle peut en prendre plusieurs vêtements de coupes fort diverses.

Si, depuis plusieurs années, de nombreux gouvernements ou chefs d'État s'efforcent à réorganiser leurs économies nationales selon des formes corporatives, estimant qu'il y a là un remède efficace à la crise du régime économique, il faut avouer que nous sommes en France attardés encore dans les ornières du libéralisme qui a fait son temps après avoir conduit le monde entier au seuil de la ruine. Néanmoins, l'idée corporative fait son chemin parmi nous, et depuis que nous en traitions ici même, il

y a onze mois (1), maints progrès déjà semblent acquis. Lentement, non sans hésitations, malgré la résistance d'intérêts aussi aveugles que puissants, nous accédons à ce qu'il est convenu d'appeler le *corporatisme* ou, avec plus d'égard à l'étymologie sinon à l'euphonie, le corporativisme.

Nous laisserons ici ces mots, n'ayant aucun goût pour ce travers qui consiste à prolonger en isme le nom de chaque nouveauté, vraie ou prétendue, pour en faire un système. Nous en verrions bientôt se définir divers familialismes, communalismes, entreprisismes, productivismes, régionalismes, au bout desquels on ne trouverait pas une société humaine. En fait, il n'y a pas de corporatisme autour de nous, mais des corporations professionnelles naissantes, de structures assez diverses, commandées par une série de doctrines qui portent sur la nature et la fin de la société, sur la nature et la fin de l'État, au sens large de société politique organisée. En prenant le mot en son sens exact, et non dans l'acception déviée et courante, on pourrait dire que *l'étatisme* régnant conduit à une forme de corporation professionnelle déterminée. On ne saurait, sans brouiller les notions les plus claires — et d'aucuns s'y emploient intentionnellement —, ranger sous la bannière d'un unique corporatisme les tentatives, fort diverses dans leur inspiration centrale, de réorganisation corporative des économies nationales.

Ce n'est pas là une simple querelle de mots, mais souci de précision. Car nous nous trouvons au carrefour d'une renaissance corporative et professionnelle, d'un retour à l'économie corporative, et nous ne saurions oublier ici qu'il y a d'autres institutions corporatives, d'autres corporations au sens exact du mot que les corporations pro-

(1) Cf. *La Vie Intellectuelle*, 10 et 25 avril 1934 : *Les corporations professionnelles.*

fessionnelles. En sorte que si l'on veut à tout prix un « corporatisme », il conviendrait de l'entendre d'une doctrine corporative de la société ou de l'État, et non plus seulement de l'économie, d'un État fondé sur la restauration de tous les corps sociaux, nécessaires aux hommes pour abriter, organiser et maintenir en règles de justice leurs diverses activité sociales, sous la motion ou le frein d'une autorité civile libre. Ainsi entendu, le corporatisme marque nettement le sens d'une évolution profonde, qui s'impose à l'Europe au moins.

Rien ne sert de s'acharner contre la logique des idées, des situations et des événements, de maintenir des préférences sentimentales ou des habitudes d'opinion. La défense entêtée du libéralisme économique, ou du système capitaliste qui en est issu, est vaine ; vain également le dessein de condamner ce libéralisme économique et de vouloir maintenir le libéralisme politique, né aux mêmes erreurs ; inutile encore, la tentative actuelle des représentants du vieux socialisme, celui qu'on peut appeler le socialisme bourgeois et qui recule partout, en liaison étroite avec le libéralisme, contre les injustices duquel il s'était dressé et dont la faillite lui ôte toute raison d'être. L'erreur individualiste et égalitaire, quelle qu'en soit l'inflexion, n'a plus de place dans un monde devenu trop petit, au sein duquel se heurtent les forces déchaînées par le génie humain et les prépotences gonflées à la mesure de ces forces. C'est pourquoi nous voyons se désagréger le libéralisme des intérêts, des sociétés de capitaux, des opinions, des idées et des partis, en même temps que le socialisme des individus égalisés. Par nécessité pour les hommes et les États de rétablir sur leur agir la domination d'une intelligence ordonnatrice, nous sommes entraînés à substituer, à l'anarchie des intérêts et des opinions, l'organisation étatique des fonctions

sociales, c'est-à-dire la restauration et la représentation de ces corps sociaux qui groupent les hommes selon les différentes branches de l'activité collective auxquelles ils se rattachent, et fondent l'État sur ces réalités, *sur le faire et non plus sur le dire*. Si la révolution corporative — car c'en est une — commence par les corps professionnels, la raison en est que, dans la détresse actuelle, le primat du vivre s'impose à tous les peuples.

Encore est-il qu'on voit rarement à quel point une régulation générale est devenue nécessaire, car le plus grand nombre induisent de la situation présente comme si elle marquait un stade qui ne devrait pas être dépassé. En même temps d'ailleurs, sans souci de la contradiction, les apôtres du progrès gagnent de nombreux adeptes qui ne vantent qu'un progrès *matériel*, ou n'y voient, sans le dire, que le progrès de colossales fortunes ou pouvoirs économiques. En réalité, quelle que soit la démesure accélératrice qu'y aient ajoutée les cupidités propres au système capitaliste, le problème corporatif est posé au fond par l'emprise croissante de l'homme, sur les forces naturelles, par les capacités de production qu'il en a tirées. Or, sur cette route, nous sommes aux premiers pas et nous avons peu vu ; quelque avance, facile à prévoir, nous rendra maître d'un tel déchaînement de forces motrices, de tant de biens naturels à utiliser sans grands efforts, que les libéraux, s'il en reste, reculeront épouvantés. Il n'est pas besoin de rêver pour apercevoir le temps où des machines monstrueuses produiront, avec une participation infime du travail humain, plus d'engins et d'appareils que les hommes n'en pourront, comme dit ce temps, consommer, si on n'y met bon ordre. Cependant que le rythme des saisons tiendra à sa cadence paisible les moissons de la terre... Les libéraux sont de grands enfants.

Objections et critiques

Nous y sommes donc et qui qu'en grogne. Quelques objections traînent cependant, contre le régime corporatif, qu'il faut écarter.

La première, chère à M. Joseph Barthélemy, consiste à dresser l'épouvantail du passé, des anciennes corporations de métier qui ont mal fini. L'objection nous amuse, car enfin, avant la conclusion détestable, l'institution corporative a tenu bon cinq siècles au moins, assurant une paix suffisante. Si les corporations modernes qui ne ressembleront que de loin aux anciennes doivent durer cinq siècles et péricliter ensuite... il y a bon. On dit bien que les anciens marchés restreints n'ont rien de comparable à ceux d'aujourd'hui, et l'on oublie que nous sommes brutalement ramenés aux économies nationales semi-fermées, alors que, pour l'homme, une nation moderne est plus petite qu'une province du moyen âge. La différence tient à ce que notre activité économique est beaucoup plus complexe : nous verrons quelle conséquence en résulte, le bon sens aidant.

Il reste toutefois que les anciennes corporations se sont rendues insupportables au XVIII[e] siècle par leurs abus, malgré les efforts du pouvoir royal, malgré cette tentative de Louis XV qui, le 14 décembre 1716, tentait d'instaurer un véritable Conseil national économique, formé de conseillers d'État et de représentants du commerce, sous le nom de Conseil du commerce et des manufactures. Quelle est la cause de cette décadence? comment l'éviter?

La vraie cause du dérèglement des corporations a nom : faiblesse du pouvoir royal, le moins proche qui soit des dictatures contemporaines. L'État royal ne connaissait guère le volontarisme juridique, il respectait un droit supérieur, d'autant plus impérieux qu'il était souvent

coutumier et fort complexe ; devant les corps constitués, son pouvoir était faible et jamais il n'eut assez de force pour contenir dans les limites du bien commun les corporations professionnelles devenues trop puissantes et trop riches, à partir du XVI[e] siècle. Bien plus, comme tout État, il avait souvent besoin d'argent, les corporations en possédaient et l'emprunt à répétition était une ressource inconnue alors. Les corporations prêtaient donc, volontiers ; le marché n'allait pas sans avantages pour elles : chaque prêt était le payement d'un privilège nouveau, d'un pouvoir supplémentaire que les maîtres orientaient au maintien de leur maîtrise. La sclérose vint de là et la résistance à toute novation, lorsque naissait l'industrie et, sous la motion de Colbert, les compagnies de commerce, tandis qu'une lignée d'inspirateurs, de Quesnay à Diderot, enseignait le libéralisme. L'aveuglement est le même aujourd'hui chez les libéraux et autres défenseurs du système capitaliste qui voient leurs privilèges menacés. Et la leçon doit être retenue : au-dessus des corporations nouvelles, plus prolétariennes que leurs aînées, fort différentes de structure, il faudra un pouvoir aussi libre des puissances d'argent que le royal, mais plus fort.

La seconde objection, déjà rencontrée, consiste à arguer des complexités inextricables de l'économie moderne. C'est l'objection des ignorants que le problème épouvante. Il est difficile de tourner plus résolument le dos au bon sens. Car l'expérience humaine montre à l'évidence qu'une activité quelconque appelle une direction d'autant plus exacte et sévère qu'elle se complique davantage. Il y aura autant de différence entre le gouvernement des anciennes corporations et celui des nouvelles qu'entre la direction d'une entreprise de transports par diligence et celle d'une compagnie de chemins de fer, mais tel conseil corporatif n'aura pas plus de soucis que

le conseil directeur d'un consortium international métallurgique ou d'un trust pétrolier. On passe les bornes du cynisme lorsqu'on prétend que la régulation d'un large secteur de l'économie excède les capacités de l'homme : faut-il répondre Rockefeller ou Deterding?

Restent deux critiques grossières, à laisser aux partisans. Les uns disent : « Nous ne voyons guère comment l'État corporatif, déroulant ses conséquences logiques, se distingue de l'État socialiste. A tous les degrés de l'État corporatif, en effet, impossible de se passer de l'intervention de l'État. La différence est dans les mots plutôt que dans les faits. » L'argument est gros. Il confond État corporatif et État fasciste, alors que celui-ci n'est qu'un redressement de salut en route vers les formes corporatives; il assimile ensuite socialisme et intervention de l'État, ce qui est vraiment un peu simpliste.

Les autres, des jeunes inexpérimentés parfois, ne voient dans le retour aux corporations qu'une tentative désespérée des « capitalistes » pour sauver ce qui reste du régime qui leur a profité. Les nouvelles conquêtes devenues impossibles, une organisation rigide aurait à leurs yeux l'avantage de stabiliser la situation et de fermer la porte aux nouveaux concurrents. C'est un gentil roman, un peu naïf. Car, outre qu'un régime corporatif nettoiera nécessairement les excès du système moribond, il suffit d'ouvrir les yeux : ce ne sont pas les maîtres de l'argent qui réclament des corporations, ils s'y opposent; les grosses puissances économiques n'y sont pas mieux inclinées, leur presse en témoigne; seuls comprennent les chefs d'industrie les plus clairvoyants, non sans réticence à l'ordinaire. Des maîtres de l'argent, il n'y a pas à craindre une exploitation; il faut redouter que la faiblesse du pouvoir politique soit impuissante à les faire rentrer dans le rang, auquel cas on échouerait purement et simplement.

Corporations et réalités

Un ordre corporatif des métiers qui prend nécessairement les hommes selon les fonctions qu'ils exercent, dans les réalités de leur vie professionnelle, avec la connaissance exacte qu'ils en ont, tend naturellement à supprimer toutes les constructions abstraites du libéralisme et du socialisme : l'individu citoyen avec son opinion, le salarié sans état, la société anonyme de capitaux sans maîtres connus, le crédit personnifié et ses ombres. Il y substitue l'homme, chef de famille et travailleur, l'ouvrier qui possède son métier, la responsabilité des chefs d'entreprise connus, les biens réels ou la probabilité fondée de leur acquisition ou de leur naissance, la confiance raisonnée. Il exclut ces artifices de propriété abstraite qu'on a présentés aux prolétaires, tout au long du siècle dernier, comme des os à ronger ; tel l'actionnariat du travail, entendez un papier sur lequel on imprime cent francs et qui ne coûte que quatre à cinq francs par an ; tel encore la participation à la direction ou à la gestion des entreprises (1), c'est-à-dire une délégation à quelques-uns qui ne peuvent ni diriger, ni gérer et donnent à tous une participation égale à celle du citoyen qui, par son bulletin de vote, est proclamé maître de la république. Au prolétaire, pour qu'il cesse de l'être, il faut des biens *réels* dont la gestion lui appartienne en propre : son métier d'abord qui assure sa vie, mais un métier reconnu, contrôlé et possédé ; un toit ensuite, le sien pour les siens ; un coin de terre si possible ; un salaire suffisant, il va sans dire, et un patrimoine encore, non pas de papier, mais

(1) Nous pensons que Jacques Maritain n'est pas généreux lorsqu'il ne propose que cela en compensation des servitudes machiniques.

d'espèces qu'il peut trouver ou reprendre en cas de besoin ; une participation, directe et effective celle-là, par le syndicat ou le conseil corporatif à la vie du corps (1).

L'ordre corporatif, édifié sur les réalités, permet tout cela, le temps aidant ; à ne retenir qu'un exemple, des caisses corporatives d'assurances sociales disposeraient actuellement en France de 1500 millions à capitaliser chaque année et pourraient en consacrer une bonne partie, pendant quelque temps, aux logements de leurs salariés, un ministre du travail au contraire a engagé les trois quarts de ce capital annuel dans un programme de grands travaux, et les taudis subsisteront.

Communauté d'une activité économique, la corporation professionnelle domine cette activité et la règle par l'autorité qui lui est propre. Elle est un ordre du travail, qui tend à libérer en soumettant le tout à l'unité de raisons éclairées. Les envahissements aveugles du machinisme. Les pouvoirs anonymes nés de l'argent, les interventions abusives de l'État, sont peu compatibles avec son fonctionnement, parce qu'il en est immédiatement gêné et que, faite par les gens du métier, pour conduire les choses du métier, elle réagit immédiatement contre ce qui le trouble. Va-t-elle, comme on l'assure, mettre ses entreprises en tutelle ? Pas plus qu'un cartel et beaucoup moins qu'un *holding* ; pas plus que la commune ne brime ses foyers en leur donnant une loi. C'est pour l'État qu'elle serait vite dangereuse, s'il était faible.

Certains diraient volontiers aujourd'hui qu'elle est conforme à la dignité de la personne humaine. Mais nous n'oublions pas que cette dignité est moins un bien de nature qu'une possibilité mise en acte par long effort de

(1) Un ouvrage de Paul Chanson sur *Les droits du travailleur et le corporatisme* paraîtra prochainement.

vertu. Disons qu'un ordre corporatif est conforme aux prérogatives de la personne, à ce qui lui est dû, sauf indignité, par ce qui ne coopère qu'indirectement à la vie vertueuse, source unique de dignité en acte.

Toute corporation est, dans l'État, une république, libre de ses mouvements, à la réserve des exigences du bien commun. Utiliserons-nous le mot démocratie? Mais il n'est pas de mythe plus équivoque, tandis que l'ordre corporatif l'est fort peu, qui exclut toutes les constructions irréelles, chères au siècle dernier, la souveraineté du peuple comme la liberté abstraite. Sans doute, chacun prend ce qui lui convient dans ce complexe que recouvre le mot démocratie, mais nous nous défions du venin toujours envahissant que J.-J. Rousseau y a mis, des erreurs et des hypocrisies de son système.

Jacques Maritain a raison, « ce n'est pas une liberté abstraite, par la Liberté impersonnelle, c'est par des libertés concrètes et positives, incarnées dans des institutions et dans des corps sociaux, que la liberté de la personne demande à se traduire sur le plan externe et social ». Grande leçon qui résume l'enseignement de La Tour du Pin. On invoquera et on invoque encore ici la dignité de la personne : nous préférons parler de ses prérogatives, de ses droits et de ses libertés, car nous tenons pour évidence éprouvée que tous les grands mythes politiques ou économiques masquent autant d'oppressions occultes ou hypocrites que de bienfaits. Pour assurer le bien du peuple, pour aider ces oiseaux de passage que sont les hommes à conquérir leur dignité, nous irons plus loin et plus révolutionnairement, s'il le faut, que maints démocrates fort bourgeois. Mais, quant à la démocratie, tout en acceptant ce qu'on y inclut de valeurs morales, nous préférons le langage précis d'Aristote, qui savait déjà que travailler à bien penser est premier principe de morale.

Structure des corporations professionnelles (1)

Depuis le début de la crise actuelle, nous entendons répéter, comme un refrain, que l'économie moderne a su organiser et développer la production industrielle, mais qu'on avait complètement négligé la consommation. C'est transposer en vocabulaire capitaliste l'expression d'un fait exact. Nous laisserons pour ce qu'elle vaut la thèse fordienne selon laquelle il revient aux producteurs d'exciter, d'imposer même la « consommation », par ventes à crédit, artifices de publicité ou contrainte patronale ; la faillite de ces extravagances est complète. Il reste inclus dans l'observation que nous relevons, inclus et vrai, que les chefs d'entreprise livrés à la dispersion et à l'isolement anarchiques de la libre concurrence travaillaient dans la nuit, étaient livrés sans défense aux emprises des dispensateurs du capital ou du crédit, dressés par les mœurs et les idéologies régnantes contre leurs propres associés, travailleurs comme eux. Nul organisme d'étude et de prévision, nul centre permettant de dominer une activité aveugle, de la voir dans la société où elle s'efforce, au milieu des autres nations, de la peser, de l'estimer, et de prévoir ; seuls les syndicats patronaux pouvaient, dans une mesure restreinte, assumer ce rôle, ou, moins mal, les cartels et les trusts livrés à la dictature de l'argent.

La corporation professionnelle mettra fin à cette cécité, au prix d'une discipline sans doute, mais avec une assurance contre la nuit. Par son conseil corporatif, la corporation dispose de la prérogative donnée à toute autorité limitée dans son ordre : voir et prévoir. Elle ne dirige pas les entreprises, elle les guide, les conseille et les

(1) Nous avons défini collectivement cette structure dans un article récent de la revue *Orientations*, janvier 1935.

avertit ; si elle les contraint, c'est en vue du bien commun du corps, lorsque certaines initiatives auraient pour conséquence de nuire à tous en profitant à quelques-uns. Et l'ordre auquel l'autorité corporative est limité comporte les relations des travailleurs entre eux, chefs et salariés, la justice dans les rapports entre capitalistes et travailleurs, la production et l'échange quant à leur régulation générale, la représentation du corps dans l'État. Fonctions économiques et fonctions politiques.

Il est habituel ici de distinguer fonctions économiques et fonctions sociales. Le départ entre les unes et les autres s'entend. Nous devons cependant préciser et écarter une erreur que des préjugés tenaces maintiennent encore.

Le mot social a pris chez nous un sens mythique ; on y adjoint ce qui sert d'une division arbitraire. Est social, le mot exact le dit, tout ce qui se rapporte à une société, c'est-à-dire à une réunion d'hommes assemblés pour faire quelque chose en commun. Si l'on se réfère à la société, c'est-à-dire à la nation tout entière, le social n'exclut que le privé et comprend donc, à cette réserve près, le familial, l'économique et le politique. La régulation de la production et des échanges, l'activité économique comme telle n'est aussi pas moins « sociale » que la fixation des salaires, des conditions du travail ou l'organisation des services corporatifs. L'ordre corporatif, ordre du travail humain, comprend un ensemble de libertés et de droits, de valeurs intellectuelles et d'intérêts matériels, de relations professionnelles et de valeurs familiales et morales, dont la séparation est impossible. Tel relèvement de salaire met en jeu des problèmes techniques et des solidarités de métier, des intérêts familiaux, d'entreprise, de corporation et même nationaux. Vouloir établir ici une distinction, une séparation d'ailleurs impossible, c'est oublier que la justice suppose un ordre et que l'ordre est

d'abord unité. Nous marquons ici la faiblesse de ces systèmes proposés qui impliquent la séparation du conseil corporatif en deux tronçons, un conseil dit économique et un conseil dit social, sans qu'on ait jamais expliqué — et pour cause — quelle règle permettra de classer tel problème dans l'économique ou dans le social. Au vrai, ces deux organes, ces deux conseils distincts répondent le plus souvent au préjugé suivant lequel les problèmes économiques corporatifs sont trop complexes pour les têtes ouvrières qu'il faudrait cantonner dans l'indéfinissable social. Nous ne saurions admettre le principe d'une pareille déchéance ouvrière contre lequel témoigne l'expérience. Encore moins admettrions-nous l'inévitable zizanie qui serait bientôt de règle entre ces deux conseils appelés à se partager ce que les réalités lient solidement, quelles que soient les liaisons mystérieuses qu'on prévoit entre les deux.

Si « la nature incline les membres d'un même métier ou d'une même profession à créer des groupements corporatifs », c'est en raison de la communauté qui naît du métier, de l'activité commune, la cause efficiente du corps dont la fin réside en une certaine unité. Les retentissements familiaux, économiques, politiques et, pour tout dire, sociaux, de cette activité, sont des conséquences trop enchevêtrées l'une dans l'autre pour être séparées dans les institutions, alors que celles-ci répondent à l'exigence de la cause, non des conséquences. Au demeurant, une des fins les plus hautes de l'ordre corporatif consistant à supprimer ce prolétariat, campé et non installé dans la nation, selon le mot d'Auguste Comte, nous récusons tout système qui écarte une partie des membres du corps de sa gestion plénière ou qui aurait pour résultat évident de le disloquer en livrant ses premiers pas au conflit de deux autorités dressées l'une contre l'autre parce qu'on

les contraindrait à se partager ce que les choses tiennent en faisceau lié.

Par contre, nous croyons nécessaire, pour suivre encore les réalités, de maintenir, dans une branche de l'activité économique soumise à une corporation, la distinction loyale entre le *corps d'état* qui, en fait, comprend l'ensemble de toutes les entreprises intéressées et l'institution régulatrice qui est la *corporation.* Non pour permettre plusieurs corporations au sein d'un même corps, comme nous le fait dire M. Brith de la Gressaye, mais parce qu'une institution n'est faite que des hommes qui s'y dévouent, et qu'il n'y a pas plus de raison pour y mettre tous les membres du corps d'état, les passifs y compris, qu'on ne compte au syndicat d'un métier les ouvriers qui n'en font pas partie, encore que le syndicat intervienne parfois légalement au nom de tous. Corps d'état et corporation, c'est distinction de loyauté, d'autant que la corporation est ouverte à tous, doit vivre des contributions matérielles obligatoires de toutes les entreprises, mais édicter pour le corps d'état tout entier ce pour quoi elle doit être de droit public.

Les conditions d'une renaissance corporative

Il en est de politiques dont nous faisons abstraction ici. Il en est de morales : toute bonne institution ne vaut que par les mœurs qui la soutiennent, parce qu'étant un tissu d'activités humaines, sa prospérité exige que ces activités soient conformes à la loi de l'homme qui est une loi morale, reflet de sa dignité. Il est enfin des conditions économiques : on ne fait pas un ordre avec n'importe quoi, ni on ne greffe un corps vivant sur des lambeaux de pourriture.

Nous définirons ci-après, *grosso modo* pour débuter, les

principales de ces conditions, non dans l'espoir que leur réalisation est proche. Il y a trop de préjugés encore, d'intérêts et de partis, qui céderont peu à peu. Du moins avec la volonté de préciser ce que pourrait être un ordre humain. Il est trop facile d'opposer la droite et la gauche, le front social et le fascisme, démocratie et dictature, de convenir que le régime politique et économique de la France appelle des réformes, et de condamner tout ce qui se fait ailleurs. Nous — c'est-à-dire quelques-uns qui, depuis un an, s'efforcent à déterminer les maux présents, les remèdes et les institutions nécessaires — nous pensons plus fructueux de dire quelles sont les voies où la France pourrait s'engager.

GEORGES VIANCE.

DOCUMENTS

Nous publions ci-après une série d'études qui furent élaborées au cours des mois derniers par un groupe d'économistes et d'hommes d'affaires. On s'est efforcé non point tant de critiquer la situation de fait que de tracer les lignes d'un plan général de reconstruction. On y trouvera donc des remèdes, dont certains sembleront peut-être bien audacieux ou chimériques. Telle quelle, cette série d'études nous paraît cependant un document capable de susciter la réflexion de beaucoup. C'est à ce titre que nous la publions, et sans vouloir aucunement en faire nôtres tous les articles.

I

Le travail et sa superstructure capitaliste

Qu'on le veuille ou non, et si on ne le veut pas les difficultés sans cesse multipliées sur nos pas se chargeront de le faire vouloir ou d'y contraindre, le problème actuellement posé consiste essentiellement à délivrer le travail qui se dépense dans les entreprises de tous ordres de la chape étendue sur elles par le système capitaliste, par le renversement d'ordre qui a fait du capital, produit intermédiaire entre la nature et le travail comme dit Böhm-Bawerk, le maître et la fin de l'activité économique entière, courbée sous la loi d'un profit de capital, sans travail d'abord et bientôt sans risque (1).

(1) Cf. Pierre Lucius, *Révolutions du XX^e siècle*, Paris, Payot, 1934.

Le processus est assez clair. Dès l'instant que la maîtrise du capital, de ses possédants au sein des entreprises, a été admise, tout a été peu à peu incliné, dans la mesure du possible, au primat de la conservation du capital et au maintien de son profit. Les facilités du machinisme aidant, on a bientôt prétendu à l'augmentation automatique du capital. Puis, comme l'accroissement des moyens de production gagnait de vitesse, la multiplication du capital, comme il se formait peu à peu une classe de capitalistes, plus puissants encore des prépotences que le système leur assurait, que par les richesses qu'ils en obtenaient en propre, le mécanisme de mobilisation et de concentration des capitaux a été doublé d'un mécanisme de crédit dont le développement semblait illimité, le crédit étant un pouvoir d'acquisition donné à qui n'a pas actuellement le moyen d'acquérir. C'est ainsi que par les banques, les bourses, les divers organismes financiers multipliés à l'envi, les signes des biens matériels, actions, obligations, traites, lettres de change, chèques, se sont multipliés en marge souvent de l'activité économique, permettant un enchevêtrement croissant de trafics dont la charge retombait en définitive sur l'unique source de richesse : le travail.

Tout contribuait à ce mouvement : le changement de mœurs; Karl Marx disait que « le système monétaire est d'essence catholique, le système du crédit d'essence protestante », mais que pas plus que le protestantisme n'a réussi à s'émanciper des principes catholiques, le système du crédit n'a réussi à s'émanciper de la base formée par le système monétaire »; ce pour quoi il est retombé sur l'ancien système lorsqu'il s'est effondré et cherche aujourd'hui à reconstituer cette base saine ébranlée — le machinisme qui s'offrait à l'entrepreneur capitaliste, mais l'entraînait à chercher toujours des capitaux nouveaux ou du crédit — la libre concurrence qui agissait dans le même sens — toutes les facilités enfin que le gonflement de l'armature bancaire et financière a apporté aux rassemblements de capitaux, aux multiplications du crédit; capitaux et crédits d'abord recherchés ont été bientôt offerts,

imposés ensuite par force en raison du contrôle qu'ils assuraient.

Werner Sombart raconte que, demandant un jour à Max Weber quand finirait le sabbat des sorcières qui entraîne l'humanité des pays capitalistes depuis le XIX[e] siècle, il s'entendit répondre : « Après qu'on aura extrait la dernière tonne de minerai avec la dernière tonne de charbon ». Nous n'en croyons rien, car il est fort probable que les gisements de houille seront délaissés bien avant d'être épuisés : nous aurons mieux et les États devront alors parer aux débordements de force motrice et de machinisme, sans que la superstructure capitaliste puisse subsister sur cette production contenue, parce que les hommes en ont vu la vraie figure et ne la supporteront plus, mais aussi parce que sa fragilité la ferait sans cesse retomber sur elle-même, si on s'acharnait à la maintenir. Elle est née pour une ère d'extension apparemment illimitée, ajustée comme le libéralisme animateur à une économie de pionniers : elle n'a plus de place sur les champs conquis et à organiser sous une loi de mesure. Supposé que les États européens s'entendissent pour une conquête économique de l'Afrique, ainsi que le demande M. de Michelis (1), le rebondissement du système actuel qui en serait possible ne durerait guère, s'il n'était contenu. Le travail des hommes va trop vite sur un monde trop petit.

Tout nous contraint donc à sortir du régime actuel et de son anarchie : le mouvement est commencé. Ne rêvons pas toutefois d'une conclusion brusque. On ne transforme pas, d'un trait de plume ou de plusieurs, un régime économique. N'en déplaise même aux jeunes impatiences, une révolution n'y ajouterait guère, supposé qu'elle n'éloigne du but. Car un gouvernement révolutionnaire, s'il peut prendre maintes libertés avec le réel, ne dure qu'un temps, un autre lui succède enfin qui retrouve à peu près intactes les réalités méconnues. La passivité slave supportera vingt ans les utopies de la période violente, les vivacités françaises ne la

(1) Cf. G. de Michelis, *La corporation dans le monde.*

permettraient que quelques semestres, dont il vaut mieux faire l'économie.

II

Les entreprises

La condition essentielle d'une réforme du système capitaliste, de la libération des entreprises et du retour à une utilisation saine du capital par le travail, est la suppression des sociétés sans nom, sociétés de capitaux à l'abri desquels toutes les rafles et toutes les escroqueries ont pu passer.

On sait comment ont été organisées à travers le monde les sociétés par actions, les principes faux et d'ailleurs hypocrites qui ont inspiré cette législation (1). A travers les modalités nationales, on retrouve partout en effet la même structure fondamentale : les possesseurs du capital sont maîtres de l'entreprise — l'argent est roi — qu'ils dirigent en leur assemblée générale; la gestion courante est remise à un conseil d'administration auquel l'assemblée générale délègue ses pouvoirs. Lorsque l'entreprise est de faible ou moyenne envergure, les actionnaires en nombre restreint et les administrateurs honnêtes, la société peut fonctionner d'autant que l'assemblée générale coïncide presque avec le conseil d'administration. Les actionnaires perdent pied au contraire au fur et à mesure que l'entreprise s'étend. Lorsque au surplus l'action est anonyme et passe de main en main, l'actionnaire devient un fantôme qui conserve légalement la responsabilité, alors que les administrateurs seuls informés disposent d'une autorité irresponsable. L'assemblée générale n'est plus qu'une comédie; le conseil y dit ce qu'il veut, l'absence de tout contrôle permettant de dissimuler ce qu'il ne veut pas dire, de présenter de faux bilans et, lorsque les administrateurs sont de conscience élastique, de prélever sur les bénéfices, sur

(1) On en trouvera la critique détaillée dans *La France veut un chef*, chap. III.

l'actif social ou par spéculation sur les actions, des profits scandaleux et invisibles.

Ce désordre intérieur est encore peu de chose auprès de l'exploitation que les financiers font des sociétés industrielles. Sur les actions, par manœuvres en bourse, campagne de presse et chantage parfois, des bandes prélèvent un tribut qui a au moins l'avantage de ne pas grever l'entreprise puisqu'il est pris à d'autres spéculateurs. Il n'en est pas de même lorsque le financier pénètre au sein de l'entreprise, l'achète, la fait passer sous son contrôle ou l'agrège à quelque concentration; on assiste alors aux diverses manœuvres appelées en Amérique *mouillage du capital*, qui consiste à gonfler artificiellement au moment d'une transformation la valeur de l'entreprise, à en augmenter le capital d'une part qui revient aux financiers, sous la forme de bonis en action, par adjonction de sociétés de contrôle ou de placement, ou simplement par le prélèvement qu'une banque opère à titre de commission sur le capital nouveau qu'elle a tiré de sa clientèle. La plupart des entreprises importantes sont ainsi chargées aujourd'hui d'un capital supplémentaire qui ne correspond à rien qu'à l'exploitation des pillards de finances, prélevant leur tribut parce qu'ils disposent des capitaux d'autrui ou d'une confiance quelconque.

Voici, prise sur le vif, l'application du procédé faite en grand par Samuel Insull, dont la faillite a laissé un passif de 15 à 20 milliards de francs. Insull achetait des entreprises montées en sociétés par actions, c'est-à-dire que sur une entreprise valant 800.000 dollars par exemple, il établissait par manœuvre boursière son contrôle provisoire. La renommée établissait ensuite la solidité de l'entreprise et l'avenir qui lui était ouvert; les bilans publiés démontraient que son actif représentait au moins 1 million de dollars, sur quoi Insull constituait une société nouvelle, reprenant les anciennes actions pour les échanger et constituant le capital nouveau en obligations (400.000 dollars par exemple), actions privilégiées (400.000 dollars) et actions ordinaire ayant seules droit de vote, soit 200.000 dollars venus du gonflement de l'actif, ces

dernières remises à Insull gratuitement, puisqu'elles ne correspondaient à rien. Le financier américain « contrôlait » ainsi 119 entreprises et empochait les dividendes spéciaux attribués aux actions ordinaires, 12 ou 14 0/0 par exemple, alors que les obligations et actions privilégiées n'avaient que 6 à 8 0/0. Ensuite, Insull groupait les entreprises contrôlées par six, huit ou douze, et formait pour chaque groupe une *holding company* ou société de contrôle dont le capital était constitué par les actions ordinaires des sociétés contrôlées, toutes apportées par Insull. Chaque *holding* émettait actions privilégiées et obligations souscrites par le public, grâce aux banques commissionnées. Au sommet une société de supercontrôle, la *Middie West Utilities* avec 800 millions de dollars d'obligations et d'actions privilégiées, présidait au système. Enfin, Insull le complétait par deux sociétés de placement, *Insull Utility Investment* et *Corporation Securities* qui drainaient les capitaux et les plaçaient pour la plus grande sécurité et utilité du maître; les placements de ces deux organismes s'élevèrent jusqu'à 395 millions de dollars, puis de 20 milliards de francs. A la base, un travail humain devait alimenter la pieuvre.

Qu'on ne croie pas à une spécialité américaine. Le même jeu est mené, en France, en proportions plus modestes, et nos entreprises industrielles importantes sont, comme partout ailleurs, chargées des tributs capitalistes prélevés par les grandes banques et les 250 personnes qui assurent la liaison entre le conseil d'administration et les maîtres de l'épargne.

C'est pour couvrir ce réseau de vols et d'escroqueries légaux que les défenseurs — les naïfs et les avisés — du système capitaliste sont aujourd'hui mobilisés, dans la presse, à la ville et au parlement. C'est contre ce système qui n'a rien de commun avec un capitalisme normal, avec une utilisation saine du capital par le travail, que les corporations professionnelles doivent être relevées, malgré les industriels, les vrais, les travailleurs, qu'une politique de Gribouille rapproche aveuglément de leurs pillards de finances. Et nous n'hésitons pas à dire qu'on s'égare et qu'on trompe en prêchant

la restauration des corporations professionnelles sans rappeler à temps et à contre-temps que le nettoyage de cette pourriture doit la précéder.

Comment? Par suppression radicale des sociétés sans nom et des capitaux vagabonds. Toute entreprise industrielle devant être remise à un homme ou à un groupe d'hommes personnellement connus et responsables. Il n'est pas besoin de chercher la forme institutionnelle, nous l'avons : c'est la commandite simple ou la commandite par actions, mais par actions nominatives, chacune correspondant à un actionnaire connu. Ainsi reverra-t-on à la direction du travail humain la figure de personnes réelles, associées à des capitalistes, non à des capitaux.

A ce retour aux réalités, une seule objection valable est faite. Vous chargez les chefs d'entreprise de responsabilités si lourdes que vous n'en trouverez plus, dit-on. En général, c'est une erreur, car on trouvera les vrais chefs, ceux qui ont le goût du risque. Il reste néanmoins que certaines entreprises modernes dépassent la responsabilité effective d'un homme ou d'un groupe d'hommes : à cette difficulté, la suite donne réponse.

III

Les deux régimes d'entreprises

Les partisans du libéralisme économique repoussent tout contrôle et tout concours de l'État... tant qu'ils n'en ont pas besoin. Si les choses tournent mal, ils appellent alors la puissance publique, les deniers publics pour rétablir la situation, et la Banque nationale de crédit, l'Aéropostale, la Transatlantique, les Établissements Citroën, continuent aux frais de la « princesse ». L'ordre veut que ces malheurs soient prévenus, dans la mesure du possible, et que les entreprises que l'État ne peut laisser périr et sous le fléchissement desquelles les hommes succombent ne soient pas livrées aux erreurs ou aux

imprudences de quelques-uns. Ce pour quoi nous distinguons deux catégories d'entreprises.

1° *Les entreprises privées.*

Ce sont toutes les entreprises d'utilité privée et de droit commun corporatif, c'est-à-dire pour la France l'immense majorité. Ces entreprises prennent la forme patronale, de société en nom collectif, en commandite simple ou en commandite par actions. Libres, elles sont assujetties aux régulations *externes* de leur corporation, assurée par un seul et même conseil corporatif, qui applique la « charte corporative » de la profession.

2° *Les entreprises contrôlées.*

Nous en distinguons trois sortes :

a) Entreprises d'utilité régionale et corporative, ou interrégionale et intercorporative,

b) Entreprises d'utilité publique limitée,

c) Entreprises d'utilité nationale.

Toutes ces entreprises sont soumises au contrôle *interne* des collectivités de droit public : État, région, département, commune ou corporation. Il convient d'y distinguer le contrôle de gestion et le contrôle économique.

Le *contrôle de gestion* consiste à intégrer au conseil d'administration des administrateurs désignés par les collectivités intéressées.

S'il s'agit d'une entreprise d'*utilité régionale ou corporative,* ces administrateurs sont nommés par la région ou par la ou les corporations. Exemple : un grand moulin déclaré d'utilité intercorporative serait partiellement géré par des administrateurs nommés par telle corporation de producteurs de blé et telle corporation de boulangers.

S'il s'agit d'une entreprise d'*utilité publique limitée,* les administrateurs « hors série » seraient nommés par l'État. Exemples : les nouveaux statuts de la Cie générale Transatlantique et de la Cie Air-France.

S'il s'agit d'une entreprise d'*utilité nationale,* l'entreprise

ferait l'objet d'un statut « sui generis », qu'elle soit étatisée, ou qu'elle comporte une gestion mixte (État — personnel — usagers), ou qu'elle soit astreinte à un régime de droit public spécial : mines, chemins de fer, potasses par exemple.

Contrôle économique. Il consiste à conjoindre au conseil d'administration un *conseil économique* représentant le personnel par catégories (ingénieurs employés, contremaîtres, ouvriers). Ce conseil n'aurait aucune part — du moins en principe — à la gestion proprement dite, celle-ci étant réservée au conseil d'administration. Mais le *conseil économique* déterminerait, de concert avec le *conseil d'administration*, la charte sociale de l'entreprise : statut du personnel, conditions de travail, etc.

Ce *schéma* n'est qu'indicatif, l'expérimentation étant seule capable de fournir les précisions voulues. Il appelle une objection qu'il est essentiel de réfuter : pourquoi distinguer la gestion et l'économique quant au contrôle « interne » de l'entreprise, alors qu'on ne le distingue pas quant au contrôle « externe »? C'est que dans la « République Corporative » il s'agit de régler et discipliner le corps, alors que dans l'entreprise il s'agit de *gérer*, de gouverner. La corporation légifère, juge et même administre; mais son administration est celle du patrimoine corporatif. Il n'y a nul inconvénient, il y a au contraire tout avantage à confier le gouvernement intégral de la corporation (à la fois économique et social), au conseil corporatif — mixte. Le problème est tout différent pour l'entreprise dont la gestion impose une *autonomie* des gérants vis-à-vis des subordonnés. Cette autonomie fait cruellement défaut aux coopératives, et c'est pour récupérer cette autonomie nécessaire que les trusts soviétiques ont pratiquement éliminé la participation du personnel à la gestion.

Ce qu'il faut assurer, par contre, c'est le juste statut du personnel, par le contrôle économique : contrôle externe pour les entreprises d'utilité privée, contrôle interne pour les entreprises d'utilité régionale.

Paul Chanson,
Président du Syndicat maritime de Calais.

IV

Les banques

Le banquier est un entrepreneur qui recherche et reçoit l'argent d'autrui, suggère des placements ou, avec les sommes déposées en comptes courants, en fait sans demander l'avis des possédants. En outre, par la multiplication du crédit, il déplace des richesses à peu près librement, et par le développement des paiements en chèques, il émet une quasi-monnaie. Rien ne permet d'assimiler son entreprise aux entreprises industrielles, commerciales ou de transport, qui fabriquent, achètent et vendent des produits ou des services. Rien n'autorise à laisser sans contrôle un trafic qui repose sur l'utilisation du bien d'autrui.

La réglementation des banques n'est pas une nouveauté. Elle exista jadis. Il est nécessaire d'y revenir aujourd'hui après tous les excès constatés. La Tchécoslovaquie, l'Italie, la Suisse, l'Allemagne, la Belgique, dans une certaine mesure les États-Unis, sont entrés dans cette voie. Ce retour à l'ordre et à la justice n'est pas moins nécessaire en France. Il facilitera le statut spécial que requièrent les banques étrangères et dont il n'est pas question ci-après. Nous ne pensons pas toutefois que le contrôle des banques puisse, en raison de leur activité très spéciale, relever de corporations autonomes, mais de l'État.

Toutes les banques, tous les établissements financiers qui font appel aux capitalistes ou aux épargnants pour en obtenir des dépôts de fonds, doivent être dotés d'un statut juridique spécial comportant les principales dispositions suivantes :

1. Les actionnaires groupés en une société civile désigneront leurs délégués au sein du conseil d'administration ou auprès du banquier pour contrôler la gestion de la banque, dans la mesure où le capital qu'ils ont constitué y est intéressé. La gestion de la banque est remise à celui ou à ceux qui la fondent, sous réserve d'un agrément de la chambre de

contrôle dont il sera parlé ci-après, appelé à estimer la capacité professionnelle du requérant; si la banque existe, la gestion est laissée au conseil d'administration sauf opposition de la chambre de contrôle le conseil se renouvelle par cooptation, sous réserve d'un agrément de la Chambre de contrôle et de la société civile des actionnaires.

Administrateurs et directeurs sont collectivement et personnellement responsables pour les actes de leur gestion. L'action en responsabilité appartient aux pouvoirs publics comme à tout actionnaire ou déposant.

2. Les banques sont soumises à un ensemble de règles légales imposant une certaine proportion minima entre l'actif vrai et l'ensemble des engagements — l'actif mobilisable et les placements à court terme — les réserves, les amortissements et les engagements — des règles fixent aussi la répartition des bénéfices, établissement des bilans selon des modèles uniformes et détaillés. Les banques devront déposer leurs statuts et règlements, être inscrites à un registre des banques. Elles seront soumises au contrôle de l'inspection des finances, assistée d'un corps d'experts comptables assermentés. Un contrôle particulier du ministère des finances et de la Banque de France est établi sur toutes les opérations avec l'étranger : emprunts, émissions, prêts à court et à long terme, etc...

3. Les grands établissements de dépôt et de crédit seront rattachés à une Chambre nationale de contrôle, formée de représentants desdits établissements, des principales corporations et du ministère des finances. La Chambre a pour mission de veiller sur la bonne marche des établissements, dont elle reçoit toutes les pièces comptables nécessaires et les bilans; elle constituera enfin, par prélèvement sur les réserves, un fonds commun destiné à prévenir les insuffisances en temps de crise ou en cas de faillite, les établissements groupés étant solidairement responsables, comme le sont entre eux les agents de change et les notaires.

4. Les banques locales ou régionales seront groupées, par région, en une Chambre régionale de contrôle, ayant les mêmes fonctions et prérogatives, la même composition mixte

que la chambre nationale ci-dessus. Toutes les banques régionales, qui peuvent s'adjoindre les organismes de compensation utiles, sont solidairement responsables, en cas de défaillance de l'une d'elles. Il appartiendra au ministre des finances de décider, sur enquête de la chambre régionale de contrôle, si la chambre nationale des grands établissements de crédit doit contribuer au renflouement.

5. Le ministre des finances doit informer les chambres de contrôle de tous les troubles et irrégularités que son inspection aurait constatés.

***

Cet ensemble de mesures qu'une étude plus détaillée complétera appelle le rétablissement d'un taux légal maximum de l'intérêt, non pas que ce rétablissement suffise à la réglementation nécessaire des contrats de prêts, mais parce qu'il en est la première étape. A parler exactement même, nous devrions dire la seconde, car la fixation du taux légal suppose que l'État donne l'exemple et convertisse ses rentes, au lieu de peser sur le taux des crédits et même sur le revenu des actions, par les taux excessifs d'emprunt que la mauvaise gestion de ses finances lui impose.

V

Les bourses de valeurs

Nous entrons avec elle au royaume de l'offre et de la demande. La fameuse loi, en effet, ne s'applique sans réserve que là. Les agriculteurs ne la connaissent jamais qui vendent aux prix concertés et imposés par les acheteurs. Le plus grand nombre des industriels est enfermé dans l'écart entre son prix de revient et le prix où il peut vendre, beaucoup plus attentif, pour le diminuer, à ses besoins et à ses échéances, qu'au jeu de la demande, dont il ne profite qu'aux périodes de « prospérité » qui annoncent les cataclysmes. Dans les bourses, par contre, aucune réalité n'intervient, sinon des

papiers, voire même de simples différences, et des appétits, mais il ne s'y fait rien qui intéresse la nation, ses foyers et ses entreprises.

Nous réservons entièrement ici le problème fort complexe des bourses de marchandises, sur lesquelles nous prévoyons un contrôle corporatif.

L'assainissement des bourses de valeur est plus facile, encore que les propositions qui suivent apparaîtront comme un scandale ou comme les rêveries de réformateurs en chambre. Mais nous savons assez d'où viennent ces réactions. Voici, à la réserve des étapes nécessaires, les fins à atteindre :

Suppression de tous les titres aux porteurs; ce qui est une loi presque générale en Grande-Bretagne peut s'appliquer en France.

Suppression radicale de tout marché à terme, c'est-à-dire d'une pourriture de spéculation qui consiste à feindre l'achat puis la vente, ou réciproquement et à empocher ou payer la différence entre rien et rien.

Reste le marché au comptant, dont il faut encore régler les cours. Pour les valeurs d'État ou analogues, nous ne voyons d'autres recours que l'estimation commune qui ne repose sur aucun fondement valable, les cours étant ordinairement le résultat de manœuvre des banques, des syndicats financiers, des journaux spéciaux et très spéciaux, sans compter, hélas! l'État lui-même par sa Caisse des Dépôts et Consignations. Le remède? Il n'en est d'autre que l'amortissement complet de la dette publique : ce n'est pas pour demain.

Quant aux valeurs industrielles et commerciales, celles qui représentent des actions, des parts de biens réels, utilisés par un travail non moins réel et plus fécond, leur estimation est possible : du capital initial et de ses accroissements, de la marche de l'entreprise à travers les années, de ses bénéfices, réserves et amortissements, il est facile, moyennant certaines règles à fixer par les corporations intéressées, de tirer la valeur d'une action pour une année ou un semestre déterminé. Les règles fixées seront arbitraires? beaucoup

moins que les trafics de bourse. Les bilans successifs — réglementés eux aussi — y suffiront. Sans doute, il deviendra impossible à une compagnie de chemins de fer d'emprunter sans répit, pour combler un déficit chronique : la nécessité de redresser sa situation s'en imposera immédiatement. Mais les Samuel Insull trouveront difficilement alors le point d'insertion de leurs *holdings*. Contre cette régulation loyale des cours, il n'y a aucune objection valable, si ce n'est celle des intéressés.

Une difficulté toutefois : les valeurs internationales? Elle est sérieuse. Mais n'oublions pas que les banques sont contrôlées comme il se doit et les sorties de capitaux difficiles. Il reste qu'on jouera à l'intérieur sur ces valeurs : sans marché à terme, ce n'est pas grave. Au demeurant, nous ne saurions admettre que la réforme de l'économie puisse être complète sans règlement d'un certain nombre de questions internationales.

Quelles que soient les difficultés et les étapes nécessaires, nous pensons qu'il faut revenir aux biens réels. Les entreprises demanderont moins au crédit et plus aux réserves; elles finiront bien par sortir même de ce cercle absurde qui consiste à tout payer ou faire payer, achat ou vente, avec trois mois de retard en moyenne, après quoi nul n'y a plus intérêt, si ce n'est les banques qui prélèvent un inutile tribut sur les traites inutilement mises en circulation. Mais on ne guérit pas le malade abruti de cocaïne et d'opium sans ménagement, et là encore les corporations professionnelles pourront aider à la guérison, en organisant l'assurance-crédit.

VI

Principes d'une assurance-crédit intercorporative

Imaginons la révolution corporative accomplie et les premières solutions transitoires parvenues à leur terme. Les

corporations régionales fonctionnent; elles assurent la police de la profession; les éléments les plus détestables du commerce et de la production ont été éliminées; les institutions sociales sont fondées; le patrimoine corporatif se constitue. Un ordre nouveau s'élabore.

Mais les banques restent et continuent, sous un contrôle nécessaire de l'État, à diriger le marché par leur politique de crédit et d'escompte.

Quel rôle économique les corporations vont-elles être appelées à jouer en l'occurrence? Voici :

Il n'est pas actuellement de production ni de commerce sans crédit. Il n'est pas de crédit sans risque. J'ajoute : il n'est pas de risque sans assurance, et je conclus : les corporations sont tout de suite assez puissantes pour se consentir non pas du Crédit mutuel, mais de *l'assurance-crédit mutuelle, dans le domaine de l'escompte.*

Une analyse du risque de crédit d'escompte va nous montrer le fonctionnement du système. En soi l'escompte à 30, 60 ou 90 jours suivant les cas est pour l'économie telle qu'elle est actuellement conçue un volant nécessaire. Le fait est d'ailleurs paradoxal et rien n'irait plus mal si, au lieu d'être jusqu'à la consommation des siècles en retard de trois mois, l'économie revenait aux méthodes de comptant. Enfin, le fait est là, prenons le tel quel.

L'escompte comporte deux catégories de risques : un risque personnel au débiteur, un risque extérieur à lui (crise, guerre, calamités, faillite de ses débiteurs, etc...). Les Américains, qui sont gens pratiques, ont déterminé, dans de larges statistiques, les proportions du risque personnel et du risque extérieur : 80 0/0 de faillites sont dues au premier, 20 0/0 au second. Cela vaut ce que cela vaut!

Lorsqu'un commerçant veut escompter une traite, il la présente à sa banque. Celle-ci examine le document à un certain nombre de points de vue (durée, montant, actif supposé du débiteur et du créancier) et fixe un intérêt purement arbitraire qui, suivant des résultats empiriques, lui assure un bénéfice substantiel et la prémunit contre les ris-

ques de non-paiement à l'échéance. La méthode, on le voit, pour générale qu'elle soit, n'en a pas moins aucune base scientifique.

Au lieu de cela dans l'ordre nouveau, les membres des diverses corporations d'une région économique décident de mettre en commun leurs risques d'escompte, bons ou mauvais. Ils fondent un institut régional de crédit dirigé par un technicien avec comité de surveillance intercorporative. Cet institut devient à la fois la banque et l'organisme d'assurance commun. Il reçoit les dépôts des membres et les fait fructifier à un taux périodiquement déterminé. L'escompte se fait à ce taux, augmenté des frais de gestion, mais sans aucun bénéfice. (Les membres de la mutuelle n'ayant évidemment aucun intérêt à se prélever sur eux-mêmes un bénéfice.)

A l'escompte se superpose l'assurance. Moyennant une prime variable suivant les corps de métier, où les risques organiques sont différents, le crédit consenti est assuré par la mutuelle. En cas de faillite du débiteur, son montant est remboursé au tireur de la traite, sous déduction parfois d'une certaine quantité (20 à 25 0/0). Il est en effet essentiel qu'une partie du risque reste à la charge du créateur de crédit, afin de sanctionner sa responsabilité vis-à-vis de la corporation.

Une réassurance intercorporative nationale épaule et couronne les assurances régionales. Un fonds de réserve est constitué afin de parer aux périodes difficiles dans la mesure du possible.

Une objection : Que faire en cas de crise générale? Ici l'intérêt du système est encore renforcé. En cas de crise collective, en effet, l'assurance mutuelle permet de répartir sur tous et non sur quelques-uns les effets du désastre. En régime libéral, seuls les gros trusts résistent — et encore! — tandis que des affaires saines, mais sans réserves suffisantes, disparaissent, toute la corporation se répartit le dommage. Et au lieu de rembourser 75 ou 80 0/0 des créances impayées, la mutuelle, d'un commun accord, décide de n'en rembourser provisoirement que 70, 60, 50, 40 0/0 suivant les cas.

En résumé, les avantages du système sont :

1° Assainissement certain du marché, la corporation refusant d'assurer les maisons n'ayant pas payé leurs échéances pour des causes personnelles. Ces derniers n'auront alors comme ressource que de recourir à l'escompte des grandes banques contrôlées par l'État qui exigeront des réformes intérieures avant d'apporter leur aide.

2° Crédit beaucoup plus sain, la corporation étant mieux placée que la meilleure des banques pour connaître la moralité et la solidité de ses membres.

3° Répartition du crédit possible : Les banques des corporations trop riches seront obligées de répartir, si l'État le juge utile, leurs excédents dans les Corporations en voie d'expansion (industries neuves) à un taux correct.

4° Crédit beaucoup moins cher. Son taux n'étant plus composé que de la prime d'assurance et du taux de l'intérêt aux déposants à court terme augmenté des frais de gestion de l'organisme.

5° Crédit sûr — puisque assuré.

En conclusion, le crédit, dans sa forme essentielle qu'est l'escompte, fait retour aux producteurs. Le Travail et le capital, séparés pendant près de deux siècles, deviennent à nouveau solidaires, conformément à la nature même des choses. Les banques perdent l'essentiel de leur puissance économique. La production dirige désormais son crédit.

Telle est la solution au problème du crédit qu'une économie corporative pourrait chercher à appliquer.

VII

Ébauche d'une charte de l'économie française

Travail, direction des entreprises et capital.

Art. 1er. — Le travail est la source unique d'où proviennent la richesse et la prospérité de la nation. Tout homme ayant le

devoir, à la fois personnel et social, de participer, dans la mesure de ses moyens, à l'activité nationale, le droit de travailler qui en résulte est imprescriptible. Le travail, dans la nation, ne peut donc rester libre, en ce sens que les plus faibles et les moins habiles subiraient sans défense la loi des plus forts. Une réglementation s'impose qui ordonne au bien commun l'activité économique tout entière.

Art. 2. — Le travail nécessaire à la subsistance de l'homme comporte son profit individuel et un service national inséparables. Mais, comme on ne saurait établir aucune commune mesure entre la rémunération matérielle d'un travail et ce travail lui-même, en raison du lien étroit qui unit la personne humaine à son activité manuelle ou intellectuelle, la subsistance de l'ouvrier et des siens constitue, en conditions normales, l'unique mesure de juste fixation des rémunérations minima. Il importe, en outre, au plus haut point, que le salaire donne ordinairement au travailleur le moyen de constituer un patrimoine.

Art. 3. — Si les travailleurs d'une entreprise ne sont pas en droit d'exiger des rémunérations qui en compromettraient l'existence, toute entreprise doit disparaître qui, en dehors des périodes de crise passagère, se révélerait organiquement incapable d'assurer aux siens le minimum requis pour leur subsistance.

Art. 4. — Parmi les travailleurs associés dans une entreprise, il convient de distinguer celui ou ceux qui assument la responsabilité de sa direction et dont la prospérité de l'ensemble dépend dans la plus large mesure. C'est autour d'eux que l'entreprise tout entière doit être ordonnée. Les travailleurs associés, à quelque titre que ce soit, en sont les collaborateurs actifs; il est souhaitable qu'ils soient associés au labeur commun plus étroitement que par un simple contrat collectif de travail.

Art. 5. — Le capital, fruit d'un travail antérieur, est dans l'activité économique, élément de continuité et de progrès. Toutefois la simple possession du capital de l'entreprise, autrement dit des moyens de production, ne saurait justifier

ipso facto aucun titre à la maîtrise. Celle-ci n'a d'autre fondement légitime que la responsabilité, effectivement assumée, d'une gestion qui comporte à la fois l'utilisation sage d'un capital et la conduite prudente d'un travail commun. Le capitaliste est un associé passif de l'entreprise.

Art. 6. — La propriété privée d'un capital, comme de tout autre bien, comportant un double caractère individuel et social, les droits et les devoirs correspondants ne sauraient se concilier avec l'anonymat. Toute forme anonyme donnée à une entreprise quelconque, toute constitution à partir de capitaux vagabonds et sans maîtres stables est incompatible avec le bien commun de l'activité économique. Celui-ci exige des chefs d'entreprise personnellement engagés et des capitalistes, actionnaires ou autres, nominalement associés. La participation du capitaliste à l'entreprise relève donc de la commandite. Il n'est fait réserve que des entreprises trop vastes pour relever de la seule responsabilité personnelle ou qui relèvent du service public, auquel cas s'applique un statut spécial.

Art. 7. — La prospérité d'une entreprise, qu'elle assure une production ou un service économique, repose à la fois sur l'activité des travailleurs associés, la prudence de sa direction et l'heureuse gestion contrôlée du capital. On n'en saurait oublier toutefois ce que les entreprises reçoivent du bien commun de la nation qui domine leur prospérité. Le droit général de l'autorité civile à contrôler et ordonner l'activité économique en résulte, sans que cette autorité en soit fondée à gêner ou brimer indûment les initiatives privées, dont la juste liberté est nécessaire au bien national, tout autant que l'ordination générale de la production.

Art. 8. — Les entreprises, suivant les fins qu'elles poursuivent et suivant leur importance, peuvent recevoir divers statuts :

Le plus grand nombre des entreprises restent libres, à la réserve des régulations corporatives indispensables.

Les entreprises qui, au contraire, sont déclarées d'utilité corporative, d'utilité régionale ou nationale, sont soumises,

conformément à une législation spéciale, à un contrôle interne et permanent des conseils corporatifs intéressés, de l'autorité régionale ou de l'État.

Établissements financiers ou bancaires et bourses.

Art. 9. — Tout établissement qui fait commerce, sous une forme quelconque, de l'argent ou des capitaux d'autrui, qui s'emploie à dispenser ou répartir le crédit aux entreprises, relève du contrôle particulier du ministre des finances, institué par une loi spéciale. Particulièrement, il est soumis aux règles légales fixant : la constitution de son capital propre, la proportion des disponibilités aux engagements, la constitution d'un fonds de réserve spécial et d'un fonds de réserve collectif, l'ouverture de crédit à un particulier ou à une entreprise, la publication des bilans et le contrôle de sa comptabilité.

Art. 10. — Tant pour les instituts de crédit intercorporatif à créer que pour les banques nationales ou régionales, les fonds de réserve collectifs permettent d'instaurer la responsabilité collective des établissements de même catégorie en cas de défaillance de l'un d'eux.

Art. 11. — Tout marché à terme des valeurs mobilières est interdit. La vente ou l'achat des valeurs industrielles ou commerciales, qui ne saurait rester livrée à une estimation sans fondement ou au jeu d'une spéculation ruineuse, est effectuée dorénavant à des cours fixes, établis, d'accord avec les corporations professionnelles intéressées, sur la base unique du capital engagé et du dernier bilan de chaque entreprise. Le cours des rentes d'État et des titres mobiliers, émis par les collectivités publiques et qui ne sauraient relever de la règle ci-dessus, reste livré à l'estimation commune. Le commerce des valeurs internationales est soumis à des règles spéciales.

Art. 12. — Les bourses de marchandises et de denrées sont placées sous le contrôle des corporations professionnelles intéressées.

Associations syndicales.

Art. 13. — Les associations syndicales des chefs d'entre-

prise, de techniciens, d'employés et d'ouvriers se constituent librement, pour la défense et la représentation des intérêts et des droits propres à leurs membres.

Art. 14. — Seules peuvent être déclarées d'utilité corporative, par le conseil corporatif et sous le contrôle du ministre de l'économie nationale ou de son représentant régional, les associations syndicales qui réunissent une proportion minima des chefs d'entreprise ou des travailleurs de même état. Cette proportion sera fixée par le conseil corporatif pour toutes les associations syndicales de la corporation et soumise par lui à l'agrément du ministre de l'économie nationale ou de son délégué régional.

Art. 15. — Les associations syndicales d'utilité corporative sont les éléments actifs et les soutiens de la vie corporative. Il leur revient d'y représenter les intérêts et les droits de ceux qui, syndiqués ou non, exercent la même activité ou ont le même état. Elles assurent toutes les fonctions électives au sein de la corporation professionnelle, à la réserve des cas fixés par la charte corporative nationale (1) où tous les membres du corps de profession, syndiqués ou non, sont appelés à exprimer directement leur volonté par un vote.

Les corporations professionnelles.

Art. 16. — Les corporations professionnelles ont seules qualité pour représenter les libertés et les droits, pour gérer les intérêts communs à tous les membres d'une branche quelconque de l'activité économique.

Art. 17. — Suivant les normes définies par la charte corporative nationale, la corporation professionnelle, par l'organe de son conseil corporatif régional, doit tenir l'état nominatif de tous les membres du corps de profession, fixer les règles des métiers intéressés, les conditions générales et spéciales du travail au sein des entreprises, délivrer les cartes corporatives de travail, passer pour l'ensemble des entreprises les con-

(1) Cette charte corporative actuellement à l'étude sera publiée ultérieurement sous forme de projet.

trats collectifs nécessaires à tout travail salarié quel qu'il soit, organiser ou prendre en charge et diriger les établissements d'enseignement professionnel ou techniques, les bureaux paritaires de placement, gérer ou contrôler la gestion des caisses corporatives d'assurances sociales, de chômage et de sursalaire familial, promouvoir à l'aide des fonds d'assurance le développement des logements ouvriers, assurer en premier ressort l'arbitrage des conflits ou participer à la constitution des conseils régionaux et intercorporatifs de prud'hommes.

Dans la ou les professions ordonnées à une même corporation, les conseils corporatifs régionaux et le conseil corporatif national doivent, sous le contrôle du ministère de l'économie nationale, organiser les services nécessaires d'étude et de statistique, ajuster la production et la prestation des services aux possibilités, contrôler pour leur part les instituts de crédit intercorporatif, réglementer l'extension des entreprises existantes et la création d'entreprises nouvelles, le cas échéant, sur requête du ministre de l'économie nationale ou avec son assentiment, diriger le développement du machinisme lorsqu'un chômage partiel en pourrait résulter.

Art. 18. — Le budget nécessaire à la corporation professionnelle et à tous ses services est alimenté par les contributions obligatoires de toutes les entreprises affiliées. Ces contributions sont distinctes des cotisations d'employeurs et d'employés nécessaires aux caisses d'assurances sociales, de chômage et de sursalaire familial. Elles peuvent être perçues en même temps que les impôts et taxes fiscales et reversées aux corps professionnels par les trésoriers payeurs généraux.

Magistrature de l'économie nationale.

Art. 19. — La magistrature de l'économie nationale est appelée à maintenir la justice dans l'ordre économique. Elle relève du Conseil d'État, et intervient, d'une part, pour régler les différends du travail que la juridiction corporative n'aurait pas aplanis, d'autre part pour statuer sur les contestations et les procès commerciaux entre chefs d'entreprise.

Ministère de l'économie nationale.

Art. 20. — Le ministre de l'économie nationale est chargé de contrôler, stimuler et promouvoir tout ce qui peut contribuer à la prospérité économique de la nation et de l'empire français. Son département est divisé en cinq sous-secrétariats d'État : agriculture, industrie et commerce, transports et travaux publics, rapports économiques avec les colonies, postes, télégraphes et téléphones.

Art. 21. — Le ministre de l'économie nationale contrôle l'activité des corporations professionnelles. Il peut provoquer toute réunion corporative ou intercorporative qu'il estime nécessaire, susciter les organismes intercorporatifs et les doter, s'il le faut, d'accord avec le chef du gouvernement, d'un statut de droit public conforme à la charte corporative nationale. Il soumet aux conseils corporatifs nationaux ou à l'assemblée de leurs délégués les lois intéressant à un titre quelconque l'économie nationale, il recueille leurs avis et leurs doléances. Il a le droit de s'opposer à l'exécution d'une décision prise par un conseil corporatif régional ou national, ou par un organisme intercorporatif, après avoir pris l'avis des corporations intéressées, dans le premier cas, avec l'assentiment du chef du gouvernement pris en conseil des ministres, dans le second cas.

Art. 22. — Le ministre de l'économie nationale est représenté, de manière permanente, au sein de la direction du ministère des finances chargé du contrôle des établissements bancaires et financiers, et des instituts de crédit intercorporatif.

Art. 23. — D'accord avec le ministre de la défense nationale, le ministre de l'économie nationale peut demander aux corporations professionnelles d'étudier et de préparer l'application éventuelle de toute mesure économique intéressant la défense nationale.

NOTES ET RÉFLEXIONS

L'Angleterre prend ses précautions

Rarement voyage — c'est de celui de sir John Simon à Berlin que nous voulons parler — aura fait couler autant d'encre; d'abord à son annonce, ensuite à son ajournement. Et cela, aussi bien en Angleterre qu'en Allemagne — ailleurs également. Il est évident que la raison véritable pour laquelle Berlin en demanda l'ajournement fut la publication, par le gouvernement anglais, du Livre blanc, désormais fameux, sur la défense nationale.

Cependant cette publication était indispensable en la circonstance. Londres reste fidèle à sa politique de désarmement et d'entente européenne, certes, et les actes du cabinet Macdonald le prouvent surabondamment. Mais avant d'entreprendre une vaste offensive de paix, un pays qui, depuis plusieurs années, faisant confiance aux institutions internationales pour le maintien de l'ordre, a laissé s'affaiblir sa défense nationale, serait coupable de ne pas prendre ses précautions en prévision d'une reprise de la conférence du désarmement.

Supposons en effet que cette conférence rouvre prochainement ses portes aux gonds rouillés. L'Allemagne y apparaît avec une armée nombreuse, un matériel imposant, une aviation de guerre aussi, puisque les accords de Londres, en prévoyant un pacte aérien, impliquent que le Reich possédera une armée aérienne. Il s'agira de discuter une convention *limitative* des armements respectifs de chaque nation; les nations dont la défense nationale se trouve dans un état d'infériorité — c'est le cas de l'Angleterre — devront accep-

ter sans protester la stabilisation de cette infériorité, sous peine d'être accusées de transformer une conférence du désarmement en conférence du réarmement.

Lorsque le Reich respectait encore — tant bien que mal, et plutôt mal que bien — les clauses de la partie V du traité de Versailles relative à la stricte limitation de ses armements, la Grande-Bretagne pouvait sans danger négliger quelque peu sa défense nationale ; mais le Reich ayant repris à cet égard sa pleine liberté d'action, et pouvant donc accroître ses effectifs et son matériel de façon illimitée, la question se présentait tout autrement : il fallait que Londres regagnât hâtivement le temps perdu. D'où les propositions contenues dans le Livre blanc, dont la publication *devait* se faire avant le voyage de Berlin, car, après, elle eût été interprétée à coup sûr comme un échec des conversations anglo-allemandes.

On affirme en Allemagne que le gouvernement anglais a voulu assurer sa position vis-à-vis de Berlin par une manœuvre à la veille du départ de sir John Simon ; mais ce qui paraît avoir surtout offensé l'opinion, c'est l'allusion faite par le Livre blanc à l'état d'esprit de la jeunesse hitlérienne. Par ailleurs, on s'étonne que Londres soit ému du réarmement du Reich, mais passe sous silence celui de l'U.R.S.S., ce qui apparaît comme contraire au principe de l'égalité des droits — pour mieux dire en la circonstance : au principe de l'égalité de la méfiance. Naturellement, on vitupère aussi contre la France, dont l'Angleterre aurait pris la remorque. Le *Berliner Tageblatt* s'est signalé par la précision de ses accusations : le 6 et le 7 mars dernier, il a dénoncé la Bourse de Paris, qui aurait joué à la baisse sur la livre, en vue d'influencer le cabinet anglais et aussi — faisant coup double — d'accroître les difficultés de l'importation allemande en Angleterre.

Ce sont là propos de journalistes, mais dans un pays où la presse est strictement surveillée, ces propos apparaissent comme graves, car ils reflètent un fâcheux état d'esprit « obsidional ». Nous ne voudrions pas ajouter encore à cet

état d'esprit en dressant argument contre argument, en dénonçant à notre tour la manœuvre allemande qui comptait sur l'opposition parlementaire aux Communes — libéraux et socialistes non gouvernementaux — pour faire échec aux projets militaires du cabinet Macdonald. Nous voudrions seulement examiner d'un peu près, en toute impartialité, le fameux Livre blanc, ce pelé, ce galeux, d'où serait venu tout le mal.

***

Le document en question, signé J.R.M., initiales du premier ministre, est assez long; il se divise en six parties, dont les trois premières sont intitulées respectivement « La fondation de la paix », « Les risques encourus pour la paix », « La situation l'été dernier », avec un chapitre sur « Le réarmement de l'Allemagne »; puis viennent les parties relatives aux mesures de défense proprement dites : « La marine », « L'armée », « L'aviation militaire ».

Un préambule explique que le document est distribué « à titre d'indication générale sur la politique du gouvernement en matière de défense nationale », de façon à permettre — ainsi qu'il avait été demandé depuis plusieurs années — de faire précéder l'examen des crédits pour la défense nationale d'un débat d'ensemble sur la défense impériale.

Vient ensuite le rappel des différents actes internationaux auxquels « le gouvernement de Sa Majesté » a participé en vue de maintenir et de consolider la paix. Le mécanisme politique international n'ayant pas suffi à garantir la *sécurité* du pays (le mot *sécurité* revient d'ailleurs trois fois dans cette partie : que les temps sont changés!), le gouvernement se voit obligé de recourir aux anciennes méthodes de défense nationale.

La deuxième partie expose que « dans l'air la Grande-Bretagne a virtuellement désarmé depuis 1919 », et que sur terre et sur mer elle a constamment diminué ses armements, « de propos délibéré, en vue d'atteindre le but de la paix permanente ». Malheureusement ce désarmement unilatéral

n'a pas servi d'exemple au reste du monde et n'a pas accru le pouvoir de négociation des délégués britanniques lors de la conférence du désarmement.

C'est dans la troisième partie que se trouvent les passages qui ont soulevé à Berlin une vertueuse indignation. L'été dernier, y lit-on, « *l'Allemagne, outre qu'elle réarmait ouvertement dans de vastes proportions, en dépit des dispositions de la partie V du traité de Versailles, avait donné avis de son départ de la Société des nations et de la conférence du désarmement* ». Rien que de rigoureusement exact dans ces assertions, y compris la référence au traité de Versailles ; cette référence, surtout dans un document officiel anglais, a eu le don d'irriter profondément l'Allemagne. La partie V, relative au désarmement du Reich reste cependant en vigueur tant que les accords de Londres n'auront pas pris forme concrète, en particulier par l'adhésion de Berlin aux pactes qu'ils prévoient.

Le chapitre sur le réarmement de l'Allemagne dit les choses avec une netteté brutale : « *ce réarmement, s'il se poursuit à sa cadence actuelle, sans diminution et en dehors de tout contrôle, aggravera les inquiétudes présentes des voisins de l'Allemagne, et il risque par conséquent de produire une situation où la paix sera en danger* ». Déjà le gouvernement britannique avait annoncé, pour répondre à ce réarmement, un renforcement de l'aviation, ce qui « *n'impliquait aucunement, bien entendu, un acquiescement de sa part à une infraction au traité de Versailles* » (encore le *diktat* !). Il a noté « avec satisfaction » les déclarations pacifiques des dirigeants allemands. « *Il lui est impossible toutefois de ne pas reconnaître que non seulement les forces en jeu, mais l'esprit dans lequel se poursuit l'organisation de la population et notamment de la jeunesse du pays font paraître vraisemblable et justifient le sentiment général d'insécurité qui, incontestablement, a été déjà suscité.* »

Le développement des armements « dans le monde entier, en Russie, au Japon, aux États-Unis, ailleurs encore », n'était pas passé sous silence ; la protestation de la presse allemande à ce sujet n'était donc pas fondée.

Nous examinerons plus rapidement les parties relatives au

ST. ALBERT'S COLLEGE LIBRARY

renforcement des moyens de défense, qui restent dans des lignes générales. Pour la marine, bien qu'on espère éviter une course aux armements par la conclusion d'un nouveau traité naval, on prévoit notamment le remplacement de certains bâtiments de ligne hors d'âge — ces *capital ships* qui demeurent « l'élément essentiel sur lequel repose toute la structure de notre stratégie navale » — et l'accroissement de l'armement antiaérien.

Les nouveaux crédits pour l'armée sont destinés à améliorer la défense côtière, la défense antiaérienne en particulier, à moderniser l'équipement et à motoriser les transports. Enfin, pour ce qui est de l'aviation, aucune précision n'est donnée : le problème est à l'étude.

***

Le débat aux Communes, débat en prévision duquel le Livre blanc avait été publié, a eu lieu le 11 mars. On s'attendait naturellement à une vive attaque de l'opposition socialiste et des libéraux « samuélistes » (partisans de sir Herbert Samuel). Elle eut lieu en effet, M. Attlee étant le porte-parole des premiers, et sir Herbert lui-même celui des seconds. Les arguments du député travailliste ont été assez pauvres : tout en affirmant qu'il fallait « regarder en face le fait que l'Allemagne réarme », il s'est contenté de dire qu'on ne pouvait « compenser Satan par Belzébuth », et de dénoncer le retour à la méthode des alliances et à la course aux armements. L'égalité des droits accordée au Reich et la main tendue par l'Angleterre et par la France — sens des accords de Londres — prouvent l'inanité de ces reproches. D'ailleurs, comme l'a rappelé M. Baldwin dans sa réplique, le parti ouvrier qui a préconisé le boycottage des marchandises allemandes par les travailleurs anglais pour protester contre la façon dont Hitler a traité les social-démocrates, est mal venu à prendre la défense de la pauvre Allemagne.

Mais le lord président du conseil a dit bien d'autres choses

intéressantes dans sa réplique. On eût pu croire par moments un ministre français à la tribune, car il a été question de « sécurité collective », de « sanctions », de « pactes de sécurité ». M. Baldwin a aussi donné des chiffres fort éloquents : les crédits pour la flotte américaine sont passés de 350 millions de dollars en 1939 à 580 millions l'an prochain; l'Italie a mis en chantier — et la France va l'imiter — des cuirassés de 35.000 tonnes; l'armée soviétique est passée de 600.000 à 940.000 hommes et son aviation compte 2500 appareils, tandis que celle de l'Italie s'est accrue d'un quart et que celle des États-Unis voit ses crédits augmentés de plus de dix millions de dollars.

M. Baldwin, comme d'ailleurs sir John Simon, qui conclut le débat, ont insisté sur l'esprit « cordial » des accords de Londres, dont le but était de « contribuer à une œuvre de coopération et de détente internationale ». On ne saurait mieux dire et le vote final, qui par 412 voix contre 78 a exprimé la confiance de la Chambre des Communes dans le gouvernement pour réaliser cette politique, a montré que cette interprétation des dits accords était aussi celle que lui donne la représentation populaire.

La presse allemande a été assez satisfaite des déclarations de M. Baldwin. Et cependant celui-ci a maintenu intégralement les termes du Livre blanc, « qui aura une valeur historique ». Commencerait-on à comprendre chez nos voisins de l'est la sincérité du geste franco-britannique de Londres en février dernier? Si oui, il importe qu'on y réponde par une égale sincérité.

12 mars 1935.

André-D. Tolédano.

Pierre et César

Notre ministre de l'Intérieur est allé s'informer sur place du danger qui menace nos possessions d'Afrique, que la rhétorique des journaux appelle le « malaise algérien », et qui n'est rien moins que l'imminence d'une révolution soufflée par le mouvement wahabite, venu de Damas et du Caire, avec des effets dont l'Angleterre a couru le premier acte il y a cinquante ans dans la guerre du Mahdi, et dont la France (Dieu nous en garde) risque bientôt de fournir le second.

Qui se souvient de cette terrible affaire, et du sinistre retentissement que produisit en Europe la mort de Georges Gordon, assassiné dans Khartoum, qui tombait aux mains de l'insurrection? 26 janvier 1885. Personne, que je sache, n'a mentionné ce cinquantenaire : le centenaire d'Edmond About ayant paru plus important. Mais si l'opinion n'y songe guère, il faut croire que le gouvernement a des raisons de se déranger.

Le ministre est donc allé voir. Il a écouté les mécontents, consulté les maires et les préfets, bref mené près de tout le monde son information. Il n'y a que les évêques dont on ne dit pas qu'il ait sollicité l'avis. Ce n'est peut-être pas l'effet de la mauvaise volonté, mais ce n'est pas non plus le fait du hasard.

Ce n'est pas par hasard que, dans la menace d'un mal de tout temps signalé par l'Église de France et auquel de tout temps on a refusé de pourvoir, on omet de les consulter. C'est que pas plus aujourd'hui qu'autrefois on ne veut regarder de ce côté. Cependant là est le fond de la crise dont on prétend se délivrer.

*
* *

Un homme de beaucoup d'esprit la résumait ces jours derniers en l'appelant une « question de femmes ».

Les reporters qui sont allés interroger soit le docteur Ben Djelloul, soit le pharmacien Fehrat Abbas, ont conté en effet qu'avant d'entrer chez eux, il leur fallut attendre que ces messieurs eussent averti leur épouse de se cacher ; la religion de Mahomet interdisant aux femmes de paraître aux yeux d'un homme qui n'est ni son mari, ni son père, ni son frère. Des gens vêtus à l'européenne, qui vous reçoivent avec les manières d'Europe, et parlent un français sans reproche, sont obligés de vous quitter là. C'est ce qu'on appelle chez nous, en langage officiel, des différences « confessionnelles ».

Rien du tout, comme on voit, moins que rien, rien qui mérite qu'on s'en occupe ; l'importance de ces choses devant, selon le droit moderne, se renfermer dans la conscience. Par malheur, en fait, tout remède achoppe à cela. Car l'agitation met aux prises les colons et les indigènes. Les indigènes veulent les droits des colons, mais ils les veulent avec les exemptions que la religion de Mahomet impose. On leur répond *égalité*, et c'est alors qu'on ne s'entend plus.

Ce n'est pas tout. Ce for de la conscience où l'on se vante de confiner ce que tout homme religieux est cependant obligé de regarder comme son soin principal, engage chez les musulmans comme chez les chrétiens le for externe. Si bien que celui qui reçoit de nos bureaux le bienfait de la naturalisation au prix de son statut d'indigène, est tenu pour apostat et voué aux représailles : l'opinion musulmane voyant dans cet abandon un cas de mélange des origines, qu'elle a en abomination.

Une jeune musulmane consent à des fiançailles avec un colon. Sous les imprécations de son père, de ses oncles et de ses frères, elle persiste dans ce dessein de mariage. Quelques

jours plus tard on la trouve poignardée dans le lit à sec d'un torrent.

« Alors, s'écrie avec beaucoup de naïveté un colon dont un journal a recueilli le propos, la France de la Révolution aurait mis tant d'années à dégager l'État de la religion, pour inclure en son sein tout un peuple qui ne reconnaît comme loi que celles de sa religion ! »

***

Précisément. La France de la Révolution a fait le contraire de ce qu'il fallait pour se préparer en Afrique une possession tranquille et assurée.

Depuis cent ans qu'elle y est installée, l'Église n'a cessé de l'avertir de favoriser l'apostolat. Sous quatre ou cinq gouvernements la France s'y est uniformément refusée. Dans les *Français en Algérie*, Veuillot a fait jadis le désolant tableau de ses efforts, paralysés par l'obstination des résidents. En dernier lieu le cardinal Lavigerie voulait poursuivre le même objet. On lui a dénié les moyens.

En conséquence au lieu d'appeler un peuple à une civilisation dont ses croyances lui ferment l'entrée, on s'est contenté de l'instruire dans ce qu'elle comporte de matériel, c'est-à-dire que, sans l'introduire dans la communauté française, on l'a pourvu de tous les moyens de lui faire la guerre quand il lui plaira.

Et pourquoi pas? S'imagine-t-on que des bienfaits de ce genre suffisent à s'assurer la reconnaissance des peuples? Pour son honneur l'homme voit plus noble et plus haut. Les soins qu'on prend de son âme seuls laissent en lui un souvenir capable de le fixer à quelque état nouveau. Remarquez qu'en principe notre régime le sait bien.

Quand Paul Bert fut nommé gouverneur d'Indochine, la première chose qu'il fit fut d'y afficher la Déclaration des droits de l'homme. Or quoique inopérante et partant ridi-

cule, est-ce que cette mesure n'attestait pas le soin d'atteindre l'âme de ceux qu'on venait gouverner, de les traiter en hommes, non pas de ne voir en eux qu'une matière d'exploitation?

Seule la haine aveugle ou imbécile de l'Église a pu dérober à ces hommes la vraie application de ce principe. Car quel cas voulait-on que fissent les gens de là-bas d'une sollicitude exprimée dans une métaphysique qu'ils ne pouvaient entendre, et qui, bien entendue, ne fait d'eux que des citoyens?

∴

Qui veut se faire comprendre des hommes, c'est à la morale qu'il faut passer. C'est par là qu'on les atteint au profond d'eux-mêmes. De plus, ce soin est le moins suspect qui soit de poursuivre un but intéressé, par là le plus assuré de leur reconnaissance.

Car il n'y a rien de si pénible que la tâche du missionnaire, rien d'aussi long, et pour qui le voit à l'œuvre, d'aussi ingrat. Dans les entreprises espagnoles et portugaises des deux Indes, que pense-t-on que les naturels aient ressenti, quand derrière les colons avides, impérieux et cruels, ils ont vu venir des hommes que le souci de les instruire, de les arracher à la superstition, de purifier leur existence, rendait comme leurs serviteurs, qui leur prodiguaient les mêmes soins que des mères rendent à leurs enfants? Assurément tout le tableau de la conquête en était changé à leurs yeux.

Du noir sur du blanc, un affichage, est assurément moins difficile, mais il demeure sans résultat. Des diplômes de médecin, de pharmacien, d'ingénieur, ne procurent non plus rien de pareil. Et il faut poser la même question.

Pourquoi le pouvoir civil refuse-t-il de reconnaître ce que la religion seule peut faire? Pourquoi prétend-il sur tout l'homme, qu'il n'est pas en lui de gouverner? Pourquoi, sur

les âmes qu'il ignore ou connaît mal, et où la force ne lui donne pas d'accès, prétend-il n'agir qu'avec ses seuls moyens? Pourquoi César retire-t-il à Pierre une tâche que Pierre seul peut accomplir?

Si le ministre avait interrogé Nosseigneurs d'Alger, d'Oran et de Constantine, qu'auraient-ils eu autre chose à lui dire? Et comme il n'y a sans doute au gouvernement personne d'accessible à pareil avis, comme sans doute il serait trop tard pour le suivre, il est tout naturel qu'il n'en soit pas question.

La conversion des indigènes eût fait d'eux des Français complets. Elle eût mêlé la race en rapprochant les mœurs. Il n'y aurait à l'heure qu'il est de menace en Afrique que celle que la misère fait courir partout : de question algérienne, on n'en connaîtrait pas.

* * *

On a voulu préserver l'indigène de l'enseignement du christianisme. Mais on ne peut empêcher une autre religion de lui être enseignée à l'heure qu'il est, celle de la race, qu'il ignorait.

Car on n'a guère vu, dans l'histoire, de peuple moins soucieux que les Arabes de fonder sur la race ou la langue la constitution des états. Aussitôt après sa formation, l'empire de l'Islam s'est rompu en vingt souverainetés particulières. Quatre ou cinq capitales se partagent dans l'histoire le foyer de leur domination : Damas, Bagdad, Babylone d'Égypte, Tlemcen, Maroc, Cordoue. Aujourd'hui, c'est autre chose. Un genre de barbarie, qu'on n'accusera pas l'Orient d'avoir produit, leur a été apporté de chez nous. Il leur faut maintenant le pan-islam, comme il nous faut le pangermanisme, le panceltisme, le panslavisme.

Et ce nouvel objet, qui de ce côté-ci de l'eau met l'Église et l'État aux prises, réunira chez eux, par un effet contraire, le fanatisme des fidèles avec la passion des élites. Sera-t-il

seulement nécessaire que le Mahdi soit animé de la foi en Mahomet? Il travaillera pour la chimère du sang, tandis que les foules crieront : Allah!

Et ce sera peut-être quelque Arabe raffiné, parisien de la tête aux pieds, familier de nos journaux, de nos théâtres et de nos cercles littéraires, qui, franchissant la mer et retrouvant chez lui, sous le burnous et sous le fez, l'ivresse du peuple soulevé, nous chassera.

Arminius, par qui les légions de Varus furent exterminées en Allemagne, n'était-il pas Romain complet et favori de la cour d'Auguste?

Louis Dimier.

LES SCIENCES

ANDRÉ GEORGE. *Science et Philosophie dans la nouvelle Physique.*

Suivre les démarches de la raison dans la science actuelle n'est peut-être pas la première tâche de la philosophie, c'en est cependant une fonction essentielle, et, à la négliger, le philosophe perdrait vite contact avec la réalité. Aussi appréciera-t-on l'intérêt de ces réflexions présentées par un esprit particulièrement averti des multiples orientations de la pensée contemporaine.

É. DERMENGHEM. *La montagne et son folklore.*

F.-M. BERGOUNIOUX. *Où en est l'histoire de la vie?*

Nous croyions toucher à la certitude sur l'origine et l'évolution de la vie, et nous voilà retombés dans de nouvelles hésitations.

ANDRÉ GEORGE. *Le monde méditerranéen.*

Un nouveau volume de la *Géographie universelle.*

A. G. *Chronique documentaire :*

Les livres.

I. Physique.
II. Mathématiques.
III. Sciences naturelles.
IV. Philosophie des Sciences.

Les revues.

Science et Philosophie dans la nouvelle Physique

Mécanique ancienne et mécanique nouvelle

Le prodigieux essor de la Physique contemporaine a renouvelé non seulement les méthodes et les résultats de la science mais son esprit même et par conséquent nos idées, notre philosophie. Quelque chose commence d'en passer dans le courant général de notre temps. Il s'agit à coup sûr d'une nouvelle conception du monde, — je vous fais grâce du mot allemand, — et l'on a pu parler d'une véritable « révolution copernicienne ». Dans l'histoire des sciences et de la pensée, la période actuelle semble devoir marquer la fin de l'âge qu'on désignerait en bref par les grands noms de Galilée, Descartes et Newton, et semble marquer aussi le début d'une ère nouvelle, toute colorée par les idées quantiques. Comme des vues aussi générales risquent presque toujours d'être déformées, comme elles appellent mille retouches et nécessitent plus encore de nuances, je me hâte de dire d'ailleurs que là également les plus hardis novateurs sont les fils des grands savants du passé : comprenons bien, une fois pour toutes et n'en déplaise aux liquidateurs un peu pressés des « faillites » de la science, comprenons que les théories d'aujourd'hui *sortent* des théories ou des expériences d'hier, et que la règle ici générale c'est d'englober les résultats acquis dans une synthèse plus vaste, au lieu de

les détruire. Veut-on des exemples et parmi les récents? La Mécanique relativiste d'Einstein, bien loin de supprimer celle de Newton, ne fait que l'affiner, la couronner : pour parler net, *elle l'admet au titre de première approximation*. Quant à la Mécanique ondulatoire, qui est la « nouvelle théorie des Quanta », elle-même parfait à sa manière la Mécanique classique. Elle ne dédaigne pas non plus l'*approximation newtonienne*, elle opère seulement la division du travail : s'agit-il des phénomènes à grande échelle, et de représenter les choses « en gros, par figure et mouvement » : Descartes, dont c'est là le langage, et Newton conservent leur empire; s'agit-il de pénétrer plus avant, de descendre à l'échelle atomique : l'instrument un peu grossier qu'est la Mécanique classique s'émousse, il y faut un scalpel plus aiguisé, il y faut la Mécanique ondulatoire. Mais *à la limite pour les très grands nombres quantiques*, — parlons précisément là encore, — la nouvelle Mécanique ne fait que rejoindre l'ancienne.

« *Corrections relativistes* » *et changements de fond*

Mais alors, dira-t-on, que devient notre révolution copernicienne et qu'y a-t-il donc là de si neuf?

D'abord, l'on pressent bien que la Physique a marché : la revue technique des nouveautés remplit les ouvrages et les périodiques spéciaux. Ce n'est pas sous cet aspect que je veux considérer aujourd'hui la nouvelle ère scientifique. *Paulo majora*... J'ai dessein de montrer les choses en prenant les lunettes du philosophe. L'un des exemples de tout à l'heure va nous faire saisir immédiatement ce dont il s'agit. Nous disions que la Relativité se contentait, dans ses formules, de retoucher Newton, de *fignoler* : d'apporter les *corrections relativistes*, lesquelles deviennent nécessaires à mesure qu'on approche de la vitesse

de la lumière. Mais je passe la parole à Einstein : « *Quantitativement, elle ne modifie que fort peu la théorie de Newton, mais qualitativement elle lui apporte des changements d'autant plus profonds...* [Par la généralisation géométrique à quoi elle se ramène essentiellement] l'espace et le temps se trouvent dépouillés, non pas de leur réalité, mais bien de leur caractère d'absolu causal (influençant l'absolu mais non influencés par lui) que Newton avait dû leur attribuer (1). »

On voudrait mettre ce texte sous les yeux des innombrables personnes qui ne voient aujourd'hui que le mathématique, la quantitatif. La réflexion d'Einstein montre avec éclat que les formules analytiques n'expliquent pas tout, et que la science totale réclame autre chose, s'il est vrai qu'elle est de plus en plus mathématique.

Nécessité de la philosophie

Nous-mêmes, réfléchissons quelque peu. L'époque témoigne d'une véritable fièvre scientifique : crise de croissance où bouillonnent les idées, où découvertes expérimentales et tentatives théoriques surgissent de toutes parts et souvent au pas de charge. A cet égard, notre âge ne ressemble-t-il pas au dix-septième siècle, où l'enfantement de la science moderne exigeait aussi une revision des notions traditionnelles, une création de cadres intellectuels appropriés ? Savants et philosophes alors ne se séparaient point, c'étaient les mêmes. Aujourd'hui, nous avons pareillement besoin de ce grand travail d'adaptation. Malheureusement, nous manquons d'un Descartes ou d'un Leibniz et Newton sait moins de phi-

(1) *Comment je vois le monde* (Flammarion, Bibl. de Phil. scientif., 1934), pp. 91-92.

losophie. Certes, nous avons su vaincre, mais nous paraissons un peu embarrassés de notre victoire. *Vincere scis, Annibal !...*

Faut-il avouer que, jusqu'ici, le salut n'est point venu des philosophes? Ils ne sont aucunement préparés à une tâche si écrasante. Nous avions hier Émile Meyerson, certes, dont la *Déduction relativiste* demeure le meilleur ouvrage philosophique sur les idées d'Einstein. Nous avons aujourd'hui M. Bachelard, qui est parfaitement à même de suivre le mouvement scientifique (1). Mais il s'agit là d'exceptions : Meyerson, chimiste d'origine, n'avait cessé de donner la première place à la science dans son énorme culture ; Gaston Bachelard, d'abord professeur de physique, est venu des sciences à la philosophie. En decà, j'aime mieux ne pas parler de ces commentateurs dont les prétentions passent l'effort et qui témoignent d'un goût particulier pour le contresens sur le faux-sens.

M. Bergson et la dernière Physique

Mais je saisis au contraire l'occasion de rendre visite à M. Bergson.

Il mérite ici une place à part et d'autant plus que je ne la lui vois guère reconnue jusqu'à présent. L'on pouvait avoir déjà la sensation que ses idées maîtresses s'accordaient assez bien avec le sens général de la Physique des Quanta. Le dernier volume, *La Pensée et le Mouvant*, confirme bien ce rapprochement, que l'auteur même fait çà et là, avec prudence mais précision. Il n'a eu qu'à

(1) Voir particulièrement son récent et remarquable petit livre *Le Nouvel Esprit scientifique* (in-12, 181 pp., Alcan, 1934 : « Nouvelle Encyclopédie scientif. » dirigée par Henri Delacroix).

retoucher à peine, de ce point de vue, le magistral tableau d'ensemble qui ouvre l'ouvrage et dont la rédaction remonte à janvier 1922. « Tôt ou tard, pensions-nous, — écrit M. Bergson, — la physique serait amenée à voir dans la fixité de l'élément une forme de la mobilité. [...] Par le fait, les grandes découvertes théoriques de ces dernières années ont amené les physiciens à supposer une espèce de fusion entre l'onde et le corpuscule, — nous dirions entre la substance et le mouvement (1). » Les deux conférences de mai 1911, à Oxford, sur *La Perception du changement* (2), relues aujourd'hui et sous cet éclairage particulier, sont infiniment curieuses. Et je voudrais appeler l'attention sur tel passage de l'essai *Le Possible et le Réel*, où le grand penseur résume admirablement sa conception du temps : « Le temps est ce qui empêche que tout soit donné d'un coup. Il retarde, ou plutôt il est retardement. Il doit donc être élaboration. Ne serait-il pas alors véhicule de création et de choix ? L'existence du temps ne prouverait-elle pas qu'il y a de l'indétermination dans les choses ? Le temps ne serait-il pas cette indétermination même ? (3) » On reconnaît là le rôle novateur, original, conféré par les idées bergsoniennes au temps.

Eh bien ! je crois que ces vues ont beaucoup plus de chance d'être admises par le physicien des Quanta que

(1) *La Pensée et le Mouvant* (8e, Alcan, 1934), p. 90 (Introduction). — J'en rapprocherais volontiers la remarque suivante de Cournot, que M. Bergson a toujours considéré comme un maître (Voir *La Philosophie*, dans *La Science française*; 1915, Larousse) : « Dans la Physique mathématique des modernes, les atomes impondérables ne figurent jamais que comme des points mathématiques tantôt en équilibre, tantôt fluents ou oscillants et qui ne semblent retenir, de tous les caractères que nous attribuons à la matière, que la mobilité. » (*Traité de l'enchaînement des idées fondamentales*, p. 183.)

(2) *Ibid.*, pp. 163 et suiv.

(3) *Ibid.*, p. 118.

par le physicien traditionnel. Et ce nous est une occasion, d'ailleurs, de constater combien la nouvelle Physique se sépare de l'ancienne, *pour les idées générales*, et se sépare même de la Relativité à cet égard. On sait que l'ouvrage consacré par Bergson à la théorie d'Einstein, *Durée et Simultanéité*, n'avait pas été reçu par les savants relativistes qui l'avaient jugé sans doute bergsonien mais non point du tout einsteinien. Cela tient, je crois, profondément au rôle que joue le temps dans les diverses théories.

Temps bergsonien et Mécanique ondulatoire

Le temps de Bergson, qui ne s'accorde pas au temps de la Relativité, se rapproche beaucoup au contraire du temps de la Mécanique ondulatoire. Or, Louis de Broglie nous l'a montré (1), c'est précisément la façon différente dont intervient le temps ici et là qui empêche, actuellement, d'unir en une même synthèse Relativité et Quanta : la théorie de Dirac, tentative la plus heureuse sur cette voie jusqu'ici, n'est encore qu'assez imparfaite et qu'à demi relativiste.

Elle n'est pas rigoureusement relativiste parce qu'elle n'admet pas une symétrie complète entre le temps et l'espace. Veut-on la « symétriser » et la faire rentrer dans le cadre d'Espace-Temps einsteinien? Ses formules, alors, conduisent au plus étrange résultat : elles éliminent le temps, elles correspondent à une Physique sans évolution, purement statique, où plus rien ne se passe. Curieux retour à la sphère de Parménide, royaume de l'éternel indifférencié, de l'identique!

Mais qui ne voit que de ce raisonnement quantique je

(1) *L'Electron magnétique* (*théorie de Dirac*) (1 vol. in-8°, 316 pp., Hermann, 1934).

puis donner une traduction bergsonienne ? Cette symétrie entre Temps et Espace qui est la caractéristique de la Relativité, cette « spatialisation du Temps », en somme, c'est précisément l'ennemie héréditaire du bergsonisme, si j'ose dire ! Et c'est même pourquoi Relativistes et Bergsoniens ne pouvaient s'entendre (1). Si nous « symétrisons » complètement la Mécanique ondulatoire, si nous y faisons jouer ce rôle mort, au temps, nous n'avons plus qu'une Physique morte pareillement, nous sommes au royaume des ombres. Car le temps est « ce qui empêche que tout soit donné d'un coup... Il est véhicule de création et de choix ». Et son existence prouverait aussi « qu'il y a de l'indétermination dans les choses », car c'est bien dans notre physique atomique que nous avons trouvé cette indétermination : les fameuses « relations d'incertitude » de Heisenberg s'interprètent admirablement en langage bergsonien, je l'avais signalé ici même, voici quatre ans déjà.

Les savants philosophes

Dans le camp des savants, en tous cas, cette obligation de philosopher s'est manifestée avec éclat. Bohr et Heisenberg ne s'en font point faute. Ce qu'on nomme « l'esprit de Copenhague », en l'honneur de M. Bohr justement, est fait de cette alliance nécessaire. Chez nous, un Louis de Broglie, par nature comme par profession, ne manque jamais de dégager le contenu philosophique de ses travaux scientifiques. Il a fondé, parallèlement à sa collection de Physique théorique, une collection de Philosophie des

(1) Au point de vue philosophique et historique, par rapport à Descartes par exemple, — pour qui la propagation de la lumière était instantanée, — la Relativité réintègre toutefois la *durée* dans la Physique en conférant un rôle essentiel à la vitesse *finie* de la lumière. Et par là Einstein rejoint Cassini, Huyghens, — et Leibniz.

sciences. Ses disciples ou ses élèves sont pénétrés du même esprit, et le meilleur d'entre eux, un jeune savant aux vues profondes, M. Jean-Louis Destouches, s'attaque actuellement à une construction de l'espace et du temps, à partir de la notion de corpuscule et dans un cadre purement quantique.

« *Révolution copernicienne* »

Dans ce milieu si favorable à l'éclosion d'ouvrages philosophiques qu'est la Physique d'aujourd'hui, plusieurs essais ont vu le jour qui illustrent à leur manière ce que nous venons de suggérer. Le lecteur français peut désormais connaître le livre de M. Hans Reichenbach, *Atom und Kosmos*, qui fit quelque bruit outre-Rhin lors de son apparition. *Atome et Cosmos* (1) est précisément l'ouvrage où l'on nous parle de révolution copernicienne : « Nous savons aujourd'hui qu'à petite échelle et à grande échelle, le monde apparaît tout autrement que dans les domaines de grandeur moyenne qui sont directement accessibles à notre perception. [...] La recognition que les anciens concepts fondamentaux de la science naturelle ne sont appropriés qu'aux domaines de grandeur moyenne, c'est la révolution copernicienne de notre temps (2). » Tout ceci est en italique dans le texte et l'auteur y insiste à bon droit. L'édifice si dogmatique du siècle dernier, cette science mécaniste, achevée, qui semblait au bout de son programme ou presque, et d'ailleurs assurée de son impla-

(1) 1 vol. petit in-4°, 284 pp., fig., « Bibl. de philos. scientif. » (Flammarion, 1934, prix : 12 fr.). La traduction de M. Maurice Lecat, très littérale, trop littérale, ne fausse pas le sens scientifique, certes, car le savant belge connaît ce dont il parle, — mais use si abondamment de néologismes ou de germanismes qu'elle rend difficile au lecteur français l'abord d'un ouvrage qui était plutôt à clarifier.

(2) Introduction, pp. 19, 21.

cable déterminisme, cette science-là ne nous apparaît plus que comme une approximation assez grosse, bonne pour les phénomènes « macroscopiques », valable à notre échelle, certes — et c'est beaucoup dire puisque aussi bien, étant hommes, cette échelle-là nous emplit les yeux ! — mais enfin qui doit s'effacer devant une autre dès lors que nous voulons nous éloigner de notre petit rayon d'action, vers le très grand ou vers le très menu, vers l'univers ou vers l'atome.

M. Reichenbach passe en revue les grands éléments de la Physique moderne : l'Espace-Temps, la lumière et le rayonnement, la matière, pour résumer dans un chapitre final les conséquences philosophiques de la « révolution copernicienne », c'est-à-dire l'avènement de la notion de probabilité en la place où régnait la notion de causalité stricte, et l'image du monde qui en résulte. Le professeur berlinois connaît bien le sujet ; ce n'est pas lui, à coup sûr, qui encourrait le reproche d'incompétence. Mais il nous est permis, en revanche, d'admirer le « pouvoir absorbant » de ses compatriotes, au point de vue intellectuel. Car enfin cet ouvrage difficile et sans un sourire, « cet exposé de la Physique moderne, nous dit l'avant-propos, est issu de conférences faites à la Radio de Berlin, pendant l'hiver 1929-1930. Elles s'adressaient à des non-physiciens ». Je crains, je l'avoue, que notre légendaire futilité française ait quelque peine à suivre !

Jeans et les « arrière-plans » de la science

Mais voici qui peut combler tous les vœux. Les grands Anglais, un Eddington, un Jeans, excellent à réfléchir sur leur science, à en explorer la profondeur ou les entours et à nous livrer le résultat de leurs méditations en des ouvrages d'un tour extraordinairement heureux où la

compétence technique s'accompagne et s'éclaire de talent littéraire et d'un humour tout britannique. Rien ne vaut ces livres, et j'ai eu souvent l'occasion de le déclarer. Or, sir James Jeans nous en propose un désormais, que l'on vient de traduire, — de fort bien traduire, chose admirable à dire! — et qui entoure précisément le tableau de la Physique moderne de ce cadre explicatif où nous cherchions à le placer : *The new back-grounds of Science*, *Les nouveaux arrière-plans* ou *Les nouvelles bases philosophiques de la Science*, si l'on veut (1). Car si nous savions hier, — et Poincaré prenait un malin plaisir à le montrer pour Ampère, — que le savant le plus dédaigneux de toute théorie fait encore des hypothèses inconscientes, je répète que le physicien de l'Atomistique contemporaine, lui, éprouve sans cesse le besoin de reprendre haleine sur ces *arrière-plans* où il regroupe ses forces, je veux dire où il coordonne les faits et les idées.

Ouvrons le livre de sir James : son frontispice est symbolique. Voici, sur une même planche, un cliché de C. T. R. Wilson où nous voyons, noir sur blanc, des trajectoires d'électrons traversant un gaz, et, au-dessous, un cliché de G. P. Thomson qui nous montre les cercles de diffraction dus à des électrons franchissant une mince pellicule de métal. En haut, les électrons se comportent en corpuscules, en bas ils agissent en ondes.

Grandeur et misère de l'homme, c'est tout le drame de l'Atomistique contemporaine! Nous nous heurtons à ce mélange contradictoire, à cette *complémentarité* : onde-corpuscule. Et c'est la source de toutes nos difficultés, car enfin l'onde est un symbole statistique, elle ne peut que

(1) *Les nouvelles bases philosophiques de la Science*, trad. de l'anglais par A. Lalande, docteur ès sciences physiques (1 vol. gr. in-8°, 308 pp. avec pl., Hermann et Cie, 1935. Prix : 40 fr.); la présentation matérielle est parfaite.

grouper une « population » de particules, cependant que le corpuscule, lui, est individuel et que nous étions assez fiers, il n'y a guère encore, d'avoir atteint l'atomique, l'individuel.

Et cependant, depuis le coup de génie de Louis de Broglie, il ne s'agit plus de choisir : toute notre science est orientée vers cette inéluctable *association* de l'onde à la particule, aussi bien dans le domaine de la matière que dans celui du rayonnement.

Indépendance de la Philosophie

De quoi demain sera-t-il fait? Nous ne nous risquerions certes pas à le dire, alors que le grand Poincaré s'est trompé en nous annonçant que jamais on ne renoncerait à la géométrie euclidienne quoi qu'il arrive (1) ; alors que Meyerson remarquait « qu'on ne fait pas fonctionner la raison à l'essai » et qu'on ne sait, par suite, ce qu'elle décidera dans un cas futur ; alors enfin que Jeans nous conseille avec prudence : « On ne doit rien préjuger impossible... », et nous assure, au terme même de son remarquable essai : « Nous ne pouvons savoir jusqu'où la route s'étend devant nous, ni si elle continue, ni à quoi ressemble son extrémité. »

Des savants de cette taille ne peuvent manquer de nous éclairer dans les temps prochains, puisqu'ils continuent à la fois de créer la science et d'établir ses « arrière-plans ». Si notre temps restaure à ce point la nécessaire alliance de la philosophie et de la science, je m'en réjouis trop ici pour ne pas écarter la moindre confusion possible : il s'agit d'alliance, il ne s'agit nullement d'annexion. Et

(1) Or, on sait comment quelques années plus tard Einstein n'hésitait pas à rejeter la géométrie d'Euclide pour adopter celle de Riemann.

l'on ne saurait mieux faire que de reproduire enfin cette déclaration de principe, empruntée à l'annonce d'une nouvelle collection, *Philosophie de l'Esprit* : « La pensée n'est pas faite pour être réduite à la portion congrue. La philosophie n'est ni la physique, ni la psychologie, ni l'ethnographie, ni la sociologie, ni la psychiâtrie ; elle n'est nullement destinée à être remplacée par celle-ci. Elle se tient avant et après toutes les spécialités ; avant, pour reconnaître critiquement quels sont les mouvements de l'esprit qui les engendrent ; après, pour préciser leur valeur, et par suite marquer leurs limites (1). »

André George.

(1) Louis Lavelle et René Le Senne, directeurs de la nouvelle collection d'ouvrages philosophiques *Philosophie de l'Esprit* (aux Editions Montaigne).

NOTES ET RÉFLEXIONS

La montagne et son folklore

La montagne, d'où arrivent aux plaines les eaux vivifiantes, est aussi la région où se conserve le plus longtemps le genre de vie traditionnel. Il est impossible d'y perdre le contact avec la nature, tant celle-ci vous y enserre de toutes parts, et parfois jusqu'à l'oppression. L'homme des villes même ne peut y séjourner sans rompre plus ou moins avec ses habitudes, ce qui ne va pas toujours sans une certaine angoisse. Le folklore a pour objet ce qu'il y a de plus spontané, de plus vivant, de plus durable, naturel et traditionnel à la fois, dans les œuvres directes, les opinions, les croyances et les manières des hommes. Il y a un folklore parisien, mais en lambeaux et noyé. En général, tout ce que touche la « civilisation moderne » matérialiste cesse d'être objet de folklore, et la constatation est assez inquiétante. De même que les usines installées dans la montagne captent les chutes d'eau, emprisonnent les torrents, souillent les lacs, répandent des gaz dans l'air et noient la population locale sous une main-d'œuvre déracinée (les industries campées se méfient d'ailleurs de la main-d'œuvre indigène, qui n'est pas assez détachée de ses champs et de ses bêtes), de même dépérissent dans les grands centres, non pas les ignorances et les grossièretés, mais les comportements qui faisaient l'originalité et la saveur de la vie. On lit le journal et l'on ne connaît plus les contes, on fredonne des refrains de music-hall au lieu des vieilles chansons, on se sert d'objets fabri-

qués en série et non à la main avec art et patience pendant les veillées d'hiver.

Le folklore remet l'intellectuel en contact avec la réalité, puisqu'il n'est plus capable que de l'observer. Il lui met sous les yeux ce qui est le fond le plus stable de toutes les civilisations et de toutes les barbaries, ainsi qu'une sorte de vague religion naturelle, « païenne » au sens étymologique mais non forcément dans un sens péjoratif, qui ne se suffit pas certes à elle-même, mais pour laquelle il serait injuste d'employer toujours en mauvaise part le mot superstition.

Nous nous garderons de rabaisser l'histoire qui nous donne une connaissance élargie dans le temps de l'humanité, c'est-à-dire de nous-mêmes. Mais peut-on connaître l'humanité si l'on n'étudie que les morts, si l'on ne voit pas ceux qui vivent autour de nous en ce moment même, et tout ce qui, par sa permanence même, n'est pas un objet d'histoire? Tandis que les rois accèdent au trône, que les généraux gagnent ou perdent des batailles, que les diplomates signent ou violent des traités, que les écrivains composent des chefs-d'œuvre ou des insanités, que les savants inventent des remèdes ou des poisons, il y a une masse de gens pour qui ces événements ne sont que des préoccupations surajoutées à celle de la vie essentielle; et c'est peut-être grâce à eux, lest nécessaire, que les gens supérieurs peuvent faire tant de choses sans amener plus de catastrophes.

Les érudits auraient tort d'ignorer le folklore et ce qui se passe autour d'eux. Caressera-t-on amoureusement la reliure d'une première édition et saura-t-on l'ordre chronologique de toutes les maîtresses d'un écrivain du XVII[e] siècle, tandis qu'on ne verra même pas le beau spectacle, reproduit en même temps dans tous les villages d'une vallée, des feux de joie où l'on brûle Caramentran (Carême-entrant)? Dans le Dauphiné on allume d'immenses torches de paille tressée, les « façailles » ou les « branlants » que l'on promène et balance dans la nuit (plus la torche est haute, et plus haute sera la paille récoltée l'an prochain). Puis la jeunesse mène autour du bûcher la double ronde où s'incarnent la cohésion

du groupe et les promesses de fécondité. Il est bien de savoir la composition chimique du soleil et à combien de kilomètres nous sommes de la lune ou d'Aldebaran, mais ce savoir est une sorte de poison s'il est purement théorique et extérieur, et si l'on est incapable de s'y reconnaître dans les constellations et la vie changeante de la lune. Le berger chaldéen était meilleur et plus fécond astronome que l'écolier à qui l'on a enseigné la cosmographie sans lui montrer le ciel. Un écrivain ne peut posséder sa langue s'il ne connaît la saveur, le rythme, la plénitude du parler populaire des dictons, des récits et des chants. Le génie de Rabelais était d'être à fond à la fois humaniste et folkloriste. La musique se retrempe dans le folklore pour ne pas se perdre en déliquescences ou en abstractions.

M. A. van Gennep, à qui l'on doit un récent *Folklore du Dauphiné*, qui est un modèle d'enquête, interrogeait un jour un curé sur les superstitions. « Monsieur, répondit le prêtre, depuis que je suis dans cette paroisse, j'espère qu'il n'y a pas de superstition. » Puis il lut un livre de folklore et écrivit à l'auteur : « Je comprends maintenant pourquoi mon cierge pascal diminue si rapidement, rongé, non par les rats, mais par les vieilles femmes qui en font des remèdes. » Il pouvait désormais tenir la conduite appropriée. Car la superstition, que Joseph de Maistre considérait comme un ouvrage avancé de la religion pure, se dévoie facilement, et comme la végétation naturelle, prendrait volontiers toute la place. Ne peut-on en un sens considérer le christianisme comme la perfection transcendante, la rectification, la purification, la cime de toutes les croyances, lesquelles ne seraient fausses que par accident, par oubli ou incompréhension ?

Sur la petite place de ce village alpestre, suspendu au-dessus de la Romanche, au pied de cette cathédrale de splendeur qu'est la Meije, le bedeau sonne la messe du dimanche. On attend M. le Curé qui vient d'un autre village. Il arrive à pied, sa canne ferrée à la main, chaussé de gros souliers de montagnard. « Allons, les enfants de chœur ! » crie le bedeau à des gamins qui jouent près de la fontaine. Et l'of-

fice commence, qu'il est émouvant de retrouver le même dans un milieu différent de celui où on a l'habitude de l'entendre. Les chantres, qui ont rentré hier la moisson tardive, chantent dans la langue de Virgile et de saint Augustin. Le prêtre invite les bergers et les cultivateurs à se joindre à la louange des Trônes, des Dominations et des Séraphins. La vie quotidienne va reprendre tout à l'heure, mais un peu d'absolu s'y est inséré.

ÉMILE DERMENGHEM.

Où en est l'histoire de la vie?

La Paléontologie est le complément indispensable de la Biologie. Or, depuis un siècle, la connaissance paléontologique a tracé une courbe qu'il est du plus haut intérêt d'observer. Les magnifiques descriptions de Cuvier, les judicieuses observations de Darwin et de Lamarck auxquelles il convient d'ajouter celles de Mendel et de Vries, ont été pour le paléontologiste une source d'erreurs et de mécomptes. A la fin du XIX[e] siècle, il pensait avoir trouvé dans un évolutionnisme intégral tout le mécanisme de la vie; la série des vivants lui apparaissait comme un arbre gigantesque à la ramure merveilleusement abondante qui, à la base, se résolvait en un tronc unique. Et puis, il a fallu dire que tout cela était une schématisation hâtive, une pure vue de l'esprit. L'histoire de la vie est, en réalité, excessivement complexe.

Nous ne connaissons ni le lieu ni l'époque, sans doute fort reculée, de l'apparition de la vie sur la terre. Car il fut un temps où aucune vie n'était possible sur notre globe. Les vivants sont des êtres difficiles, à qui bien des conditions de milieu et de température sont indispensables pour leur permettre de mener une existence précaire vouée à la désagrégation de la mort. Des millions d'années s'écoulèrent avant

que la croûte solide qui enveloppait la fournaise centrale fût suffisamment refroidie, c'est-à-dire eût atteint une température inférieure à celle du point de coagulation des albuminoïdes constituant la cellule vivante. Mais à ce moment, victorieuse, la vie prit possession de la terre. D'où venait-elle? Nous ne le savons pas. L'hypothèse de la panspermie ne fait que reculer le problème sans le résoudre, et d'autre part nous sommes certains que dans les conditions actuelles le vieil adage : « Omnis vivus ex vivo », se réalise toujours; et c'est, dans l'état de nos connaissances, une hypothèse purement gratuite que de supposer que la matière brute a pu naturellement s'organiser et devenir vivante. Quel fut le jour mémorable où sur la mince pellicule qui devait devenir son domaine, la Biosphère, le premier des vivants, parut? Nous ne le savons pas. — Nous ne le saurons vraisemblablement jamais : le mécanisme des actions métamorphiques réalisant la recristallisation des éléments des roches sédimentaires, a anéanti les premiers balbutiements de la vie. Suivant la belle expression de Pierre Termier, « la terre est un livre dont les premiers feuillets ont été brûlés ». Ce que nous savons seulement, c'est qu'au cours des temps géologiques, la vie a prodigieusement changé et si rapidement qu'il est des êtres qui caractérisent une époque et qu'on ne retrouve plus dans les étages suivants. Toute notre science actuelle doit se borner à jalonner les grandes étapes de cette marche en avant de la Vie. C'est tout au début des temps primaires que nous la voyons s'emparer des mers d'abord, des terres ensuite. Dès le Silurien, on peut dire qu'à peu de chose près, les invertébrés actuels sont tous connus. Puis au Dévonien apparaissent les poissons, vertébrés les plus inférieurs, et dans l'ordre de notre classification ascendante naissent successivement les batraciens, les reptiles, les oiseaux et les mammifères. Mais alors, l'enchaînement des groupes n'est-il pas parfait, les uns dérivant naturellement des autres? Ce fut l'erreur des évolutionnistes de la fin du XIX[e] siècle de le penser. La victoire eût été trop belle. A y regarder de très près, même cette schématisation telle que je viens de l'esquisser, n'est pas conforme à la réalité. Pour ne prendre qu'un exemple, les premiers mammifères connus sont du début du Secondaire, et ils sont les contemporains des premiers reptiles, mais cependant que ces derniers ont

pris durant toute cette période une place de premier plan occupant tous les milieux : terrestre, aquatique, aérien ; les mammifères sont restés en quelque sorte en stagnation, et brusquement, lorsque les reptiles disparaissent dans leur quasi-totalité à la fin du Crétacé, le développement des mammifères ressemble à une explosion tant sont rapides les apparitions des divers groupes qui les composent. Mais au moins cette succession de faunes, indiscutable pour tout paléontologiste, indique-t-elle une filiation? Personne, de nos jours, n'oserait loyalement l'affirmer. Il n'y a aucune relation entre un reptile et un mammifère, et dans cet ordre d'idées aussi on a trop longtemps confondu des ressemblances qui ne sont dues qu'à des adaptations à une vie dans un milieu semblable : des reptiles ou des mammifères vivant dans un milieu marin ont un corps fusiforme ressemblant à celui des poissons sans que l'anatomie interne de chaque groupe, en ses parties caractéristiques, en soit — le moins du monde — altéré. Il faut même aller plus loin. Il y a relaiement des groupes dans le temps sans qu'il soit possible de trouver l'intermédiaire réel entre des formes très voisines. Chaque groupe naturel (et je donne à ce mot un sens restreint qui peut aller parfois jusqu'à l'espèce) a à sa base une forme tout à fait caractéristique qui en fait le point de départ d'un nouveau rameau ou phylum qui vivra de sa vie propre. Force nous est de constater qu'entre les groupes de vivants le fossé reste béant et que, selon la parole de M. Cuénot, le « missing-link » est toujours manquant. Le bel arbre généalogique prend dès lors à sa base une forme buissonnante. Nous ne savons pas non plus si les caractères acquis par un vivant sont transmissibles à ses descendants par hérédité. Toutes les expériences faites dans ce sens ont été à peu près négatives dans leurs résultats. Quant aux théories mutationnistes, il faut avouer que dans les conditions actuelles des connaissances, elles ne peuvent donner une explication suffisante de l'évolution, les caractères variables qu'elles ont mis en lumière ne permettant pas de franchir les limites étroites de l'espèce. Et à supposer qu'elles soient exactes, on se demande quel temps formidable, et quelles accumulations de hasards heureux auraient été nécessaires pour que, les mutations s'ajoutant, on ait pu arriver à une telle diversité des formes de la vie!... Les théories évolution-

nistes sont aujourd'hui incapables de retracer l'histoire de la vie sur la terre.

A ce stade, ce que le chercheur ressent le plus, c'est son ignorance, et la courbe de son savoir, après être passée par un maximum qui équivalait à la certitude dans l'explication théorique, est revenue aujourd'hui à son humble point de départ. C'est là une grande leçon qui, sans décourager le savant, le rend plus prudent et plus modeste et l'invite à ne généraliser que lentement, intégrant patiemment ces vérités si péniblement arrachées à la Nature dans la grande et unique Vérité dont elles font partie. Cette Vérité, s'il est spiritualiste, le chercheur pense qu'un jour il la verra face à face et qu'elle sera son éternelle récompense.

F.-M. Bergounioux,

Docteur ès Sciences,
Professeur de Géologie et de Paléontologie
aux Facultés Catholiques de Toulouse,
Collaborateur au Service
de la Carte Géologique de France.

Le Monde Méditerranéen

La belle *Géographie Universelle* qui, fondée par Vidal de la Blache et Gallois, groupe les efforts et prouve l'éclat de l'école française, aborde aujourd'hui le monde méditerranéen, avec son septième tome dont vient de paraître la première partie (1). Ce volume comprend pour un peu moins d'un tiers les « généralités » qui forment l'introduction d'ensemble à l'étude des régions méditerranéennes; le corps du volume est consacré à l'Espagne, et le Portugal occupe enfin les quelque trente pages terminales. C'est M. Max Sorre qui a presque tout écrit, deux chapitres de géographie humaine seuls, d'ailleurs fort attachants, étant dus au géographe de Montpellier, M. Jules Sion, à la fin de l'introduction générale.

M. Sorre, le recteur de Clermont-Ferrand, connaît profondément la Méditerranée occidentale. Je dirais même qu'elle est sa « spécialité », s'il ne nous avait donné, dans cette collection même, le tome relatif au Mexique et à l'Amérique Centrale.

Mais sa thèse et ses travaux sur *Les Pyrénées* le prédisposaient particulièrement à dresser ce tableau d'ensemble de la tectonique par où s'ouvre sa description méditerranéenne.

Entre Gibraltar et la Mer Noire, une fosse de 3800 kilo-

(1) Géographie Universelle, t. VII. — *Méditerranée, Péninsules méditerranéennes*, Première partie : *Généralités*, par Max. Sorre et Jules Sion, *Espagne et Portugal*, par Max. Sorre. — 1 vol. in-8° grand-jésus (20×29), 234 p., 55 cartes et cartons dans le texte, 113 photos hors texte et 1 carte en couleur hors texte, Armand Colin, Paris, 1934 (70 fr.).

mètres dans sa longueur pénètre le Vieux Monde et s'approfondit jusqu'à 4404 mètres, auxquels il faudrait ajouter 2000 m. de montagne parfois, pour donner une idée du déplacement vertical d'ensemble. Tel est le grand trait géologique présenté par la Méditerranée, celui sur la *permanence* duquel un Termier fondait l'un de ses arguments contre la théorie séduisante de Wegener, — la « Dérive des continents », — et permanence qu'inscrivait récemment un Fourmarier parmi les « Règles fondamentales » de la structure du globe (1). Cette fosse marine est en effet le souvenir de l'immense *Téthys*, de la grande Méditerranée qui ceinturait la Terre, aux temps primaires, et préfigurait notre mer actuelle. La structure du monde méditerranéen est avant tout fonction du jeu des deux blocs continentaux entre lesquels ce sillon s'est trouvé serré, comme entre les mâchoires d'un étau : le bloc indo-africain, le bloc eurasiatique, bornes dressées de part et d'autre du fossé. M. Sorre a suivi, bien entendu, dans ces vues architecturales, les idées brillantes et fécondes d'Émile Argand, le plus grand tectonicien depuis la mort de Termier.

Mais ce n'est là, en quelque sorte, que l'introduction matérielle. S'il est une région de l'écorce qui soit humanisée, n'est-ce point singulièrement la Méditerranée? « En dehors d'elle, nous dit-on fort bien ici, il n'y a eu longtemps chez nous que des Barbares, et nous vivons sur son héritage. » Terre *classique* entre toutes, et le choix est heureux qui nous met sous les yeux, dès la première planche de l'ouvrage, l'Attique, les murs sacrés de l'Hellénisme, la ligne mesurée de l'Hymette. Au reste, M. Sion nous déclare que bien des villes, ici, doivent à leurs monuments du passé jusqu'à leur raison de vivre : « Que serait devenue la Rome décrépite du XIV^e^ siècle, sans ses grands souvenirs? Athènes serait encore le sordide village albanais que vit Chateaubriand,

(1) *Trois Règles fondamentales de l'Architecture de l'écorce terrestre*, par P. Fourmarier, prof. à l'Université de Liége (Bibl. scientif. belge, in-12, 138 p., Hermann et Cie, 1932).

sous le prestige de son nom... Un Allemand s'imagine difficilement l'existence des Germains; un Grec voit chaque jour, dans les champs et les ports, des scènes devant lesquelles il peut se croire contemporain d'Homère. » Certes, oui, la part est grande, sur ces rivages, des « grands souvenirs », j'allais dire : de la littérature!

Le caractère propre du monde méditerranéen, né des conditions physiques du climat, fut renforcé par l'unité économique entretenue par l'Empire romain. Les Invasions ne l'effacèrent pas : il fallut l'Islam, au VII[e] siècle, pour rompre cette unité, altérer cette physionomie harmonieuse. Par lui, « la mer familière et quasi familiale, qui réunissait toutes les parties [du monde méditerranéen], va devenir une barrière », selon l'heureuse formule du grand historien belge Henri Pirenne.

Et, aujourd'hui, une autre invasion, un autre Islam, le machinisme et la surindustrialisation, ont envahi le monde. Le centre de gravité est monté plus au Nord, délaissant la mer latine. « La Terre des cités antiques convient-elle bien au siècle de la quantité? » demande M. Sorre, et nous savons que la réponse est plutôt négative.

Nous verrons, avec le second volume de ce septième tome, les efforts de l'Italie pour n'être pas seulement une admirable terre antique, mais une grande nation industrielle du présent. Les deux pays au contraire qu'étudie M. Sorre, Espagne et Portugal, sont un peu en dehors du grand courant surindustriel. Et c'est pour l'Espagne particulièrement que « l'étude du milieu géographique éclaire bien des obscurités ». La nouvelle république saura-t-elle rentrer dans le cercle des grandes activités internationales en utilisant les avantages de sa position géographique : maîtrise des routes de terre et des voies aériennes vers l'Afrique, commande du passage de l'Océan dans la mer intérieure (même sans Gibraltar où s'est agrippée l'Angleterre)? Cela, ce n'est plus de la Géographie, ce n'est même pas encore de l'Histoire, c'est la tâche actuelle, la lourde tâche des hommes d'État d'aujourd'hui, au delà des Pyrénées.

∴

Ainsi, la *Géographie Universelle*, réplique moderne, toute scientifique et collective, à la grande entreprise d'un Élisée Reclus jadis, poursuit régulièrement sa marche en avant. En dehors du second volume consacré au monde méditerranéen et qui comprendra l'Italie avec les Balkans, seuls les tomes relatifs à la France (L. Gallois), à l'Afrique (Aug. Bernard, F. Maurette), à l'Amérique du Nord (H. Baulig), n'ont point encore vu le jour. Tout le reste est publié.

Je voudrais, chemin faisant, adresser une critique, ou plutôt formuler un vœu. Le plan de la collection ne paraît pas avoir prévu de volume consacré, en général, à la Terre elle-même. Je sais bien que la Géographie physique est amplement traitée à chaque occasion, nous en avons la nouvelle preuve avec cette belle introduction générale, dressée par MM. Sorre et Sion en tête de *La Méditerranée*. Cependant un livre consacré à *la planète*, aux théories modernes sur son âge et sa formation, à la science géographique et à la cartographie, à la découverte de la terre et aux grands éléments de la physique du globe, enfin, si je ne me trompe, à ce qu'on appelle *La Terre*, *Géographie Générale* dans l'enseignement secondaire, un tel livre ferait-il double emploi avec les excellents volumes de la *Géographie Universelle*?

André George.

Chronique documentaire

LES LIVRES

I. — PHYSIQUE

Trattato generale di Fisica. — ENRICO FERMI, *Molecole e Cristalli* (1 vol. in-8°, 303 pp., figures; Zanichelli, à Bologne, 1934. Prix, relié : 50 lire).

Voici le premier volume de l'imposant « Traité général de Physique » annoncé depuis plusieurs mois par les périodiques italiens. L'entreprise, tentée par le « Conseil national de recherches », se présente bien ; et comme nous n'avons toujours pas de traité de physique un peu développé en France, comme d'autre part l'italien est vraiment à la portée de tous, l'entreprise nous intéresse directement.

On ne pouvait certes mieux choisir que M. Fermi pour inaugurer la collection. A propos de sa magistrale *Introduction à la Physique atomique*, j'ai eu l'occasion de louer ici même ses qualités exceptionnelles de clarté, d'élégance scientifique. Dans ces difficiles matières, quel joie pour un Français que de se sentir guidé par un esprit aussi lumineux ! Fermi réunit les qualités de l'expérimentateur et les dons du théoricien, ensemble très rare à notre époque. Par ses travaux sur les spectres moléculaires et l'effet Raman, par son rôle de créateur dans les statistiques quantiques (l'on sait que l'une des deux, celle qui est applicable aux électrons, porte son nom), le jeune et illustre savant romain était préparé à nous donner le beau résumé qu'il nous offre en ce tome du *Traité de Physique*.

Une première partie parle des *molécules* et présente un tableau d'ensemble des connaissances spectroscopiques concernant les molécules biatomiques puis les polyatomiques. La partie centrale a trait aux *cristaux*, étudiés dans leur aspect géométrique puis, et surtout, dans leurs propriétés physiques. Enfin, la troisième partie traite des *statistiques quantiques* : équilibre statistique entre les états quantiques, statistique de Bose-Einstein (gaz de photons), statistique de Fermi (gaz d'électrons).

Partout, l'esprit original de Fermi domine le sujet abordé : cette union d'exposition classique et de vues personnelles, cette manière simple et aisée de présenter les choses sous leur aspect le plus assimilable, sans pour autant fausser le moins du monde leur vrai caractère, tout cela est bien à lui.

Ajoutons que la présentation matérielle est celle de la collection Zanichelli, et que nous pourrions l'envier pour bien des ouvrages français. Nous aurons à revenir sur les divers volumes du *Traité* au fur et à mesure de leur apparition.

Albert Einstein. **Comment je vois le monde** (1 vol., petit in-4°, 258 pp. ; Flammarion, « Bibliothèque de Philosophie scientique », 1934. Prix : 12 fr.).

C'est un recueil assez composite où l'on a réuni des lettres, des messages, des articles ou des réflexions d'ordre politique et social, ce qui ne nous concerne pas ici. Mais la dernière partie, — plus de 100 pages — est consacrée à la Science, à elle seule, et renferme des vues d'un exceptionnel intérêt, où l'on retrouve l'extraordinaire génie que demeure Einstein en tout ce qui touche à son domaine propre. Le chapitre sur « La Mécanique de Newton et son influence », celui sur « L'Influence de Maxwell sur l'évolution de la conception de la réalité physique », sont très féconds, remplis d'idées intéressantes et profondes. Les chapitres suivants ont trait à la Relativité, restreinte ou généralisée, et resteront parmi les exposés généraux les plus précieux qui en aient été donnés. Je signale particulièrement les passages relatifs à la genèse

de la théorie, où les souvenirs personnels, — la biographie de la découverte en quelque sorte — rappellent ces pages de Poincaré où le grand mathématicien nous confiait comment il avait découvert les fonctions fuchsiennes. Par là, l'ouvrage reste du premier ordre.

Pour le livre de REICHENBACH, **Atome et Cosmos**, paru dans la même collection, et pour le grand ouvrage de JEANS, **Les nouvelles bases psychologiques de la Science** (Hermann et Cie), voir notre article *Science et Philosophie à propos de la nouvelle Physique*, dans le présent numéro de *La Vie Intellectuelle*.

II. — MATHÉMATIQUES

La *collection Armand Colin* poursuit la publication de ses remarquables petits volumes dont certains sont des modèles de monographies scientifiques. Mentionnons spécialement, dans les volumes récents, **Statistique et Applications**, par Georges DARMOS, l'un des maîtres de la jeune Sorbonne. (1 vol. in-16, 202 pp., avec 32 graphiques, Armand Colin, 1934. Prix : 10 fr. 50.)

Ce petit volume relève des Mathématiques et l'on y trouve une très sûre méthode en même temps qu'un exposé rigoureux. Mais que de notions variées s'y rencontrent, que de précisions sur des questions fort générales dont tout le monde dispute : démographie, économie politique, hérédité, agriculture et météorologie, etc.! Un chapitre est consacré à la statistique stellaire, sur laquelle l'auteur avait fait une très claire conférence (publiée aux Actualités Hermann), naguère. Le public français trouvera également ici l'essentiel de la théorie de Spearman sur les corrélations en psychologie, et des recherches de Hooker ou de Fisher sur les relations entre les récoltes et le climat.

On voit que le livre ne concerne pas seulement les mathématiciens!

Les *Actualités Scientifiques et Industrielles* de l'éditeur Hermann comprennent desormais plus de 200 fascicules, et leur rythme s'accroît encore. Il y a là une mine extraordinaire de documents, et de documents récents, présentés sous la forme la plus commode. Dans la série de *Physique théorique* dirigée par Louis de Broglie, signalons l'exposé de Pierre Humbert sur **Le Calcul Symbolique** (A. S. I., n° 147, Série : Phys. Théorique n° XII, 31 pp., 1934. Prix : 10 fr.).

Il fallait un mathématicien anglicisant pour nous offrir en quelques pages un résumé si suggestif et si élégant des travaux de l'École anglaise. Élève de Whittaker, fort au courant des méthodes de Heaviside qu'il a repensées lui-même, P. Humbert nous donne un petit traité avant tout *pratique* de ce calcul symbolique qui n'est plus seulement un exercice ingénieux, qui n'est même plus simplement un procédé mathématique, mais une méthode — et j'allais dire un *truc*, — extrêmement commode aujourd'hui où le Physicien fait flèche de tout bois et frappe sans cesse à la porte du Mathématicien. Le Physicien, ici, retrouvera la fonction de Bessel et constatera que « la fonction *delta* de Dirac » est tout simplement de Heaviside...

III. — Sciences Naturelles

Vera Dantchakoff, **Les Bases de la Sexualité**, préface de E. Fauré-Frémiet (1 vol. in-16, XII-127 p., 6 fig. et 14 pl. ; « Nouv. Collection Scientifique » ; Alcan, 1934. Prix : 15 fr.).

Il s'agit d'un des principaux problèmes de la philosophie biologique : les cellules germinales forment-elles une lignée ininterrompue, reliant les générations successives, ou bien au contraire « peuvent-elles se différencier à tout moment à partir d'éléments possédant déjà le caractère somatique? » A cette question, qui est en somme celle-ci : la lignée ger-

minale est-elle continue ou discontinue? l'auteur répond par l'affirmation de la *continuité*.

Cette conclusion repose sur des expériences nombreuses, obtenues par des moyens et des techniques variés, mais tous convergents. Mme Dantchakoff opère surtout sur l'embryon de Poulet dont elle a une connaissance profonde. Ce petit livre rappelle ces expériences, mais avec assez d'éclaircissements antérieurs (avec, aussi, un lexique secourable) pour que le lecteur cultivé puisse suivre le récit. Il semble bien, malgré les difficultés inhérentes au sujet, que l'origine des cellules germinales soit fixée au croissant germinal, et que ce stock de cellules spécifiques demeure bien permanent chez l'adulte, pour être ensuite transmis; — en un mot, que la continuité du *germen* soit assurée, indépendamment de tout mélange somatique.

Sous le titre **La Nature, conception et morale biologiques,** le professeur Charles Nicolle vient de donner un de ces petits livres alertes, fourmillant de vues et d'idées, qu'il a coutume d'écrire (1 vol. in-16, 134 p., « Bibl. de Philo. contemporaine », Alcan, 1934. Prix : 12 fr.).

Deux parties : Conception biologique de la Nature, Attitude morale devant la Nature; la première est de beaucoup la plus intéressante. « Continuité, conservation indéfinie par transmissions successives, plasticité, évolution illogique, sont les caractères de la vie », en y ajoutant « la tendance à l'équilibre ».

L'auteur écarte en pur agnostique toute hypothèse divine : « Nous ne nions rien, nous attendons la preuve. » Et naturellement cet état d'esprit se traduit dans toute la seconde partie, sans nier toutefois la hauteur de la morale chrétienne, mais en cherchant à élever une morale naturelle à pareille hauteur.

A noter le scepticisme du savant biologiste à propos des assimilations faciles et qui ont de moins en moins cours entre matière inerte et matière organisée : « Aussi longtemps qu'on n'aura pas montré, dans la matière inerte, l'équivalent

de l'équilibre de la vivante, un abîme séparera ces deux matières et l'on ne pourra soutenir que l'une a donné naissance à l'autre » (p. 64).

La maxime finale est : *Vivons notre existence comme si nous devions toujours vivre.* Parfait ! mais incomplet. Il y faut joindre : *Et aussi comme si nous devions mourir aujourd'hui !*

IV. — Philosophie des Sciences

M. Gueroult : **Dynamique et Métaphysique leibniziennes** (in-8°, 240 p., « Publications de la Faculté des Lettres de Strasbourg », Les Belles Lettres, 1934. Prix : 30 fr.).

Étude un peu dense mais sérieuse et très nourrie sur le plan de la Dynamique dans le système général de Leibniz, et particulièrement sur les rapports entre Dynamique et Métaphysique. Bon tableau, également, des rapports de cette Dynamique avec celle des prédécesseurs et des contemporains (Descartes surtout et, en appendice, étude du principe de moindre action chez Leibniz et chez Maupertuis : la question change d'aspect selon le point de vue, ou scientifique ou métaphysique). L'ensemble de la Physique, chez Leibniz, apparaît comme reposant « sur la nécessité morale, la contingence, la sagesse divine » : il l'oppose à la science abstraite, toute rationnelle, de Descartes, comme aux mathématiques pures. Et, conclut M. Gueroult (p. 207), « cette physique supérieure, absolument concrète et réelle, c'est la métaphysique. Il ne peut y avoir d'obscurité dans la dynamique, selon Leibniz, que si l'on prétend isoler définitivement la science et la philosophie. »

Recherches philosophiques, publiées par A. Koyré, H.-Ch. Puech, A. Spaïer, III, 1933-1934 (1 vol. in-8° raisin, 550 p. ; Boivin, 1934, 75 fr.).

Comme précédemment, cettte originale collection nous

offre un ensemble très riche et varié d'études de fond et d'histoire ou de comptes rendus. Les groupes d'idées abordés ont trait cette fois : I, au Temps, à l'Être et à l'esprit; II, aux valeurs préalables et à la Métaphysique; III, à la Biologie, à la Psychologie et à la Linguistique; IV, enfin à la Logique et l'Épistémologie.

Un fragment posthume d'Émile Meyerson scrute une dernière fois sa notion profonde de l'*Identique*, marquant encore, si besoin était, que la tendance identificatrice de la raison vise bien un *absolu*, un indiscernable complet, mais que cette tendance n'atteint jamais son but, heurtée qu'elle est par l'*irrationnel*, qui est la réaction du réel devant cette prétention de la raison. Et toute la philosophie meyersonienne est là-dedans.

Intéressantes *Remarques sur la Durée* de M. Rivaud, mais le problème a reçu trop d'éléments nouveaux de la dernière Physique (V. par exemple notre article à ce présent numéro de *La Vie Intellectuelle*), pour qu'il ne soit pas à reprendre d'ensemble.

G. Bachelard glisse une étude charmante sous ce titre quasi shopenhauerien, **Le Monde comme caprice et miniature** (*Die Welt als...*), entre ses beaux travaux de philosophie des sciences.

Tels sont, à notre point de vue, les mémoires les plus importants, mais la liste est loin d'être limitative de l'importance de ce beau recueil. Indiquons, au moins de nom, la contribution de G. Marcel, J. Wahl (sur Kierkegaard), H. Gouhier, L. Verlaine (L'Instinct et l'intelligence chez les Oiseaux).

LES REVUES

J.-L. Destouches, *Les principaux progrès de la Physique en 1934* (**Rev. G. des Sciences**, 31-1-35). Tableau clair et exact : Physique nucléaire (particulièrement radioactivité artificielle

des Joliot), nouvelle théorie de la lumière de Louis de Broglie (sur laquelle nous reviendrons), Acoustique (Canac, Léon Brillouin, Rocard).

G. Guében. *Radioactivité spontanée et radioactivité excitée* (**Rev. des Questions scientifiques.** Louvain, 20-1-35). Résumé où l'on trouve l'essentiel : à la fois l'historique et les résultats récents, jusqu'à la discussion des travaux de Fermi.

Max Morand. *Sur l'Unité des Sciences Physiques* (**Scientia.** Bologne, 1-1-35). Tout en gardant les relations de Heisenberg, le mathématicien de Liége cherche une axiomatique où se trouveraient englobées aussi bien notre récente Physique quantique et la Physique traditionnelle. Essai intéressant à rapprocher des vues de M. Bouligand sur la *causalité mathématique* et des travaux de J.-L. Destouches sur l'axiomatique de la nouvelle Physique.

E. et H. Biancani et A. Dognon. *Les Ultra-sons et leurs actions biologiques* (**Journal de Physiologie et de Pathologie générale**, déc. 1934). Ces travaux, exécutés au Laboratoire de la clinique médicale de l'Hôtel-Dieu, et qui ont porté soit sur des cellules isolées en suspension (particulièrement Protozoaires) soit sur des organismes (Batraciens, Poissons, etc.), paraissent de première importance et très neufs. La question de pression semble jouer un rôle capital. Les phénomènes destructeurs des cellules s'expliqueraient de la façon suivante : la vibration ultra-sonore fait apparaître dans le milieu liquide des bulles gazeuses en mouvement violent (*cavitation*); une *onde explosive* naît alors, qui fait exploser la cellule, comme l'onde explosive accompagnant l'éclatement d'une torpille éventre un sous-marin proche.

A. G.

LES LETTRES ET LES ARTS

ENQUÊTE SUR LE PROBLÈME DU ROMANCIER CATHOLIQUE

conduite par XAVIER DE LIGNAC.

Entretien avec M. François Mauriac.
Réponse de M. J. Malègue.
Entretien avec M. Henry Bordeaux.
Réponse de M. Jacques Madaule.
Réponse de M. Henri Pourrat.
Réponse de M. Gabriel Marcel.
Réponse de M. Daniel-Rops.
Réponse de M. Émile Baumann.
Conclusion.

E. KAMNITZER. *Max Scheler : Portrait d'un philosophe par un non-philosophe.*
En attendant une étude plus poussée de *L'homme du ressentiment,* de Max Scheler.

FORST DE BATTAGLIA. *Lettres étrangères.*
Un grand poète naziste : Josef Weinheber.

HENRI GOUHIER. *Théâtre.*
Vel' d'hiv.

Y. SJÖBERG. *Le Musée de Grenoble au Petit-Palais.*

A travers les revues : Rembrandt, peintre de la lumière.

Enquête sur le problème du romancier catholique

Conduite auprès de MM. François MAURIAC, J. MALÈGUE, Henry BORDEAUX, Jacques MADAULE, Henri POURRAT, Gabriel MARCEL, DANIEL-ROPS, Émile BAUMANN.

par Xavier de LIGNAC

Nous n'aurons pas la naïveté de faire valoir l'importance et l'intérêt d'une enquête auprès des plus grands romanciers catholiques sur leur art et les exigences de leur vocation, et auprès de critiques de premier plan sur la façon dont, pour eux, se pose un tel problème (1).

Avant de leur céder la parole et de méditer les enseignements de leur expérience, il est certainement opportun de bien comprendre la nature même de ce problème et jusqu'où va sa gravité.

Cette enquête déborde manifestement le cadre littéraire pour s'engager sur un plan totalement humain et poser la question de la valeur non seulement d'une certaine forme artistique, mais d'une manière profonde de croire et de vivre sa foi, propre au romancier catholique ; forme de la croyance assez profondément originale et compromettante pour mériter le nom que nous lui avons donné de vocation.

(1) Nous n'avons pas consulté M. Charles Du Bos qui venait de subir une opération au moment où cette enquête fut menée : il s'est d'ailleurs exprimé sur cette question, dans le petit livre que nous citons plus loin, avec toute la pénétration désirable. Nous avons cherché à avoir l'opinion d'hommes moins nombreux que significatifs. Nous avons questionné aussi Mme Camille Mayran, qui n'a point répondu.

Mais d'abord pourquoi paraître individualiser le problème en le posant à propos du romancier *catholique et non point du* roman catholique *? C'est qu'il suffit d'y réfléchir un peu pour comprendre que la question du roman catholique ainsi posée est insoluble. Et pour cette raison bien simple qu'elle n'existe pas. Il n'existe pas en effet un « genre littéraire » qui se puisse appeler le « roman catholique » — ou, s'il existe, ce n'est pas valablement, ni en tant qu'œuvre artistique, ni en tant qu'œuvre religieuse. De tous nos vœux nous souhaitons la disparition d'un genre à la fois aussi faux et aussi malfaisant. Il n'y a que* des *romans catholiques (et en petit nombre), œuvres de romanciers catholiques. Ne fait pas un roman catholique le romancier qui veut (l'intention n'y suffit pas), ni non plus le premier catholique venu (il y faut la valeur professionnelle).*

Redisons-le, parce que cette vérité évidente a trop été oubliée ou méconnue, ce n'est pas le problème d'un genre qui se pose, c'est — au-delà même des problèmes particuliers à quelques œuvres — le problème, personnel à chacun d'eux, de quelques hommes, à la fois et dans un même acte, romanciers et chrétiens. Nous pourrions enquêter dans le même esprit sur le problème de l'architecte, du peintre et, en général, de l'artiste catholique, car c'est au cœur de quelques hommes qu'existe, dans sa dramatique réalité, l'art catholique.

Cette enquête dépasse donc les soucis d'information littéraire et ne cherche pas à définir des positions personnelles en face du très intéressant et actuel problème du roman en général, de sa conception dans telle ou telle tradition, de la crise de croissance et de renouvellement qu'il subit depuis la guerre. N'oublions pas cependant que ces débats existent et qu'au-dessus d'eux il nous faut définir la tâche commune à tout romancier (croyant ou non) — puis nettement fixer à quels obstacles particuliers se heurte le romancier qui prétend faire œuvre de catholique en ne distinguant pas son art d'avec sa vie, d'avec sa foi.

Cette tâche, d'apparence modeste, pourrait offrir les plus graves difficultés étant rappelés les préjugés avec lesquels on l'a trop sou-

vent abordée (par le biais d'un maladroit moralisme), les imprécisions, les subtilités et les arrière-pensées dont on l'a encombrée, si un critique catholique d'une autorité et d'une pénétration d'esprit indiscutées ne l'avait assumée dernièrement à propos de l'œuvre du plus cher de nos romanciers. Pillé par nous, M. Ch. Du Bos participera involontairement (et bien volontiers) mais justement à cette enquête dont l'objet a été si magistralement précisé et pénétré par lui (1).

Au début de son petit et lourd ouvrage sur François Mauriac et le problème du romancier catholique, *avec ce don original qu'il a de se placer au centre de l'intérêt d'un débat et d'en nuancer subtilement l'essentiel, l'auteur rend compte exactement de la tension à laquelle les exigences contradictoires d'une totale sincérité soumettent le romancier catholique.*

Comme tout artiste, celui-ci vise à la vérité. Mais, observe M. Du Bos : « *La vérité, objet de sa recherche, est tout engagée dans l'humain, indissociable du poids humain, parce que le romancier... est aux prises avec des éléments impurs, et dont un amour proprement chrétien de la sainteté de la vérité lui commande de respecter l'impureté.* » *Rappelant un mot de Thomas Hardy, le critique lui donne tout son sens :* « *La condition normale du romancier, dit-il,* [*c'est*] la pleine appréhension des plis et replis des choses... *Le romancier comme tel est inféodé au drame humain.* »

L'essentiel devoir du romancier sera naturellement le « *premier devoir* » *du romancier catholique ; il aura :* « *d'abord à remplir jusqu'au bout la tâche qui incombe à tout romancier, et cette tâche se résume d'un mot* [*emprunté à Mauriac*] *:* ne pas falsifier la vie. » *Devoir à propos duquel Mauriac encore observait avec trop de raison :* « *Une certaine littérature d'édification falsifie la vie.* » *A quoi Charles du Bos ajoute que :* « *Des deux sens que comporte le vocable* édification, *aucun n'est du ressort du romancier qui*

(1) Ch. Du Bos : *François Mauriac et le problème du romancier catholique* (Corréa, édit.).

doit également se garder de construire *la vie et de* prêcher *à son sujet.* »

Voilà en effet que surgissent les tentations devant lesquelles le romancier faiblit trop souvent : se faire architecte du monde, prêcher au monde. Et celle-ci, la pire de toutes et la plus suivie : se faire apologiste de sa foi. Il est inacceptable que, sous un prétexte moral quel qu'il soit, le romancier, parce qu'il est catholique et pour témoigner qu'il l'est, dégage « de l'humain une vérité qui doit y rester engagée... sous prétexte de servir Dieu, se mue soi-même en un Deus ex machina. »

Où est alors la différence entre le romancier tout court et son confrère catholique? Elle est ailleurs, elle est plus loin, dans un admirable privilège que seul possède le second, celui de dépasser, dans la perception qu'il en a, cette matière vivante et cette vérité humaine qui s'offre à tous. Pour le romancier catholique, « le noyau central, le noyau humain, se prolonge... dans les deux directions du bas *et du* haut, *par des franges infra-humaines et supra-humaines.* »

Privilège, avons-nous dit? oui, et qui assure la prééminence à celui qui s'en rend digne. Mais danger pour beaucoup, « car le romancier catholique peut et doit user *de ses privilèges, observe encore Ch. Du Bos, mais non pas jamais en* abuser... *[Et] il n'y a qu'un point imperceptible entre l'usage et l'abus* ».

C'est à Mauriac que nous emprunterons la formule qui noue et dénoue le problème, situe exactement le plan sur lequel se joue le « drame du romancier catholique » au centre de son âme, au cœur de sa vie : « Toute la question se ramène pour moi, désormais, à ceci : purifier la source. »

La lecture des témoignages qui suivent nous amènera à méditer à la fin cette courageuse parole de chrétien et à prendre plus exactement conscience du rôle magnifique, difficile et dangereux, qu'assume, au milieu de ses frères, le romancier catholique.

Entretien avec M. François Mauriac

— Le problème du romancier catholique, nous savons que c'est l'essentiel problème qui s'est posé à vous, celui qu'avec le meilleur de vous-même, dans un engagement total et dernier, vous avez résolu. Nous ne voudrions pas être indiscrets. Et cependant c'est sur votre vie la plus intime que nous osons vous interroger ; mais depuis longtemps, par nécessité, par vocation, vous vous êtes livré à nous. Et vous savez que nous ne nous lassons pas d'un don si généreux ; que toujours vos luttes, vos joies, votre mal même et vos révoltes ont été notre bien. Ce que nous vous demandons de nous redire, n'est-ce pas votre combat avec l'Ange ?

— J'ai toujours pensé, dit l'auteur de *la Fin de la Nuit*, que parmi les hommes, le romancier était celui auquel est réservé le plus difficile destin ; j'ai dit de lui qu'il ressemblait à Dieu — qu'il était « le singe de Dieu ». N'est-il pas créateur d'êtres vivants, inventeur de destinées, maître des événements et des catastrophes qu'impunément, selon son bon plaisir et pour sa plus grande gloire il entrecroise, organise, fait aboutir ? Ses créatures sont, elles aussi, immortelles, s'il a vraiment su prendre le pouvoir de les faire vivre.

Pouvoir redoutable qui s'exerce au cœur de la réalité, va fouiller jusqu'au plus secret d'elle-même la créature qu'il anime. Pouvoir convoité depuis le premier jour par l'homme avide de posséder la « Science du Bien et du Mal », et qui l'a perdu. Poussé par le même orgueil à enfreindre la même défense, le romancier osera-t-il se targuer d'un privilège, sera-t-il assez fou pour se croire

immunisé, hors de l'atteinte du mal, ou, ce qui serait pire, voué à pactiser avec lui? Chrétien, le romancier est acculé à choisir entre deux appels, celui de son art et celui de sa foi. Où trouvera-t-il le triste courage de porter, en plus de ses fautes, les souillures dont il charge les êtres de chair, les coupables personnages qui naissent et frémissent en lui? Aucune pensée ne m'a troublé davantage que la condamnation portée un jour par Maritain contre l'audace du romancier. C'est à propos de l'influence de Rousseau qu'il dit : « Il y a un secret des cœurs qui est fermé aux anges, ouvert seulement à la science sacerdotale du Christ. Un Freud aujourd'hui, par des ruses de psychologue, entreprend de le violer. Le Christ a posé son regard dans les yeux de la femme adultère et tout percé jusqu'au fond : Lui seul le pouvait sans souillure. Tout romancier lit sans vergogne dans ces pauvres yeux, et mène son lecteur au spectacle. »

Cette responsabilité m'accablait et me révoltait. Ces mystères de la sensibilité dont Maritain nous adjure de détourner notre regard, Proust nous a enseigné que c'est par eux que nous atteignons le tout de l'homme, notre but ; il nous flatte de l'espoir qu'en violant ce qu'il y a de plus secret dans l'être humain nous avancerons dans sa connaissance plus loin que nos devanciers ; et il est certain qu'au-delà des conflits traditionnellement étudiés par nos maîtres, de Balzac à Bourget, au-delà de la vie sociale, familiale d'un homme, au-delà des gestes que lui imposent son milieu, son métier, ses idées, ses croyances, existe une vie plus secrète : c'est souvent au fond de cette boue cachée à tous les yeux, que gît la clef qui nous le livre tout entier. Et mettre en lumière le plus individuel d'un cœur, le plus particulier, le plus distinct, ce par quoi, au-delà des apparences uniformes imposées par le cadre de la vie moderne, un homme reste « le plus irremplaçable des

êtres », n'est-ce pas à quoi nous devons nous appliquer ?

Je crois, poursuit Mauriac, que c'est dans une *totale sincérité*, dans un respect et un désir de vérité humaine aussi complète que possible que le chrétien pourra échapper au remords d'être romancier. Au-delà du conformisme auquel est extérieurement soumis l'homme, le romancier sait découvrir, dénuder la personne incomparable souillée de *son* péché. Mais au-delà du mal intime le chrétien est sûr qu'une autre lumière, pure celle-là, et divine, apparaîtra aux regards inquiets du romancier, à laquelle il devra rendre témoignage.

J'ai parlé plusieurs fois d'une « absence infinie » dans l'œuvre magistrale de Proust. Je pense, en effet, qu'en lui le romancier s'est accompli totalement mais qu'il lui a manqué une sincérité ultime, un dernier et profond regard qui lui aurait révélé qu'une certaine foi en un monde différent, qu'une aspiration fait partie intégrante de notre cœur au même titre que les passions les plus basses. C'est parce qu'il a vu dans ses criminelles et dans ses prostituées des êtres déchus mais rachetés, que l'œuvre du chrétien Dostoïevsky domine celle de Proust.

— M. Maritain, que vous citiez tout à l'heure, n'a-t-il pas donné la règle d'or de cette sincérité difficile, en affirmant qu'elle doit se réaliser sans connivence avec le mal qu'elle peint, sans avilissement à son contact.

— On ne peint pas de haut des créatures avilies. Elles doivent être, pour vivre, plus fortes que leur créateur. Il ne les conduit pas ; c'est elles qui l'entraînent. S'il n'y a pas connivence, il y aura jugement, intervention, et l'œuvre sera manquée. Il faudrait être un saint... mais alors, on n'écrirait pas de roman.

Un écrivain catholique n'est pas un triomphant mais un militant en danger. Dans chacune de ses œuvres il se risque tout entier, corps et âme. Il avance sur une crête

étroite entre deux abîmes : ne pas scandaliser, mais ne pas mentir ; ne pas exciter les convoitises de la chair mais se garder aussi de falsifier la vie. Il joue avec le feu et se brûle. Mais c'est au prix d'un tel risque qu'il se sauvera entier. Il est le sel qui ne doit pas s'affadir. Une hérésie de la fadeur existe — sur laquelle je préfère ne point porter de jugement. Ce n'est point avec elle que j'ai à lutter, mais avec moi-même, avec ce mal trop aimable qu'il n'appartient qu'à la grâce de vaincre tout à fait.

Réponse de M. J. Malègue

Le problème du romancier chrétien, — c'est-à-dire assurément le droit ou peut-être le devoir qu'il a de peindre les mauvaises mœurs (et d'autres sujets non moins graves), — ne paraît pas susceptible d'une solution tranchante, ni même sans doute facile.

Le principe est fort simple, dit au romancier la morale chrétienne. Jamais un romancier chrétien ne s'excusera du scandale qu'il peut porter aux âmes sur les besoins de son art, ou sur son droit à peindre la vie, ou même sur l'idée juste que certains regards jetés sur les fanges humaines appellent d'autres regards levés vers Dieu. (Je crois bien que je viens de résumer tous les arguments de la plaidoirie.) Ici, ses inquiétudes dépassent même ses certitudes et sur ces devancements délicats sa conscience précisément s'appuie. Des deux affirmations confrontées : il y a des devoirs pour tout romancier, chrétien ou non, et : il est des qualités nécessaires à tout romancier, chrétien ou non, jamais la seconde ne prévaudra ; la première est un absolu.

— Fort bien répond le romancier. Un tel art est promis à la puérilité, à la fausse édification, au mensonge. Et à toutes les réactions antipuritaines. Et je sais des héros qui se sont tus, ayant désespéré de ces étreintes et de ces interdits. En soi, la vérité est pourtant pure et saine et, au demeurant, irremplaçable.

— Mais ce qui est interdit n'est pas la peinture du mal, ni son exactitude, ni même son audace. Toutes les réserves portent sur la manière dont cette peinture est

faite. Ce ne sont pas les sujets qui sont prohibés, mais le péché qui s'y dissimule. La règle est simple. A cette étude des fanges, aucune complaisance, aucune complicité ne doit se mêler. La vérité telle que la connaît la science est pure, chaste, sereine. Mais elle est froide. Que l'art, à sa manière, l'imite. Il faut de l'ascétisme sur ses peintures du mal. Il doit leur suffire d'être rationnellement identifiables, sans supplément d'individualisation sensible ni rien de ce qui est fait pour chauffer. Encore moins bien entendu aucune déformation en beau, rien qui fasse prendre la lèpre pour une forme plus distinguée de la santé. Pas de contre-idéalisme. La fange humaine est également éloignée du sain et du saint.

— Mais précisément exprimée en langage d'art, la vérité ne peut être froide. Vos abstractions ne sont pas une méthode d'artiste, et votre ascétisme tue l'art. C'est la science qui se nourrit de connaissance pure, mais l'art vit de violentes perceptions sensibles. Votre loi d'émoussement est mortelle au récit romanesque.

— Mortelle à celui où s'insèrent les contagions charnelles, je le crains. Mais même si le frein moral n'avait pour effet que de détourner l'attention des lettres de cet excès de recherches sexuelles, il faudrait lui en savoir gré. C'est un grand vice de cœur et une grande infidélité au réel ensemble, que cette exagération de la fonction charnelle et de ses enveloppes psychologiques où vit présentement le roman. Comme si on ne pouvait absorber que relevés d'érotisme à peu près tous les sujets de méditation humaine ! Comme s'il n'était pas d'autre interrogation pesant sur nous de son poids propre ; pas de troubles religieux ni moraux, pas de préoccupation familiale, ni d'anxiété pour les enfants, pas de tracas d'argent, pas d'inquiétude de santé, pas de vie des métiers, pas de questions agricoles ni industrielles, pas de faillites, pas de

suicides, pas de ruines, pas de maladies, pas de guerres, pas de morts, pas de fous, pas de paupérismes ni de malheureux, pas même de véritable bonheur conjugal, rien que des plats d'analyse sexuelle !

Et ensuite si, dans ces questions délicates, nous concluons à l'obligation d'une double critique : celle du ton de l'exposé, et celle de sa nécessité, de quoi le roman est-il véritablement privé ? Que de romans sont à la fois profonds, totaux et chastes ! Je ne crois pas qu'on trouve dans Dostoiewsky une seule de ces scènes érotiques que notre goût estime indispensables. Malgré cette réserve et ce respect du lecteur, et plus impressionnants peut-être sous cet ascétisme, des « abîmes » sont cependant sondés avec une puissance inégalée ailleurs, nous le savons bien. Est-ce en poésie seulement dans les royaumes du rythme et de la rime, que les contraintes sont une force ? — Mais toutes ces règles tranchantes ne tranchent pas tout, même si on les respecte. Ne laissent-elles pas subsister des difficultés sans nombre qu'une casuistique n'est pas de trop pour résoudre dans chaque cas particulier ? Les principes moraux prohibant le mal et le péché ressemblent peut-être au roi du jeu d'échecs. Ils portent partout un pas souverain mais ils n'en portent qu'un. Entre ces principes et leurs applications, de longues adaptations tâtonnent. Dans les royaumes romanesques, hormis de rares points évidents, entre le bien et le mal, on voit remuer les poteaux frontières. Il faut parfois de bien subtils tamis pour trier l'acceptable d'avec ce qui ne l'est pas. Pourquoi charger l'écrivain seul du poids des freins et des index ? Le lecteur en est-il indemne ? Et n'est-il point de lecteurs illégitimes ?

— Il en est assurément. Et il est vrai que les principes de tri ne travaillent efficacement qu'en gros. Ils marquent de haut les grandes positions sûres, comme une topogra-

phie d'avion. Leur œuvre générale une fois faite, les innombrables ajustements qui suivent relèvent de l'esprit de finesse, et d'une certaine lumière intérieure.

Toutes ces difficultés qui théoriquement semblent épineuses et même insurmontables, une âme chrétienne les résout presque naturellement. Le regard habituellement tourné vers le visage de Dieu, même si ce regard voit clair dans le terrestre, quelque austérité de pensée et de vie, un grand souci de charité pour l'âme de ses frères, une certaine habitude de la méditation et des motivations spirituelles, et voici que ces brouillards s'évanouissent en une transparence tranquille. C'est moins une méthode de l'intelligence qu'une attitude de l'âme que la loi morale exige ici de l'écrivain.

Au fond, la manière de traiter comme il convient des faiblesses humaines n'est pas de s'immerger dans ces faiblesses humaines. C'est de plus haut qu'elles, que tombent sur elle la lumière. Cette idée qu'il faut chercher plus haut l'intelligence du plus bas nous amène peut-être enfin au point d'où toutes ces dissonances se résolvent, et d'où l'on voit entre ces désirs contradictoires l'ordre s'établir irrésistiblement.

Le romancier chrétien est d'abord celui qui remarque ceci : la vie proposée à son observation n'est pas une suite d'événements linéaires inscrits sur un film inerte. Mais des faits construits, classés, hiérarchisés, dominés par des normes. Au fond, l'esprit ne perçoit rien qu'il ne crée et il ne crée rien qu'il n'évalue. Dans le refus d'évaluer, quelque chose encore évalue. Des faits qui se passent en, ou devant, une conscience d'homme, il ne se peut qu'elle ne les valorise et les fasse humains.

Ce qui est donné, ce qui est total, ce sont les faits, *plus* leur normes. Ce sont ces deux termes dont le total fait la vie.

Les plus clairvoyants parmi les critiques, Jacques Rivière, Charles du Bos, ont trouvé de ces formules qui le marquent profondément. Ils parlent de cette « troisième dimension » dans l'espace des âmes, qui est donnée au romancier chrétien, ou de cet air qu'ont les autres « de quelqu'un à qui on cache quelque chose et qui ne s'en doute pas ». Ce qui caractérise le romancier chrétien, c'est une certaine manière qu'il a d'être total. Des pénétrations éternelles imbibent pour lui la vie terrestre et lui servent de normes, transcendantes et immanentes à la fois.

Il ne faut pas se lasser de le répéter : la vie elle-même fait toujours d'obscurs, profonds, lents jugements de valeur. Seulement comme ils s'incorporent le plus souvent à d'immenses phénomènes sociaux et ne sont bien visibles qu'à travers eux, leur courbe prend beaucoup de temps pour se dessiner. Bien des yeux sont inaptes à s'en rendre compte. Cette troisième dimension dont parlent du Bos et Rivière, ils ne la construisent pas. Alors ils ne comprennent pas et palpitent dans l'inintelligible avec douleur ou légèreté.

Le romancier chrétien est celui qui ordonne son exposé sous de justes normes. Il est aussi celui qui montre les pauvres hommes tels qu'ils sont en face de ces normes, à tous les degrés de la participation et de l'ignorance, depuis la méconnaissance totale jusqu'à la pleine et pure lumière. Alors ses timbres sont graves, et même sur des sujets légers.

Mais il y a bien davantage; et des réels plus hauts encore lui sont proposés.

Toute âme profondément, uniquement religieuse nourrit une psychologie spéciale, inretrouvable ailleurs. Non plus une manière particulière de comprendre le terrestre et les normes qu'il faut pour le juger, mais un contenu

propre à ces âmes et qui n'est rien de moins que les rapports directs, filiaux, tendres et crucifiés qu'elles soutiennent avec l'Absolu. A cette hauteur où on les voit, ces âmes semblent vraiment constituer comme une autre et supérieure sorte d'Esprit. Et il est exact qu'elles le constituent en effet, puisqu'elles sont les âmes des saints et nous présentent l'immense psychologie mystique.

C'est là, dans ces hauts lieux que le romancier chrétien doit avoir l'audace de chercher son bien.

L'insertion directe de telles âmes dans une trame romanesque a longtemps paru impossible. Plusieurs arguments : l'évidente indignité de l'écrivain qui se hasarderait à la tenter ; l'impréparation du public, une stylistique formée à la vie naturelle, et naturellement rebelle à l'autre, le risque du terne et du monotone, que d'obstacles déjà ! Et si l'on a peut-être prise sur le rayonnement dont le drame du salut éclaire le monde terrestre, comment oser le traiter en lui-même dans sa terrible simplicité solitaire, dans ce qu'il est au suprême fond des choses, un duo avec Dieu ?

Or tous ces arguments datent déjà. Le public commence à se faire aux études d'hagiographie. Il soupçonne que rien n'est moins terne que la mystique, pourvu qu'on accepte de changer un peu le sens du mot : couleur. Et que l'auteur soit indigne, pourvu qu'il possède avec les croyances évidemment indispensables, le talent qu'il aurait ailleurs, osons dire : il n'importe.

D'abord rien ne nous autorise à croire impossible quelque future conjonction de génie et de sainteté. Mais restons aux régions moyennes. Le romancier qui crée des monstres cache en son cœur je ne sais quel début de monstre, remuant dans de chaudes bauges imaginaires. Il doit pareillement suffire pour les peintures de sainteté de ces saints partiels, commencés et arrêtés à la fois,

qu'il nous arrive d'être en nos meilleurs moments.

En cette pratique hardie d'oser peindre l'ordure, dont le roman contemporain nous rebat les oreilles, ce qui est ignoble, c'est l'ordure et non pas la hardiesse. Nettoyons cette hardiesse et l'employons ailleurs.

C'est moins par ce qu'il s'interdit que se caractérise le roman chrétien que par le supplément de vérité qu'il tâche d'apporter au monde des lettres. Le devoir n'est jamais négatif qu'en apparence. Les hasards d'un exposé « à la suite », quand on la définit par rapport à son contraire, semblent ne faire de la vie morale qu'un refus, une critique, une timidité. C'est cependant l'immoralité qui est la négation véritable ; et les prohibitions de la morale ne sont jamais, même en littérature, que l'abstention d'une abstention.

Entretien avec M. Henry Bordeaux

— Ce problème du romancier catholique, avons-nous dit à M. Henry Bordeaux, vous l'avez résolu pour vous-même depuis longtemps et avec une maîtrise qui s'est affirmée sans défaillance tout au long d'une œuvre abondante. Vous avez su garder intacte cette position glorieuse et difficile au milieu même d'un renouvellement profond de votre œuvre, vous comprendrez sans peine que votre pensée à ce sujet nous importe des premières.

— La question du roman catholique, celle plus générale de l'art catholique, nous répond aussitôt M. Henry Bordeaux, est épineuse, difficile, presque insoluble. Cependant elle se pose constamment aux artistes chrétiens et elle est fréquemment débattue devant le public, à propos de telle œuvre nouvelle. C'est le temps qui la résout le plus souvent, se chargeant d'atténuer les maléfices dont un ouvrage est soupçonné, d'éteindre le faux scandale que sa publication a soulevé. Le débat établi entre l'art et la religion se résout dans le romancier entre son talent et sa foi. Comme tout autre le romancier catholique a d'irrémissibles obligations envers la vérité et la beauté. Seulement elles ont pour lui un sens plus vaste, un sens surnaturel et divin. Historien le plus souvent de la vie privée, le romancier ne peut la travestir, la voiler sous de pudiques prétextes. Moins qu'à tout autre le moralisme systématique lui est permis, plus crûment disons l'hypocrisie et le mensonge. Le côté mauvais, pernicieux, corrompu de la réalité humaine, le romancier catholique n'a pas le droit de l'ignorer. Mais non plus cette autre face

lumineuse des choses, cette aspiration (humaine elle aussi essentiellement) des âmes vers une plus pure vérité, une moins trouble beauté. Au-delà de l'apparente incohérence du monde, derrière sa vanité, le romancier catholique doit oser reconnaître une mystérieuse et suprême présence, ordonnatrice dans l'homme et hors de l'homme de son destin.

Voir cela c'est peindre dans ses effets la grâce qui agit dans le domaine intérieur en l'éclairant et dans le domaine extérieur en l'ordonnant.

— Voyez-vous là des éléments d'une apologétique que doivent assumer le romancier et dont quelques-uns se défendent d'autant plus vigoureusement que certains critiques bien intentionnés voudraient la leur voir pratiquer ?

— Il s'agit à mon sens d'une apologétique toute indirecte, positiviste si j'ose dire. Le modèle en a été donné par l'œuvre importante du plus grand disciple de Taine, notre maître Paul Bourget, qui a su en user à partir de la plus scrupuleuse observation et dans une parfaite fidélité à la doctrine de l'Église. Il a pu dégager d'une analyse aussi consciencieuse (presque scientifique) que possible cette loi générale : toutes les fois que dans la pratique de le vie quelqu'un s'écarte de la morale catholique, il occasionnera un désordre soit dans sa propre existence, soit dans le fonctionnement social.

D'ailleurs, avant Paul Bourget, le prince des romanciers français, Balzac, n'avait pas craint le premier de remonter de l'observation des faits à la recherche des causes. Je trouve dans la préface de ses Œuvres complètes ceci : « En lisant attentivement le tableau de la société, moulé pour ainsi dire sur le vif, *avec tout son bien et tout son mal* (souligne de la voix M. Bordeaux), il en résulte cet enseignement que, si la pensée, ou la passion qui comprend la

pensée et le sentiment, est l'élément social, elle est aussi l'élément destructeur. En ceci la vie sociale ressemble à la vie humaine. » Et Balzac conclut lui-même que « la pensée, principe des maux et des biens, ne peut être préparée, domptée, dirigée que par la religion. L'unique religion possible est le christianisme ». Et encore : « Le christianisme étant... un système complet de répression des tendances dépravées de l'homme, est le plus grand élément de l'ordre social. »

— Nous vous remercions d'avoir apporté à notre enquête la collaboration imprévue de Balzac. Mais l'œuvre de ce chef de file, celle de ses disciples, oserai-je rappeler que la vôtre même, ont été assez attaquées comme offrant à de bonnes intentions et de justes observations une façade dangereuse qui ne protégeait pas le lecteur de tout contact avec le mal implicitement condamné. Nous n'entrons pas dans le jeu par trop simple de tels reproches ; ne pensez-vous pas qu'ils soulignent un danger menaçant pour le talent du romancier ?

— Je vous répondrai par un exemple et me ferai défendre par un excellent avocat. Il y a quelques années, pris à partie injustement, M. Émile Baumann s'est très franchement expliqué sur le double devoir du romancier catholique, à savoir : rendre compte de la totale réalité de la vie, dans toute son étendue et sous tous ses aspects — d'autre part le faire avec une réserve, un tact, une pureté de forme qui soient en rapport direct avec l'esprit, la formation, l'état d'âme du public auquel l'écrivain s'adresse.

— Il y a donc une question de talent importante ?

— Il y a surtout une question de droiture, réplique M. Bordeaux. Le romancier — disons plus généralement l'artiste — catholique assume le redoutable devoir de ne pas transiger avec le mal, c'est-à-dire de ne l'ignorer en

rien et, cependant, de ne le point servir. Il faut que son talent et son mérite aillent de pair. Le péril fait l'honneur, d'ailleurs. Car de l'obligation que lui crée sa foi de creuser le réel plus profond que tout autre, de le creuser jusqu'au fond, de dépasser le reflet pour atteindre la lumière, naît pour le romancier chrétien la chance d'une plus grande victoire. Seul il est vainqueur des apparences, seul il est situé au centre du monde des sentiments, des désirs et des gestes humains. Seul, conclut M. Bordeaux avec un légitime accent de fierté, il est capable d'inclure dans les vérités et les beautés de son art personnel, une Vérité et une Beauté que sa foi lui révèle et qui dépassent tout parce qu'elles sont divines.

Réponse de M. Jacques Madaule

Charles Du Bos a fort bien dit qu'il n'y a pas de problème du roman catholique, mais qu'il y a un problème du romancier catholique. C'est que le romancier, par obligation professionnelle, ne peut pas éviter de vivre dans le monde, dans ce monde qui, suivant la parole évangélique, est déjà jugé. Le roman ne peut être, en effet, que la peinture du monde. Comment peindre le monde sans être son complice, telle est la question.

Elle n'est pas insoluble, je crois ; mais son unique solution, ou du moins sa solution parfaite est rien moins que la sainteté. Le bon romancier ne peint pas le monde du dehors, mais du dedans ; il est profondément et vitalement engagé avec le monde ; c'est pourquoi il le comprend, en quelque sorte, par connaturalité. Comment, dès lors, ne participera-t-il pas aussi à son péché ? Comment n'induira-t-il pas en tentation le lecteur candide ? Seulement s'il préserve en lui-même une certaine distance, une inexprimable et parfois infinitésimale distance, mais qui suffit, entre le peintre et le modèle. Entendons bien qu'il ne s'agit pas de juger, mais de n'être pas souillé. Tout est pur aux purs. Mais quelle doit donc être la pureté du romancier, qui n'est pas un témoin involontaire et fortuit, mais un témoin par destination, un homme qui écoute aux portes, qui connaît les secrets les plus fangeux, et qui les étale au grand jour ? *Quidquid latet apparebit*, ce semblerait être la devise du romancier, et pourtant, ce ne peut pas l'être, puisque la manifestation totale de la vérité est le fait de Dieu seul.

Mais voici que nous tenons peut-être la véritable identité du romancier : il est le singe de Dieu. Il ne se contente pas de sonder les cœurs et les reins ; mais encore il crée des hommes et des femmes vivants, tout un monde dont il est le démiurge. Et c'est même là son office propre. Nous sommes ainsi faits que pour vraiment comprendre ce monde qui nous est proposé, nous avons besoin de lui juxtaposer des mondes imaginaires. Ce qu'était la mythologie pour les hommes plus anciens, les univers romanesques le sont devenus pour nous. Et nous ne leur demandons pas d'autre titre à notre adhésion qu'un certain frémissement inimitable qui est le tremblement même de la vie. Le romancier donc est un créateur de vies imaginaires, un faiseur de fables, un diseur de mensonges ; c'est pourquoi il fut longtemps méprisé par les gens sérieux et les gens honnêtes. Il connaît aujourd'hui une revanche peut-être trop éclatante parce qu'il supplée (avec le cinéma) tout ce que nos pères trouvaient dans une vision moins rigoureuse du monde. Mais ce don de tirer de soi la vie, ce pouvoir d'arracher les hommes au réel comportent pour le romancier catholique de lourdes responsabilités. Responsabilités vis-à-vis de lui-même, qui risque à tout moment d'être emporté par sa création même, et de perdre contact avec un monde où son strict devoir est de travailler à son propre salut (l'exemple de Balzac éclaire suffisamment ce que je veux dire ici). Responsabilité vis-à-vis des autres, des lecteurs, auxquels il doit la vérité. Rien de plus et rien de moins. Mais la vérité, en ce qui touche aux actes humains concrets, n'est accessible qu'à celui qui possède le discernement des esprits. Or on sait que c'est là aussi un charisme dont quelques saints furent doués.

En somme, le romancier catholique se meut dans un domaine où les puissances supérieures et les puissances

inférieures se livrent le grand combat que nous a décrit l'Apôtre. Il lui est donné de pénétrer plus avant que les autres hommes au cœur secret de ces conflits. A certains égards, il voit les choses comme Dieu lui-même qui les fait, non pourtant sans respecter leurs virtualités et leurs natures. Mais il ne lui est possible de transmettre aux hommes le message dont il est chargé sans en altérer la substance et sans y perdre son âme que s'il conserve un cœur pur. La pureté du cœur est la condition de la pureté du regard. Cette pureté est le don essentiel du romancier. A ceux qui en douteraient, je me bornerai à rappeler l'exemple de Léon Tolstoï. On voit combien il est difficile à un romancier catholique d'être à la fois l'un et l'autre (je veux dire romancier et catholique), à moins de s'élever au sommet de son art et de réaliser pleinement du même coup son idéal religieux.

Réponse de M. Henri Pourrat

S'il s'agissait non pas de poser le problème du romancier catholique, mais de tâcher qu'il ne se posât point?

Il faudrait être romancier non pas tant par des idées de romancier que par une fibre profonde, comme en proie à des personnages qui feraient leur histoire d'eux-mêmes, et sans qu'on soit toujours dans leur propre secret. Que le romancier fût une sorte d'arbre support, fournissant tout, n'imposant rien, et le roman une nature, ainsi qu'une boule de gui, formée et poussée là selon sa loi, sa vérité et sa vie à elle.

Et il faudrait être catholique non pas tant par des idées de catholique, que par une fibre profonde : une façon de réagir, de sentir, de tout prendre; une façon, on ne peut pas dire d'être dans la lumière, — c'est le propre des saints, — mais enfin d'être orienté par la lumière, d'en avoir une espèce de vision passionnée.

Donc, être romancier et être catholique parce qu'il l'a bien fallu, comme sans le vouloir; et, cela étant ainsi, affaire d'âme et de sang, ne pas vouloir du tout être un romancier catholique.

Sur ce plan il se trouve que ce qui semblait une entrave devient au contraire un ressort. Il n'y a plus de problème. Le romancier et le catholique ne s'opposent plus. Même, ils ne se distinguent plus. Si l'on était assez catholique, c'est-à-dire si l'on était assez dans la vérité, on comprendrait les êtres et la vie suavement, profondément, de manière à les faire comprendre. Plein de colère, peut-être, mais parce qu'on voudrait tantôt être plein de pardon. Mais qui sera jamais assez romancier, assez catholique pour devenir digne de voir les choses comme les voit son ange gardien?

Réponse de M. Gabriel Marcel

Il y a peu de mois a paru en librairie le roman important et à tous égards remarquable de notre ami Daniel-Rops, qui s'intitule : *Mort, où est ta Victoire?* Plus nettement encore peut-être que les ouvrages de François Mauriac, ce livre pose à l'esprit le problème si complexe et si grave du romancier catholique. Charles Du Bos, dans une étude profonde consacrée à l'auteur du *Nœud de Vipères*, a déclaré de façon irréfutable que ni constructeur ni prédicateur, le romancier catholique ne doit pas davantage être un apologiste. « Un corps transparent », dit-il d'autre part : c'est à cela que doit tendre la vérité entre les mains du romancier catholique, en cela que consiste la délicatesse et sa suprême réussite. Formules qu'on ne saurait trop méditer et auxquelles je souscris pour ma part sans hésitation. « Purifier la source », écrit enfin l'auteur d'*Approximations*. Pour le romancier catholique, toute la question est là, et c'est elle qui rend le problème du romancier catholique tellement plus difficile et plus complexe que celui du romancier tout court, en même temps que c'est elle qui vis-à-vis du romancier tout court confère au romancier catholique son éminente dignité. Ici, je dois dire que je demande à réfléchir : cette « purification de la source », au seul sens purement valable, n'est-elle pas requise de tout artiste digne de ce nom, qu'il soit ou non catholique ? Je voudrais tout de même voir mieux élucider la distinction — à mes yeux problématique — entre le romancier catholique et le catholique romancier. Charles Du Bos a insisté avec grande raison

sur la sainteté de la vérité : mais je ne puis admettre qu'elle n'ait pas été pleinement reconnue, explicitement reconnue par un Tolstoï, un Hardy, une George Eliot. La question que je me pose sans pouvoir, je l'avoue, la résoudre, est de savoir si un catholique écrivant un roman ne sera pas presque inévitablement conduit par ce qu'il y a de meilleur en lui, de plus fervent dans sa foi, à utiliser la forme romanesque en vue de fins apologétiques. Il ne croira certes pas par là trahir la vérité, bien au contraire, puisqu'il a la foi ; mais en même temps, il donnera inévitablement à celui qui ne la partage point le sentiment qu'il infléchit la réalité dans le sens de ses convictions propres, qu'il l'arrange, qu'il la stylise arbitrairement. Dirons-nous qu'il n'a pas à se placer au point de vue de l'incroyant et à se préoccuper de sa réaction ? Mais dans la mesure où il procède en apologiste, c'est justement l'incroyant qu'il s'efforce d'atteindre et de toucher. Et ceci met à nouveau en pleine lumière la contradiction que recèle son entreprise. Ici comme toujours il faut prendre garde que catholicisme signifie universalité ; lorsque nous disons, « nous autres catholiques », ai-je parfois déclaré, nous cessons de penser catholiquement. Il en est de même ici. Le premier soin du catholique qui écrit un roman doit être de ne pas donner prise à l'accusation de partialité, s'il donne à ses lecteurs le sentiment qu'il présente de la vie une image « spéciale », c'est qu'il a échoué, et comme romancier et avant tout comme catholique. Dès lors, chaque fois qu'il s'arrangera pour qu'à la fin les événements qu'il raconte s'organisent de manière à procurer au lecteur dévôt une certaine satisfaction pieuse, il est à craindre qu'il ne se rende coupable sans s'en douter d'une trahison envers ceux-là mêmes qu'il devrait lui importer le plus de ne pas décevoir —. ou plus exactement d'une tricherie. Ce que je souhaite-

rais pour ma part, je reconnais, d'ailleurs, que c'est de la plus décourageante difficulté, c'est que le romancier catholique, sans le moindre coup de pouce, sans la moindre ficelle, parvînt à rendre manifestes les perspectives selon lesquelles toute existence appréhendée en ses profondeurs se préordonne en quelque sorte aux grandes réalités de la foi. Mais ceci n'est possible que par l'entrée en jeu de facultés intuitives qui s'apparentent directement à la charité. C'est, j'en suis convaincu, à la lumière de la charité que devraient être jugés tant d'ouvrages, non pas seulement destructeurs, mais intrinsèquement médiocres, et qui demeurent sans prise effective sur la réalité qu'ils prétendre traduire, sur le lecteur qu'ils prétendent émouvoir. Il n'y a pas de création qui ne soit d'abord don de soi, et dans l'acte par lequel le romancier se donne à ses personnages, je vois pour ma part la réfraction ou la symbolisation d'un don autrement auguste et sans lequel la vie — toute vie — se réduit à un dessin animé dont la grimaçante incohérence se défait bientôt dans le néant.

Réponse de M. Daniel-Rops

Il n'est sans doute pas utile de répéter, ce que Charles Du Bos a fort bien dit dans son petit livre sur Mauriac, que le romancier catholique n'a droit à aucune facilité dans son art du fait qu'il porte en lui une foi. Cela est évident : et ce n'est pas dans le seul domaine de la création romanesque que le chrétien ne peut retirer de ses convictions que des difficultés supplémentaires. Plus que tout autre le romancier catholique doit au vrai une soumission absolue, parce qu'il sait de quelle autre Vérité est le symbole, la vérité psychologique, la vérité humaine.

Cependant, puisque nous sommes tous d'accord sur ce point, il convient peut-être de formuler une observation. Si le romancier chrétien n'a pas le droit de se servir des réalités invisibles comme de « Deus ex machina », il faut cependant qu'il se méfie, en sens contraire, d'une certaine réserve, d'une pudeur peut-être quelque peu pharisienne. Sous prétexte de ne pas choquer ceux-là même sur qui son influence peut être la plus agissante, il ne convient pas qu'il tombe dans le travers d'une retenue qui aboutirait à écarter, en fait, toute vision chrétienne du monde. C'est qu'il y a une différence d'optique qui est totale : là où le chrétien voit une *réalité*, l'incroyant ne peut discerner qu'artifice, même si le romancier a du génie, s'il est pétri de « crédibilité » selon Bourget. Écarter tout ce qui risque de *paraître* artificiel à des incroyants, c'est dire que le romancier s'interdira d'aborder tout problème où Dieu intervient dans le fait humain, en particulier le problème de la grâce. Or je ne vois rien qui doive nous faire admet-

tre que de telles questions ne sont pas du ressort du romancier. Prenons deux exemples récents. Quand Mauriac nous requiert de voir, au cœur pétri de haine d'un vieil avare (*Le nœud de vipères*), luire l'étincelle du salut, lorsque Gabriel Marcel dans le *Monde cassé* (il s'agit d'une pièce mais le problème est le même) fait entendre des disques de chant grégorien qui suscitent dans l'âme de son héroïne une brusque montée de la grâce, le critique incroyant ne voit là évidemment que la volonté de l'auteur. Le chrétien, qui a l'expérience intérieure de cet ordre de réalités les retrouve et les sait authentiques.

Cela revient à dire que s'il n'y a aucune différence de *métier* entre le romancier catholique et le romancier qui ne l'est pas, il y a une considérable différence de *vision*. Lors même que l'un et l'autre étudient le même cas, observent les mêmes gestes, lors même que l'un et l'autre sont, en apparence, fidèles à des critères moraux communs, ils ne portent pas sur les êtres qu'ils considèrent un semblable regard. Pour l'un l'être apparaît, en somme, sous un aspect exclusivement psychologique ; la prise du romancier sur son sujet se réduit à une parfaite connaissance ; chez les meilleurs elle aboutit — le jeu de mots claudélien est ici tout à fait significatif — à une co-naissance, à une création en quelque sorte simultanée de l'objet de l'étude et de la conscience artistique qui le fait surgir du néant. Cela ne va pas au-delà. Pour le romancier chrétien, cela ne suffit pas. Pour qu'un être soit, à ses yeux, entièrement vivant, il faut que chacun de ses gestes, chacune de ses pensées rende témoignage de sa destinée éternelle : à propos de chacun de ses personnages, il faut qu'il se demande si celui-là sera sauvé ou si les ténèbres éternelles le happeront.

La grande, la terrible difficulté du romancier chrétien est donc de maintenir en équilibre les nécessités rigou-

reuses de la psychologie et ces nécessités plus graves qui impliquent la vision chrétienne de l'homme et du monde. Mais de cette remarque on peut tirer d'autres conclusions que techniques.

Si la psychologie, pour le romancier chrétien, ne peut jamais être un but, la morale ne peut pas davantage être un critère absolu. Un des thèmes fondamentaux du roman, — et peut-être, à y bien regarder, le seul, le seul en tout cas qui, sur le plan humain, donne naissance à un tragique véritable — est le conflit entre la conscience et la loi morale. Mais pour le chrétien ce conflit est très loin d'avoir les caractères qu'il revêt pour l'incroyant. La morale n'est pas cet ensemble de lois sociales et psychologiques qui aboutissent, si on les transgresse, à des sanctions, des catastrophes ou des névroses. C'est bien autre chose : elle est, sur le plan humain, la projection du drame éternel du bien et du mal, du drame *existentiel*, c'est-à-dire que, bien loin d'être en quelque sorte extérieure à l'être, elle est intimement liée à ce qui, en lui, est essentiel. Il y a, chez un grand nombre de nos contemporains, un manichéisme inconscient, superposé d'ailleurs à un rousseauisme diffus, en vertu de quoi, lors qu'un romancier pose le problème du mal c'est presque toujours sous la forme simpliste de l'opposition entre des tentations extérieures à l'homme et une conscience spontanément bonne. Rien n'est plus loin de la vision chrétienne de ce drame. Le mal est une absence, une déficience, une matière morte : Saint Paul a marqué avec force, dans des paroles célèbres, l'identification totale qu'il faut faire entre le péché et la mort. « L'aiguillon de la mort, c'est le péché. » Le conflit entre le bien et le mal, pour le romancier chrétien, ne se pose pas en termes psychologiques mais métaphysiques ; et si un personnage rentre dans *l'ordre* moral, ce n'est pas l'éthique qui triomphe mais

l'affirmation de la vie qui est posée. Ce n'est pas le lieu de développer cette notion, de laquelle on peut, je crois, tirer beaucoup pour le renouvellement et l'approfondissement du roman chrétien.

Mais d'autre part une seconde remarque s'impose. C'est que, par le fait même qu'il va, au cœur de chacun de ses personnages, par delà la psychologie, et que, pour tout dire d'un mot, au fond de chacun d'eux il doit découvrir la trace de Dieu, il y a une certaine réserve de charité que le romancier chrétien est contraint de garder. Nos écrivains, depuis cinquante ans, ont patiemment entrepris de dénuder les cœurs et les corps ; nos cliniciens et psychiatres les y ont aidés. C'est ici qu'il faut dire que la psychologie non seulement n'est pas suffisante, mais qu'elle est, en un sens, presque inadmissible. Pour être vrai, le romancier ne doit pas chercher à être *trop* vrai. Il y a des secrets du cœur qui constituent, pourrait-on dire, la marge de sécurité que chaque être s'accorde. Si, suivant le mot de Mauriac, le romancier est « le singe de Dieu », il n'est *que* singe, il n'est pas Dieu. Même à l'endroit d'êtres nés de son cerveau et de son cœur (et parce que ces êtres vont éveiller des harmoniques dans les âmes de ceux qui liront ses livres) le romancier chrétien a un devoir de pudeur et de charité. Il ne s'agit pas de farder le vrai, ni de céder à cette pudibonderie que tels nous conseillent : mais de ménager, dans chacun de nos personnages, même le plus horrible ou le plus abandonné, assez de réserve intérieure pour que la toute-puissante charité y puisse poser la main du pardon.

Réponse de M. Émile Baumann

Sur *la noblesse* du roman catholique je crois avoir dit l'essentiel au cours des réflexions que j'ai assemblées dans *Intermèdes*. Il est clair qu'une interprétation de la vie éclairée par les dogmes de la Rédemption et de la Communion des saints peut acquérir une grandeur, une profondeur dont le réalisme commun serait bien incapable.

Mais je voudrais ici insister sur un point, l'extrême difficulté du roman catholique. Aux yeux de lecteurs enclins au scepticisme une fiction surnaturaliste risque de paraître artificielle et arbitraire. Tout roman, comme tout drame, implique de l'artifice, même dans une autobiographie il est malaisé d'éviter ce que Bloy appelait « l'arrangement littéraire », la transposition ou la déformation, en vue d'un certain effet, d'épisodes véridiques. A plus forte raison, quand le romancier invente des événements qui tournent de telle ou telle façon, parce qu'il veut que cela soit ; et, s'il mêle à des faits palpables l'action de l'Invisible, il semble les disposer selon une fin édifiante ou apologétique, au lieu de suivre la logique prescrite par la moyenne expérience. Pour l'écrivain qui a le sens du surnaturel, l'insertion constante de la Main divine ou du Démon dans la trame des destinées terrestres rend toutes simples des péripéties en apparence merveilleuses ; le lecteur sans foi les jugerait invraisemblables ou fortuites.

Le romancier doit donc être si intuitivement pénétré de ces influences supra-sensibles qu'elles se transforment, dans son œuvre, en réalité pathétique et nécessaire,

comme si elles existaient en soi, et non par la libre création de son art.

Dans le *Soleil de Satan* l'apparition satanique sur la lande est extraordinairement poignante, tant que se prolonge l'incertitude, l'anxiété devant le guide maléfique ; mais aussitôt que le Démon (chose contraire à ses habitudes) démasque son identité, condense en des formules son opinion sur les humains, aussitôt que l'auteur laisse pointer, avec le pied fourchu, le bout de son porte-plume, l'illusion tombe.

Au contraire, dans l'*Ensorcelée* de Barbey d'Aurevilly, l'histoire des bergers montrant dans un miroir au mari qui se croit trompé la femme et l'homme qu'il déteste est jusqu'à la fin saisissante parce que le romancier s'abstient de trancher s'il s'agit d'une hallucination suggérée ou d'un envoûtement démoniaque.

Des critiques superficiels, d'autres malveillants, m'ont reproché d'avoir déformé dans mes romans le réel croyable au profit d'une démonstration dogmatique. En fait, dans les sept romans que j'ai écrits, seuls, deux ou trois épisodes marquent une intervention nettement surnaturelle. La guérison de Mme Rovère, dans l'*Immolé*, n'est pas certifiée miraculeuse, puisque son mal la reprend ensuite et qu'elle en meurt. Dans *le baptême de Pauline Ardel*, la mort de Julien Rude, son influence sur la conversion de Pauline, transpose, en y ajoutant un élément romanesque, un fait véritable : la mort de mon fils Henri et ses dernières paroles à Joseph Lotte qu'il adjura de se convertir, qui se convertit deux ans après. Dans *Le Signe sur les mains*, je me suis aussi inspiré d'une circonstance véridique, la vocation d'un ami, ancien combattant, qui se substitua, au séminaire, à un camarade, futur prêtre, lequel, avant de mourir sur le front, lui avait dit : « Tu prendras ma place. »

Que les jeunes romanciers catholiques se gardent bien de tourner en *procédé* ces sortes d'interventions mystérieuses. Rien ne serait fatal au genre comme le triomphe de l'artificiel. Il ne suffit pas de croire une chose possible, il faut en être si profondément halluciné qu'elle devienne vraisemblable, sinon nécessaire, même aux yeux de ceux qui, dans la vie, ne l'admettraient pas. L'auteur doit s'identifier à ses personnages et à leur foi, au point de s'effacer derrière eux totalement.

Émile Baumann.

Quelques remarques en conclusion

A peine oserons-nous ajouter quelques réflexions aux très beaux témoignages qu'ont apportés ici sur les difficultés et la noblesse de leur art des écrivains — romanciers ou critiques — catholiques.

Le problème du romancier catholique, si l'on en croit ceux qui ont eu le courage de l'aborder de face, n'est point de ceux dont la solution se trouve dans les mots, ni même dans une attitude périlleuse et habile. Le problème se présente moins comme un obstacle que comme un défi, une provocation demandant une réponse droite et totale : la recherche, la poursuite anxieuse et jamais achevée de la sainteté.

Le romancier catholique s'engage, par double vocation, à parfaire son art et sa foi, l'un par l'autre, l'un avec l'autre; à se sauver par l'usage prodigue et heureux des deux merveilleux talents qui lui ont été confiés.

A cette particulière et nécessaire sainteté, tous les écrivains ayant participé à cette enquête témoignent qu'ils ont senti l'appel. M. François Mauriac la voit se réaliser dans un dépouillement ultime où triompherait à la fin, dans le silence de la contemplation, le catholique sur le romancier. M. Malègue, lui, désire légitimement voir écrire le roman de la sainteté, il souhaite et ose même prévoir cette œuvre miraculeuse (et encore littéraire) : le roman d'un saint.

Tous nous affirment combien leur conception du roman est chrétienne, c'est-à-dire humaine jusqu'au dépassement de l'humain, jusqu'à ce point, cette frontière au-delà de laquelle est Dieu, en qui l'indéchiffrable humain trouve sa signification totale.

Le roman, c'est la vie faite de main d'homme, c'est la création

par un homme de personnages à son image, lui-même étant l'image de Dieu, moins trouble et moins souillée après chaque effort.

Et c'est pourquoi le chrétien ne mérite rien sur quoi l'artiste ne gagne; l'artiste n'acquiert rien que sa foi chrétienne ne purifie. Entre les mains du romancier catholique, « la vérité humaine, nous dit Charles Du Bos, se mue en un corps transparent, [mais] il faut au préalable que le romancier catholique ait vécu et continue à vivre sa foi de telle manière que lui-même, sous l'action de la grâce, ait perdu son opacité, que lui-même soit devenu assez transparent pour qu'une lumière puisse le visiter et même l'habiter ». Déjà l'auteur avait noté que : « la sonorité fondamentale de la vie humaine accompagnée de toutes ses harmoniques, l'essentielle conformité avec la nature de l'homme et avec le réel, ce dernier mouvement de l'esprit, ce pouvoir spécial, cette avance en profondeur, — [sont] privilèges exceptionnels et si précieux qu'il semble ici que les avantages du romancier catholique l'emportent de beaucoup sur ses difficultés, et l'on en est que plus enclin à s'étonner qu'il en use si peu et si mal ». C'est qu'en effet : « La source purifiée et maintenue pure, le romancier catholique non seulement retrouve tous les privilèges inhérents à sa foi, mais les retrouve multipliés par l'influence de la foi vécue, et il accède à une liberté qui n'a rien à envier à personne, qui est la liberté des enfants de Dieu, et alors ceux qui s'aviseraient encore de crier au scandale ne feraient, par leurs clameurs mêmes, que mettre en évidence le besoin qu'ils auraient de purifier leur propre source. »

Telles sont les exigences auxquelles le romancier catholique est soumis, et les incomparables avantages qui s'offrent à lui. Mais (qu'on nous permette d'y revenir, la chose en vaut la peine) non pas à lui seul. L'œuvre est faite par l'artiste pour le public; disons mieux, pour la communauté. La tâche de l'auteur achevée, commence celle du lecteur. Et M. Malègue, comme M. Ch. Du Bos, rappelle qu'il y a parallèlement, conjointement au problème du romancier catholique, un non moins grave problème du lecteur légitime, *non pas seulement du lecteur catholique (le roman s'a-*

dresse à tous) *mais de tout lecteur de roman catholique. A ce dernier aussi la* pureté de regard *est nécessaire et* le courage, le goût, la passion de la vérité. *Que sa vertu soit active !*

Toute action créatrice exige de nous un effort de dépassement, résistance aux tentations de la facilité, soumission à l'idéal entrevu. L'œuvre achevée est la difficile expression, l'incarnation fragile *d'une pensée qui, pour devenir vraiment vivante et humaine, a dû vaincre l'inertie matérielle. Ce conflit entre la chair et l'esprit tout homme le porte en soi. Entre ces pôles il prend ses dimensions, l'extension de sa personne.*

L'artiste se sent appelé à couvrir une surface nouvelle et plus vaste, à être homme plus hardiment, à chercher au-delà de l'équilibre ordinaire, un risque encore. Le chrétien, lui aussi, sait qu'il a à remplir une mission particulière et incessante, surhumaine.

Avec une rigueur plus exigeante que s'il était seulement artiste ou seulement chrétien, le romancier catholique est un homme mis en croix.

XAVIER DE LIGNAC.

NOTES ET RÉFLEXIONS

MAX SCHELER

Portrait d'un philosophe par un non-philosophe

De Scheler on a dit qu'il était si bien penseur par nature qu'il ne cessait de philosopher dans n'importe quelle situation de sa vie. Et c'est très juste. Qu'il fût au café, au bal masqué, en société ou dans la rue, pour lui c'était la même chose : partout, dit-on, il retrouvait ses problèmes philosophiques, tout lui était prétexte et occasion de les « voir »; il les voyait et les parlait. Il est vrai qu'il parlait partout et à tous, même au partenaire qui pouvait sembler le moins approprié, mais il ne tombait jamais dans le monologue. Il avait besoin de l'Autre, mais dans l'Autre il ne cherchait pas comme les romantiques un symphilosophe : un confident de l'Esprit; l'Autre était pour lui prétexte, catalyseur et auditeur. Chaque homme, au pied de la lettre, le mettait en acte de production, et cela témoigne de son grand amour des hommes, car il donnait toujours, à tous, le meilleur de lui-même. « L'Autre » n'était pas seulement une occasion de parler, mais Scheler parlait vraiment pour l'Autre, bien que souvent l'Autre ne fût pas un philosophe et que Scheler ne le prît pas pour tel. Et c'est justement ce qui nous ouvre des vues profondes sur la nature de Scheler comme penseur et philosophe; c'est ce qui le rend incomparable et je ne pourrais dire la mesure de sa supériorité.

Lui-même, lorsqu'il voulait dire qui il était, s'appelait volontiers le « montreur de marionnettes » qui fait jouer et danser ses poupées. Cette comparaison caractérise très bien son attitude d'esprit. Comme les tréteaux des guignols

ambulants, sa tête était toujours prête. En vérité dans l'impression qui se dégageait de sa personne se mêlait toujours quelque chose d'un petit artisan qui serait en même temps un prestidigitateur... du réel. Pas romantique le moins du monde, et comme un habile ambulant, il exécutait sans préparatifs, sans atmosphère et sans appareils compliqués. Tout ce dont il pouvait avoir besoin, c'était lui. Et le monde qu'il paradait sur sa scène volante, c'était toujours le monde de Scheler. Aujourd'hui, je comprends si bien ce que Scheler disait de Charlie Chaplin : Charlot, c'est l'homme véritablement pauvre, celui qui ne possède rien d'autre que ses jambes qu'il a toujours avec lui, qui l'accompagnent, sur lesquelles il repose, qui représentent partout son chez lui; son seul avoir, tandis que toutes les autres choses autour de lui, c'est-à-dire le monde entier, sont étrangères et ennemies. Il est possible que lorsqu'il disait cela, il se sentait déjà quelque peu parent de la solitude et enclin à l'humeur pessimiste.

Quand il était plus jeune, c'est par joie de créer, joie rude et géniale, qu'il aimait être et agir seul. Il était assis la tête un peu penchée; il contemplait le spectacle que lui donnait son propre esprit... et il parlait! Il « voyait » ses idées — les marionnettes — et on voyait qu'il les voyait à portée de la main, suivant d'un regard oblique leur jeu, qui était le jeu de son esprit, à l'égard duquel il était en même temps spectateur et acteur. Souvent il lance un coup d'œil du côté de l'auditeur, ou plus exactement du spectateur, qu'il interpelle à tout propos avec des : « Comment? Est-ce vrai? Comment? » pour le conquérir et suivre l'effet que le jeu produit sur lui. Ce qui était vraiment magique. En un instant il changeait le lieu et l'environnement, et ses idées occupaient l'espace avec une précision pleine de sens. Ce dont il parlait était présent. Grâce à sa belle voix qui éveillait l'intérêt, à sa parole qui était celle d'un poète et à son regard évocateur, il rendait visible ce que d'ordinaire on appelle « abstrait ». Il commandait, et les formes surgissaient du royaume de l'esprit. Alors une joie presque mauvaise brillait dans ses yeux, à voir que tout lui obéissait. Je disais qu'il

changeait à l'instant le lieu et l'environnement, et il ne faut pas oublier cela lorsqu'on juge la vie de Scheler. Tandis que nous dépérissons dans une société douteuse, dans la fréquentation basse et stupide de notre être, tandis que nous allons et agissons avec la foule, Scheler élevait tout à son niveau. Tout devenait occasion de connaissance métaphysique, et même par une sorte de paradoxe inquiétant, il était content d'ainsi « porter » le monde. Mais il nous faut ajouter quelque chose.

J'ai déjà dit que son être était profondément génial. Oui, Scheler était véritablement un penseur génial. Le sens où nous prenons ici le mot « génie » exclut l'idée d'élan sans autre fin que lui-même, héritée du romantisme. Pour nous, la pensée géniale est une « vision » authentique dont la rencontre suscite un émerveillement angoissé. Non seulement on sentait que Scheler voyait toujours ce dont il parlait, mais on comprenait qu'il voyait toutes choses telles que depuis la Création elles sont réellement présentées au regard métaphysique. La puissance créatrice de son regard transmuait toutes choses et, au fond, c'est ce que signifie être créateur et génial. Mais ceci, bien que rare en fait, reste assez général.

Comme philosophe Scheler avait au surplus un caractère tout particulier.

On disait de lui qu'il était philosophe par nature, c'est-à-dire que philosopher était son être même. Il y avait toujours autour de lui comme une atmosphère de création, de risque de l'essentiel et d'audace. Mais il était aussi, et cela dans le plus intime de son être, le comédien de la philosophie. Il était également génial en ce qu'il voulait et pouvait rendre visible par l'expression de son être même, c'est-à-dire la philosophie. J'attache à ces mots la signification la plus concrète : on pouvait *voir* Max Scheler philosopher. Et non pas en ce sens qu'on avouait qu'il était un philosophe, qu'on l'identifiait comme un type de penseur, que, grâce à la vivacité de sa mimique, l'on pouvait participer par sympathie humaine à ses trouvailles et découvertes intellectuelles. Non,

la vérité est que Scheler arrivait à faire passer ses thèses aux esprits réceptifs, par une action extra-intellectuelle dont son jeu intellectuel était pourtant le moyen.

Il est hors de doute que j'emploie le mot « comédien » dans son sens le plus élevé. Guardini n'a-t-il pas parlé un jour de la liturgie comme d'un « jeu devant Dieu »? (ce qui d'ailleurs a suscité une foule de malentendus.) Scheler jouait et c'était l'essentiel de sa connaissance philosophique. Voilà le secret de son inquiétante fascination personnelle. Tout ce qui, en lui, attirait et enchantait venait de ce don. Aussi sa nature philosophique était-elle d'un charme sensuel et d'une attraction magique.

Il y avait là quelque chose du rayonnement du beau dans le vrai, et sur la personne de Scheler était répandue la lumière de l'éternelle union de l'âme humaine et de la vérité. Celui qui aimait Scheler à cause de cela, ne pouvait pas plus s'en débarrasser que l'on ne peut se débarrasser de l'amour de la vérité. Je n'ai jamais rencontré, vivant et présent, un être semblable. Et c'est si vrai que même lorsque Scheler se trompait, on percevait encore en lui « la vérité », comme une lumière oblique.

Non, la philosophie de Scheler n'était pas dans ses livres. Il ne se lassait jamais de démontrer l'impossibilité de la transmission de la connaissance philosophique par le seul enseignement. Car il savait que sa propre philosophie avait quelque chose d'unique. Il suffisait de parler à Scheler pour s'apercevoir qu'il n'était pas le même homme dans la vie et dans ses livres. Dans l'allure de son discours, il n'y avait rien de l'obscurité de son style extraordinaire et maladroit, surchargé par scrupule, la crainte du malentendu. Scheler s'en plaignait : « J'ai la parole, disait-il, mais je n'ai pas le style. » Confession d'un artiste et, au fond, d'un poète. Sa parole vivante avait une merveilleuse simplicité et puissance de signification, et il savait admirablement indiquer, exposer et clarifier les plus difficiles problèmes même pour le profane. Mais il avait, par-dessus tout, ce don mystérieux de jouer la philosophie. Accordés par ce don suprême, ses dons parti-

culiers se déployaient comme les parties subtiles d'un orchestre, et les thèmes chantaient d'une manière que l'on n'avait encore jamais entendue. Et même sa philosophie de la vie gardait quelque chose de l'éclat et du rêve qui s'attache à la conscience de n'être qu'une fois. Il savait et il devinait que sa vraie valeur, même comme philosophe, tenait tout entière dans la vie avec l'Autre et que c'était là sa vocation. C'est pourquoi Scheler avait besoin de l'Autre, du spectateur, pour son jeu. Nécessairement. Et il est bien vrai que philosopher devant l'Autre et pour l'Autre était le sens même de sa vie.

C'est ici que se résout l'apparente contradiction. Aux yeux des gens raisonnables, sa manière de parler en tous lieux et à tous, de ne pas réserver de part, ni peser, mais de faire participer à son être chacun sans distinction, passait pour du gaspillage ou de l'aveuglement. Il étendait sans mesure le cercle de ses fréquentations, mais il n'abandonnait jamais un milieu pour entrer dans un autre. Au fond, il demeurait toujours là où il était et ce qu'il était. Il serait insensé de prétendre qu'il avait besoin de l'autre pour s'en faire un marchepied, ou de confondre son comportement spirituel avec la perversion littéraire qui se résout en mots et tombe en poussière. Non, parler avec l'Autre était toujours pour Scheler une façon de s'exprimer, dans laquelle la connaissance et l'amour étaient étroitement unis comme la substance d'un être. Il aimait l'Autre en ce qu'il philosophait avec lui. Comme l'artiste qui s'émeut devant la nature, c'est dans la rencontre avec un homme, qui était toujours pour Scheler un représentant de l'homme éternel, c'est dans son amour pour l'Autre, que sa philosophie vivait comme une flamme. Aussi peut-on dire que Scheler était le type pur du « philosophe dans la communauté ». Dans sa meilleure époque, il n'avait rien du penseur solitaire.

Tous, tant que nous sommes, nous ne reverrons jamais ici-bas cette magie de la philosophie.

ERNST KAMNITZER.

(Traduit de l'allemand par PIERRE LINN.)

Lettres étrangères

La Révolution allemande n'a pas encore trouvé son chantre. Dietrich Eckart, décédé en 1923, ignoré des Français, célébré outre mesure par les chefs nazis, est un post-romantique de second plan dont le *Peer Gynt* mérite une mention honorable. Stefan George, qui, à travers un intermédiaire fort compromettant — car il s'appelle Friedrich Gundelfinger, en religion littéraire Friedrich Gundolf —, exerça une influence prépondérante sur M. Goebbels et les autres intellectuels du mouvement raciste, ne saurait être revendiqué par le Troisième Reich que comme prédécesseur de Celui qui régnera sur l'Olympe hitlérien.

Viendra-t-il jamais, ce Führer poëtique? Viendra, viendra pas, viendra, viendra pas? Nous en sommes toujours à questionner les boutons de notre chlamyde. Et Lui, il ne vient pas, ni à Pâques, ni à la Trinité, fêtes judéo-chrétiennes. Mais voici un très grand poëte lyrique de la plus haute envergure qui surgit soudain parmi les adeptes du National-Socialisme, tout en restant fièrement isolé de la bagarre politique. C'est *M. Josef Weinheber*, dans le civil fonctionnaire des P.T.T. autrichiens, au demeurant le plus aristocratique, le plus sublime parmi les maîtres du Verbe lyrique. Le choix de ses poésies *Adel und Untergang* (Wien, Leipzig. Verlag Adolf Luser, 1934) porte l'empreinte d'une personnalité noble et harmonieuse. M. Josef Nadler, le premier et le plus judicieux des historiens et des critiques de la littérature allemande, a salué en Josef Weinheber le parfait interprète des choses éternelles et des réalités quotidiennes. C'est sous ce double aspect que nous apparaît le visage artistique d'un Klopstock ressuscité qui se double d'un Hölderlin contemporain. Car il

faut remonter aux suprêmes gloires de la poésie lyrique allemande pour trouver la mesure de ce génie. Certes, il y a, dans l'œuvre de M. Weinheber, des influences multiples. Eichendorff, Stifter, Rilke, ont passé par là ; nous découvrons les traces des Symbolistes français. Telle *Ode aux lettres* rappelle (et égale par sa beauté mystique) les *Voyelles* de Rimbaud. Le souffle biblique s'exhale de tel autre ryhme; c'est nous dire la présence de M. Paul Claudel qui est le grand animateur de toute la poésie lyrique de nos jours. D'autre part *Noblesse et décadence* accusent déjà par le titre de ce volume l'apport de Stefan George (*Und Untergänge sah ich ohne Würde*), un paganisme à la grecque coexiste chez Weinheber avec de nombreuses survivances chrétiennes. Ajoutons-y une conception héroïque de la vie, un orgueil nietzschéen, donc germanique, et nous aurons constaté dans ces strophes un alliage des éléments idéologiques qui forment la doctrine national-socialiste.

En effet, l'auteur collabore au journal viennois des enthousiastes camouflés du Troisième Reich; il coudoie dans ce quotidien quelques vedettes littéraires que les aristarques de M. Goebbels ont couronnées de lauriers. Mais que ces romanciers de talent, les Jelusich et les Hohlbaum, sont loin d'arriver à la cheville du grand poëte qu'est M. Weinheber! Sa gamme lyrique est très vaste. Elle embrasse le poème philosophique et le chant d'amour, la complainte de la banalité quotidienne — toutefois, que nous sommes loin de M. Jammes et de feu Rictus, quand nous lisons les accents puissants de cet Autrichien! —, l'image de la nature, la fantaisie satirique et pathétique, la diatribe politique et la confession amoureuse. Un goût et un tact étonnamment sûrs et rares chez des écrivains de langue allemande permettent au poëte de choisir l'expression la plus adéquate et la plus concise, pour fixer une idée, pour peindre un paysage, pour dire un sentiment. Je désespère de prouver par quelque citation le bienfondé de mon dithyrambe. Traduire ces strophes magnifiques, ce serait trahir leur auteur! Et je ne voudrais trahir qu'un secret qui ne doit pas rester le privilège des professionnels :

c'est l'arrivée du chantre des idées et de l'idéal de la Nouvelle Allemagne. Le malentendu éternel entre le poëte et les foules, entre le poëte et les Puissants de ce monde, empêche M. Weinheber de cueillir le fruit de sa semence. Le succès extérieur va, non pas aux chantres des idées, mais aux panégyristes des réalités néo-allemandes. Mais la renommée ne tardera pas à sanctionner l'opinion des critiques avisés. Que les juges compétents français s'associent aux lettrés allemands : en lisant dans sa langue originale le très beau volume de *Adel und Untergang*, ils sentiront, en dépit des différences de foi religieuse et politique, l'œuvre d'un incomparable artiste. *Ecce poeta!*

Forst de Battaglia.

THÉATRE

Seigneurs et nobles dames suivent le tournoi avec passion. Une ruade de son cheval fait brusquement tomber le plus beau des chevaliers. Le gentilhomme reste quelques instants étourdi sur le sol. Lorsqu'il reprend ses esprits, il est au pied d'une tribune; un œil noir le regarde... Ressuscité par le feu de ce regard, il se sent appelé à une vie nouvelle et, en attendant, saute sur son cheval, se bat comme un ange guerrier, triomphe, et la noble dame sent avec effroi qu'il est dur d'être une épouse vertueuse.

Transposons. La scène se passe au Vel' d'Hiv. Le tournoi s'appelle « La course des six jours ». Le chevalier est un coureur cycliste qui a nom Robert Caporal. La noble dame est Mme Renée Chalandray, la jeune et fidèle épouse d'un grand homme d'affaires aux cheveux grisonnants. Les pessimistes qui trouvent nos contemporains pervers, désaxés, maladivement compliqués, ces pessimistes éprouveront de douces consolations au Théâtre d'Antoine; en voyant *Vel' d'Hiv* de M. Jacques Chabannes, ils découvriront des abîmes de candeur que l'on n'eût jamais soupçonnés dans la France 1935.

Écoutez plutôt.

Donc Robert Caporal, en se relevant, est foudroyé par un œil noir qui le regarde. Le profit immédiat est pour la patrie. Les couleurs nationales triomphent. Mais le héros est un vainqueur triste. Deux yeux exceptionnels le poursuivent. Il faut oublier. Mais à peine le malheureux a-t-il pris cette décision que les deux yeux flamboient devant lui : le pro-

priétaire de la marque que Robert rend glorieuse est là, la bouche pleine de compliments, et à côté de lui... On fait les présentations : « Mme Renée Chalandray ». Le champion s'évanouit comme un vulgaire jeune premier.

On nous prévient que Mme Renée Chalandray est une épouse modèle ; son austère vertu étonne même « le monde », ainsi que ses goûts intellectuels ; elle suit des cours, nous dit-on. Pourtant ni une éducation bretonne sévère, ni son attachement aux beaux-arts, ni sa culture raffinée, ne la préservent d'une chute en quatrième vitesse. La scène se passe en Bretagne, au clair de lune, face à la mer infinie. Renée, d'abord, se révolte. Mais ce noble mouvement n'est que le prélude de la pitié. Comment résister à une déclaration ponctuée de « hein » et de « ben »? Le rideau tombe tandis que les deux jeunes gens se reconnaissent dans un baiser de cinéma. De quoi fendre l'âme de l'athlète le plus complet.

Caprice, direz-vous, curiosité malsaine, bref tout ce qu'une héroïne de Bernstein exprimerait avec une lucidité crue. Vous n'y êtes pas du tout. C'est de l'Amour. Amour, A comme *Auto*, le journal *L'Auto*. Parfaitement. Trois jours plus tard, ivre de bonheur, Yseult s'écrie : « Tu es mon idée fixe. » Et Tristan murmure, dans un élan de tout son être : « J'voudrais tellement que tu me voies toujours gagner des courses »... Mais quel est ce bruit? Un pas, puis une voix : « Elle est ici! »... Ciel! C'est le roi Maxk.

Le roi de Cornouailles est une brute épaisse, même idéalisé par Richard Wagner, à côté de M. René Chalandray, officier de la Légion d'honneur et membre de vingt conseils d'administration. M. Chalandray n'est pas content, mais il est si compréhensif! Après quelques remontrances, il prend pleinement conscience des nécessités qui transforment son infortune en tragédie antique. Il accepte, il partagera avec le coureur cycliste pour sauver l'avenir. Mais Renée, nous l'avons dit, aime. Elle veut maintenant vivre en pleine lumière. Elle divorcera et deviendra Mme Robert Caporal. Alors tous les personnages de la pièce, même le traître qui a prévenu le mari, se livrent à un débordement de bonnes

intentions. Ici encore, Robert sera champion. Il comprend que la gloire du stade est éphémère, que demain il sera un modeste boutiquier, que son idole ne doit pas être sa femme. Au premier tour de course, il jette sa bicyclette dans la moto de l'entraîneur : les intimes seuls savent ce que signifie « l'accident ».

Robert a dit à Mme Chalandray de rester l'épouse de son mari. Mme Chalandray obéit. Un bref tableau chez ses deux tantes de Bretagne nous fait à peine soupçonner à quelle hauteur le drame s'achève. Une lettre de Renée annonce aux excellentes femmes qu'elle a fait le tour du monde. Ainsi M. Chalandray n'a pas hésité à quitter ses conseils d'administration... Il est vrai qu'il a des intérêts aux quatre coins de la planète. Mais il y a mieux : « Je suis maman... Il s'appelle Robert »... Ainsi, non content de donner son nom au petit Caporal, M. René Chalandray lui a donné le prénom du père authentique. On ne nous le dit pas, mais nous sommes sûrs qu'il lui achètera sa première bicyclette. Nous manquons une scène touchante, mais il est minuit passé.

Ne parlons pas de romantisme : Ces douze tableaux ne sont que « l'adaptation » d'un thème romantique pour les lecteurs du *Miroir des sports*. Ne faisons intervenir ni la sensibilité moderne ni le monde chaotique de l'après-guerre ni l'âme énigmatique de l'homme qui vient dans le monde qui vient : nous voyons tout simplement ressusciter Georges Ohnet déguisé en auteur d'avant-garde. *Vel' d'Hiv* ou la petite fleur bleue sur la piste.

Il faut dire ces choses, d'abord parce que les efforts sincères et émouvants du nouveau théâtre ne doivent pas être compromis par un art pseudo-moderne ; une mise en scène ingénieuse, la coupe en tableaux, un sujet pittoresque, ne suffisent pas pour donner au théâtre cette âme neuve qui le sauvera. Il faut dire ces choses aussi parce que M. Jacques Chabannes a du talent et doit cesser de se tromper. Le jeune auteur est un homme de théâtre : son erreur est de mêler le théâtre littéraire à celui qui relève de la formule chère à Gaston Baty. Tout ce qui est littéraire dans *Vel' d'Hiv* est

mauvais. Tout ce qui est théâtral est bon, souvent excellent. Et ce n'est pas du cinéma, comme on ne manquera pas de le dire.

L'avidité de la foule qui réclame des jeux, la lutte de l'homme contre son corps, l'épuisement du corps qui doit faire un avec une machine, l'enthousiasme publicitaire qui fabrique une actualité en grosses lettres avec de petits événements, le rêve de l'enfant vers la nouvelle gloire, le dévouement de ceux qui assistent les princes du vélo ou de l'auto, pourquoi toute cette humanité ne serait-elle pas matière dramatique? Pourquoi ne serait-elle pas source de poésie? M. Jacques Chabannes ne s'est pas trompé en ouvrant le théâtre à l'esprit du *Vel' d'Hiv* ou du *Criterium des as* : il eut seulement tort d'en attendre une comédie d'Alfred de Musset.

Henri Gouhier.

Le Musée de Grenoble au Petit-Palais

Le Petit Palais reçoit ses parents de province, et c'est le Musée de Grenoble qui le premier lui est venu rendre visite. Comment faire un choix dans cette profusion et à quels tableaux donner notre souvenir reconnaissant?

Saluons d'abord les « primitifs » à fond d'or : le *Rétable* de Taddeo di Bartolo, avec sa Vierge au visage pur, enveloppée dans une draperie archaïque sur les pennes sanglantes en éventail des séraphins. Et celui que Riniéri, d'une famille de banquiers florentins, a fait faire pour le repos de son âme. Qu'importe que les anges n'aient pas une anatomie exacte, puisqu'ils forment une couronne de fleurs autour de la Vierge et de l'Enfant. Le Pérugin, qui a le goût de l'espace concret, garde la préoccupation médiévale de l'expression spirituelle. Quelles méditations ne suggèrent pas les lignes fermes et douces de *Saint Sébastien* dont le corps, orfévrerie blonde, est si harmonieusement mis en valeur par le manteau de soie blanche et gorge de pigeon de sainte Apolline, tous deux s'entretenant des vicissitudes passées sur un ciel turquoise et une pâle prairie.

La toile de Véronèse est une tapisserie dont le sujet importe peu, mais qui charme les yeux par ses tons fatigués, les feuillages de bronze à contre-jour, les velours opulents à plis cassés, les glacis savants qui font de l'usure de l'étoffe un agrément de plus. Ribera, c'est la brutalité d'un bourreau en rouge qui se présente en raccourci par l'épaule, et va torturer le corps palpitant d'un vieillard sans défense. Sur la toile énorme de Rubens, un Rubens frais émoulu de l'Italie, éclate le triomphe de gestes théâtraux, d'un clair-obscur sans mystère, d'un modelé de boucherie, d'une vulgarité savoureuse — on en mangerait —, avec une fougue

et une fécondité peuples, et l'insolence d'une santé débordante.

Les panneaux de Zurbaran mériteraient le silence et la pénombre d'un cloître. Ce sont des œuvres de foi et d'amour. Des œuvres de prières méditées pour des moines avec une ardeur contenue. Cette vie de la Vierge en quatre « visions », centrées autour de l'Incarnation — l'*Annonciation*, l'*Adoration des bergers*, l'*Adoration des Mages* et la *Présentation au Temple* — montre des couleurs vives tranchant sur des fonds noirs. Là les valeurs faibles se découpent comme des écrans sur les valeurs fortes ; ici elles se fondent en demi-teintes délicates. La lumière du jour naturel est crue et blafarde, la lumière intérieure douce et chaude. La Vierge est une femme du peuple prédestinée avec un sang royal sous l'épiderme.

Dans sa robe lilas et son manteau bleu ardoise elle écoute la parole de Gabriel, vêtu d'une tunique orange sur une robe de soie grise, cependant que les angelots se réjouissent sur les nuages et que la lumière de la colombe efface celle du jour. L'atmosphère de l'*Adoration des Bergers* est à l'orage. Sur un fond noir, brun ou gris foncé surgit une épaule vert tendre frottée de jaune, une manche vieux rose déteint, une robe chaudron. Les visages sont crayeux avec du rose sur les joues. Un vieux berger a une tête de cuivre rouge. Le ciel est étroitement mêlé à la terre : Un ange chante, la main droite levée ; l'on voit son chant s'exhaler de ses lèvres caressées par la lumière frisante. Comme elle rit de contentement, la fillette à la robe brique se retournant vers nous en découvrant ses dents blanches dans sa face de maugrabine et montrant du doigt le nouveau-né ! Quelle fidélité dans la corbeille pleine d'œufs frais ! Les personnages sont tous affairés par l'événement. Ils ne songent pas à composer un tableau. Ils ont la ferveur des simples et leur spontanéité. Et l'*Adoration des Mages* ! Tout ce qu'il y a sur terre de riche et de vénérable est prosterné aux pieds du bambin. Cette échelle des trois têtes est un poème : l'attendrissement de la barbe blanche, le mystère de la petite tête aux yeux glau-

ques, la dignité de la paysanne, fille de rois et Mère de Dieu. Et derrière, les lignes perpendiculaires des assistants figés au garde à vous, dans la découpure, sur le fond noir, d'une lumière venue d'ailleurs. La *Présentation au Temple* est une cérémonie liturgique où le petit corps de l'Enfant se trouve isolé au milieu de larges espaces vides, tandis que les officiants hébraïques semblent des sacrificateurs immolant une victime.

Si à ces quatre toiles, chefs-d'œuvre authentiques du Musée de Grenoble, l'on ajoute le portrait de *Philippe de Champaigne* par lui-même, avec son clair regard d'honnête homme, son *Saint Jean-Baptiste* irrésistible, la *Réception d'un membre de l'ordre du Saint-Esprit*, qui pourrait se passer à l'Escorial, et quelques natures mortes peintes avec un respect admiratif pour les créatures de Dieu, l'on aura un inventaire à peu près complet, et un mémoire justificatif du titre de cette exposition.

Yves Sjöberg.

A TRAVERS LES REVUES

Rembrandt, peintre de la lumière

Poursuivant son *Introduction à la Peinture Hollandaise*, M. Paul Claudel, dans la **Revue de Paris** du 15 février, exprime de façon saisissante la révélation que l'Art des Pays-Bas nous a donnée : la révélation du silence :

A tous les spectacles qu'elle [*la réalité*] lui propose, l'art hollandais ajoute cet élément qui est le silence, ce silence qui permet d'entendre l'âme, à tout le moins de l'écouter, et cette conversation au-delà de la logique qu'entretiennent les choses du seul fait de leur coexistence et de leur compénétration.

Claudel nous parle alors de Rembrandt, que nous pourrions appeler le peintre de la lumière :

Dans Rembrandt il ne s'agit pas de cette eau qui vient gonfler nos tissus et pénétrer notre substance. Il s'agit de la lumière qui pour lui est comme la sève, et le support à la fois et l'émanation de la pensée. Comme il a aimé la lumière ! Comme il en a compris le jeu et les intentions, ces écrans qui s'ouvrent et qui se ferment de tous côtés dans le ciel, cette inclination solennelle du rayon qui vient visiter, parcourir, étudier notre domicile intérieur et notre propriété de réflexion ! Les Égyptiens et les Grecs au milieu de la nappe durable et de la présence intellectuelle dressaient des formes nues et ruisselantes, une conversation de dieux avec la distance sacrée. Mais Rembrandt est le maître du rayon, du regard et de tout ce qui se met à vivre et à parler haut et bas sous le regard, qui éclaire moins qu'il n'invite patiemment les figures et les objets à une activité correspondante.

Des trois exemples que M. Claudel nous donne de « cette conversation entre l'extérieur et l'intérieur », retenons celui de la *Ronde de nuit*. Cette *Ronde de nuit*, c'est tout un mouvement, un départ. Oui, ce tambour, ce chien qui aboie, ces

conversations, ces regards échangés, c'est l'annonce du prochain départ. C'est le départ qui commence :

On part. (Oui, c'est ainsi que jadis on est parti !) Est-ce pour la conquête du monde ? est-ce l'Océan lui-même sur la tête de qui les deux conducteurs, l'un noir et l'autre lumineux, de cette étrange compagnie se préparent à mettre le pied ? est-ce de la grande « sortie » de la Hollande qu'il s'agit ? sont-ce ces plages aux quatre coins de l'univers où les soldats, les matelots et les marchands d'Amsterdam se préparent à engager la conversation, que de la main le passé montre à l'avenir comme s'il disait : Voilà donc ce que dans un moment nous aurons achevé de faire ? Sont-ce ces îles énormes et débordantes de richesses par le travers de l'Inde et de la Chine que déjà ils se préparent à amarrer au glorieux vaisseau de Batavie ? Il est possible. Mais cette composition unique dans la peinture de tous les temps, qui en réalité est l'étude et l'analyse d'une décomposition, est capable d'une autre interprétation. C'est une page psychologique, c'est la pensée elle-même surprise en plein travail au moment où l'idée s'y introduit et y pratique une brèche qui détermine l'ébranlement de tout l'ensemble. Déjà la volonté est en marche, déjà l'intelligence de sa main dégantée, de sa main puissante et ouvrière, esquisse un plan, cependant que le *Fils du Soleil* écoute et suit, cependant qu'à l'arrière la prudence et la délibération appuient le mouvement et que les facultés critiques les yeux dans les yeux s'expliquent l'une avec l'autre. Une rumeur continue emplit la ruche toute prête à essaimer. Tout au fond, à l'orifice du dock, à l'ombre de cette bannière qu'une main comme un voile abandonne déjà au vent qui va souffler de l'esprit dominant tout l'ensemble et envisageant l'entreprise, il y a des présences, ce sont tous ces gens debout et qui ne se sont pas décidés encore, c'est tout ce qui en nous est capable de réflexion, de mémoire, de référence, de permanence et d'intuition, ce regard calme et clair qui avec l'horizon établit les connivences nécessaires. Il y a même quelqu'un déjà, un long bois à la main, qui se livre à la pêche des recrues ! On part ! Équipé de toutes sortes d'armes, coiffé comme au hasard de toutes sortes de chapeaux, tout le personnel hétéroclite de notre imagination s'est mis en marche à la conquête de ce qui n'existe pas encore, et dans le coin à gauche ce nain comique qui s'est chargé de la corne et de la pointe de toute l'entreprise est celui qui court le plus vite !

La condition des Arts en France

C'est une enquête, menée par la **Revue du XX^e^ siècle** (février). M. Henri Favier y proteste contre le *pompiérisme* en

architecture et aussi contre le *nudisme*. (Mais l'œuvre la plus intéressante qu'il nous présente n'est-elle pas, si l'on en croit les photographies, une sépulture au style si dépouillé?) M. Roland Oudot nous indique que l'État soutient les peintres de son mieux — et ce n'est pas beaucoup. Mais retenons surtout de cette enquête les extraits de différents articles de Jacques Copeau sur le théâtre. M. Jean Loisy les a judicieusement choisis et adroitement disposés.

D'abord, cette note sur la création du Vieux-Colombier, parue en 1913 :

— Par bonheur nous avons atteint l'âge d'homme sans désespérer de rien. A des réalités nous opposons un désir, une aspiration, une volonté. Nous avons pour nous cette chimère, nous portons en nous cette illusion qui donne le courage et la joie d'entreprendre. Et si l'on veut que nous nommions plus clairement le sentiment qui nous anime, la passion qui nous pousse, nous contraint, nous oblige, à laquelle il faut que nous cédions enfin : c'est *l'indignation !*

Après quinze ans de travail, coupés par des retraites, lisons cet avertissement à ceux qui n'ont pas compris que la rénovation du théâtre est liée à tout un redressement de l'esprit :

— Ce sont là des paroles bien solennelles, lecteurs, pour vous inviter à penser que tout se tient dans un pays digne à la fois de son grand passé et d'un grand avenir, et que vous n'avez pas le droit de vous désintéresser de rien : ni de la forme de notre gouvernement, ni de celle des robes que les couturiers font porter à vos femmes, ni de la propreté des rues où vous passez chaque jour, ni de la décence des spectacles où vos enfants vont quelquefois chercher un divertissement et des émotions qui sont une nourriture pour leur âme.

Les préoccupations de la vie moderne sont tellement descendues vers l'ordre matériel qu'on ne considère plus guère l'artiste dans la cité que comme un amuseur sans conséquence. Et, pour n'être point dupe, l'artiste accepte le plus souvent cette posture humiliante, pourvu qu'il en tire de larges profits. De sorte que le mépris et la cupidité font cause commune pour exercer une double corruption : celle de l'artiste par un public sans exigence, celle du public par un artiste sans moralité.

Le théâtre étant, de tous les arts, le plus populaire et le plus contagieux, parce qu'il est le plus direct, le plus frappant, on peut dire qu'à la qualité du plaisir qu'elle y prend se mesure le niveau d'une époque.

Le théâtre de nos jours est un peu comme la politique : les âmes

délicates, les esprits distingués s'en détournent. Relever le niveau du théâtre et la qualité du plaisir qu'on y vient chercher, c'est donc faire œuvre de culture et de salubrité publique.

Ces paroles ont paru dans le *XX^e Siècle* de mars 1928 : elles sont toujours d'actualité. Plus que jamais il importe de comprendre que le problème de l'homme se pose tout entier ; et qu'il importe également de lui donner du travail pour nourrir son corps, et une occupation de ses loisirs qui nourrisse son âme.

Jacques Rivière

Ces quelques lignes où Jacques Arland nous trace un portrait saisissant de Jacques Rivière lorsqu'il apparaissait dans une de ces réunions de quinzaine qui groupaient chez lui les principaux collaborateurs de la **Nouvelle Revue Française** :

Rivière entra, serra des mains, dit quelques mots. Un instant, je ne le vis plus. Il reparaît. Quelque chose était changé. Celui-là du moins se montrait tel qu'il était. Il allait de l'un à l'autre, avec ce beau sourire, un peu sensuel à son insu, et ce regard, l'un des plus clairs et des plus intelligents qui m'aient frappé. On n'aurait pu parler d'aisance ; j'ai connu peu d'hommes qui fussent moins souples que Rivière ; il y avait en lui quelque chose de brusque, de gauche, d'insuffisamment formé ; il le sentait à coup sûr et subissait l'attrait des dons extérieurs qui lui manquaient. Mais il s'offrait en toute simplicité, écoutait et ses traits se tendaient un instant ; puis, l'œil vif, la voix nerveuse, il parlait à son tour, avec un mélange de scrupule et d'ardeur, une bonne volonté, une conviction qui désarmaient les plus rétifs. L'atmosphère s'était transformée ; un courant rapprochait ces hommes. Ils semblaient prendre conscience de ce qui les unissait, de ce qui les dépassait aussi. Par delà certains antagonismes et certains appétits particuliers, ils paraissent enfin travailler à une œuvre commune (*N.R.F.*, 1^er mars).

Le Gérant : E. Aubin. Imp. E. Aubin et Fils. — Ligugé (Vienne).